

**CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL
ET ENVIRONNEMENTAL**

SESSION ORDINAIRE DE 2015



COMPTE RENDU INTÉGRAL

Séance des 28 avril et 29 avril 2015

Réussir la Conférence climat Paris 2015

*Vingt ans de lutte contre le réchauffement climatique en France :
bilan et perspectives des politiques publiques*

SOMMAIRE

COMMUNICATIONS	7
Personnalité associée	7
Mouvement de personnel	7
Évolution des institutions de la République	7
Problématique du numérique.....	8
Réserve citoyenne.....	8
Investissements d'avenir	8
Évènements	9
Contentieux	9
Mesures en faveur de l'investissement public local	9
Colloque « Vivre ensemble »	10
Présentéisme.....	10
Indicateurs complémentaires au PIB	11
Saisine gouvernementale.....	12
Changements de titre de saisine.....	12
Promotion des avis du CESE.....	13
EXAMEN DES PROJETS D'AVIS	13
PRÉSENTATION PAR ILANN BARBEDETTE ET LOU PAUTONNIER, - ACCOMPAGNÉS PAR DIANA LEFEUVRE, ENSEIGNANTE - DE LA CLASSE CL1/CM2 DE L'ÉCOLE NOTRE DAME À LANDÉAN DE LEURS AVIS ET RAPPORT ..	18
PRÉSENTATION PAR FARID DIB ET LOUISA PARIS, LYCÉENS - ACCOMPAGNÉS DE FRANCIS BOUQUET, ENSEIGNANT - DU TRAVAIL DU LYCÉE JEAN RENOIR D'ANGERS	20
INTERVENTION DE MICHEL JARRAUD, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE.....	22
INTERVENTION DE JEAN JOUZEL, VICE-PRESIDENT DU GROUPE SCIENTIFIQUE DU GIEC	26
REUSSIR LA CONFERENCE CLIMAT PARIS 2015	28
PRÉSENTATION DU PROJET D'AVIS.....	28
VINGT ANS DE LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE EN FRANCE : BILAN ET PERSPECTIVES DES POLITIQUES PUBLIQUES.....	34
PRÉSENTATION DU PROJET D'AVIS.....	34

ALLOCUTION DE SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE	40
ALLOCUTION DE M. LAURENT FABIUS, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL	47
INTERVENTION DE M. GUY RYDER DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)	61
INTERVENTION DE JANOS PASZTOR, SOUS-SECRÉTAIRE GÉNÉRAL AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DE L'ONU	67
DISCUSSION GENERALE.....	71
CGT-FO - Mme Millan	71
Entreprises - Mme Coisne-Roquette.....	73
Personnalité qualifiée - M. Jouzel	75
Personnalité qualifiée - Mme Chabaud.....	77
Coopération - M. Verdier	79
Professions libérales - Mme Riquier-Sauvage et M. Gordon-Krief....	81
CFE-CGC - Mme Weber.....	83
Outre-mer - M. Lédée.....	85
Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse : M. Dulin.....	86
Agriculture - Mme Serres	89
Environnement et nature & CFDT & UNSA - M. Bougrain Dubourg.....	91
UNAF - M. Féretti	93
Artisanat - Mme Sassano.....	94
CFTC - M. Coquillion	96
CGT - M. Delmas et Mme Cailletaud	98
Associations - M. Charhon	100
VOTE SUR LE PROJET D'AVIS RÉUSSIR LA CONFÉRENCE CLIMAT PARIS 2015.....	103
VOTE SUR LE PROJET D'AVIS VINGT ANS DE LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE EN FRANCE : BILAN ET PERSPECTIVES DES POLITIQUES PUBLIQUES	103

ANNEXES	105
Annexe 1 - Diaporama illustrant les propos de Michel Jarraud, secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale.....	107
Annexe 2 - Diaporama illustrant les propos de Jean Jouzel, vice-président du groupe scientifique du GIEC.	118
Annexe 3 - <i>Réussir la Conférence climat Paris 2015</i> - Diaporama illustrant les propos de Céline Mesquida et Bernard Guirkinge, rapporteurs ..	126
Annexe 4 - <i>Vingt ans de lutte contre le réchauffement climatique en France : bilan et perspectives des politiques publiques</i> - Diaporama illustrant les propos de Gaël Virlovet, rapporteur	130

Présidence de M. Jean-Paul Delevoye

La séance est ouverte à quatorze heures trente.

M. le Président. Mes chers collègues, je déclare la séance ouverte.

COMMUNICATIONS***Personnalité associée***

M. le Président. Par décret du Président de la République en date du 20 avril a été nommée personnalité associée au Conseil économique, social et environnemental le docteur Monique Mellat qui siégera à la section des affaires sociales et de la santé. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Mouvement de personnel

M. le Président. Je vous informe du départ de Mme Isabelle Gautier - agent contractuel, recruté en qualité de sténotypiste - pour une retraite bien méritée au terme de onze années de fonction au sein de notre assemblée. Nous pouvons lui adresser, en votre nom tous, nos remerciements pour le travail accompli et tous nos vœux pour une très belle retraite.

Évolution des institutions de la République

M. le Président. Mes chers collègues, Vous avez tous suivi, dans la presse, les échanges entre le Président de l'Assemblée Nationale et le Président du Sénat sur l'évolution des institutions. Je leur ai indiqué que j'étais tout à fait étonné - en tant que président du CESE - de ne pas avoir été auditionné. Je les ai donc sollicités car dans ce jeu de mécano institutionnel - qui oublie l'essentiel de notre société déboussolée - nous avons peut-être, plus que jamais, besoin de quitter le champ des affrontements pour construire des espérances collectives.

Le CESE est plus que jamais nécessaire comme lieu de rassemblement, d'apaisement, d'écoute, de respect. Cette force de proposition de la société civile permet d'enrichir le débat politique. Ce n'est pas en supprimant les organisations intermédiaires ou cette assemblée, que l'on pourra mieux satisfaire sa soif du pouvoir plutôt que d'apporter des réponses à une société qui est en attente de visibilité.

J'ai écrit à la totalité des organisations membres de notre Conseil, car cette institution - à laquelle je crois et pour laquelle je me battraï - est directement liée à la façon dont chacune et chacun considère son utilité dans la République. Nous avons besoin de retrouver du crédit auprès des décideurs politiques et de renforcer les organisations syndicales et associatives. La précipitation est souvent mauvaise conseillère. Votre action de tous les jours, mes Chers collègues, votre souci d'échapper aux contraintes de l'urgence, la qualité de vos avis, l'importance de ceux-ci - puisque plus de 30 % des propositions ou recommandations - se retrouvent dans des projets de loi ou des questions écrites - témoignent de notre utilité. Ainsi, M. Fabius et Mme Royal reconnaissent tout l'apport de notre institution pour la préparation de ce formidable rendez-vous international de fin 2015, la COP21.

Problématique du numérique

M. le Président. J'ai reçu M. Verdier, directeur d'Etalab, pilotant l'accès aux données publiques (*OpenData*) et l'ouverture des institutions et des administrations publiques globales (*OpenGovernment*) à l'ensemble des citoyens. Je remercie Eric Pérès qui nous représente à la CNIL, et les rapporteurs qui, au sein du CESE, ont travaillé sur cette question importante de l'éducation au numérique. Nous sommes l'assemblée constitutionnelle qui a le plus travaillé sur la problématique du numérique, sur l'éducation au numérique, sur numérique et santé... Nous réfléchissons à comment apporter notre contribution et renforcer notre collaboration pour conforter le caractère très avant-gardiste du CESE et être très en pointe sur toutes les opérations relative à l'*OpenData*.

Réserve citoyenne

M. le Président. Mes chers collègues, je vous informe que je rencontrerai - accompagné de MM. Gordon-Krief et. Placet - le 5 mai 2015, Jean-Marc Sauvé, vice-président du Conseil d'État et Claude Onesta, dans le cadre de leur mission sur la réserve citoyenne.

Investissements d'avenir

M. le Président. Le 7 mai 2015, un entretien aura lieu avec M. Louis Schweitzer, Commissaire général pour les investissements d'avenir afin d'évoquer le troisième programme en cours de préparation concernant trois sujets nouveaux. Le commissaire est intéressé par les positions du CESE sur l'éducation, l'innovation non technologique et les modalités d'intervention de l'État dans les processus de recherche.

Évènements

M. le Président. Concernant les évènements, le Conseil participera à la commémoration des soixante-dix ans de la victoire du 8 mai 1945 en présence d'une délégation du Bureau.

Il est prévu aussi un déplacement au salon du Bourget le 18 juin à l'occasion du 51^{ème} salon de l'aéronautique et de l'espace. Nous pourrions faire coïncider cette visite avec la prise de parole sur la COP21 de Mme Royal et de M. Fabius qui nous font l'honneur de participer à notre assemblée plénière.

Contentieux

M. le Président. J'ai informé le Bureau de l'évolution de nos contentieux. Nous en avons un, engagé par M. Ferron contre le CESE. La Cour administrative d'appel de Paris l'a débouté. Je vous lis les arrêtés du jugement : « *Considérant qu'en l'absence de harcèlement et toute autre illégalité fautive imputable au CESE et à l'origine des préjudices allégués par M. Ferron, les conclusions à fin d'indemnisation présentées par celui-ci ne peuvent qu'être rejetées* ».

La Cour a ajouté que la décision d'octroi de la protection fonctionnelle à M. Ferron « *ne saurait être interprétée comme la reconnaissance de l'existence d'une situation de harcèlement moral et n'est pas, en tout état de cause, de nature à établir l'existence d'une telle situation* ».

Mesures en faveur de l'investissement public local

M. le Président. J'ai informé le Bureau d'un courrier de Mme Lebranchu, ministre de la Décentralisation et de la fonction publique qui faisait part de son souhait de recueillir l'avis du CESE sur les mesures actuelles en faveur de l'investissement public local et des éventuelles mesures complémentaires envisageables, dont le préfinancement du FCTVA au profit des collectivités territoriales et ce, avant le 31 juillet 2015.

Un débat a confirmé au sein du Bureau l'importance de ce sujet, quand les collectivités locales frappées par la baisse des dotations de fonctionnement ont arrêté des programmes d'investissement, ce qui pose un problème notamment à la fédération du bâtiment public.

Monsieur Ridoret, compte tenu de ses responsabilités, est directement intéressé par les réflexions que nous pourrions mener pour déterminer les mesures à prendre pour éviter ce « *no man's land* » qui pourrait suivre les échéances électorales.

Le manque de visibilité des dotations de l'État, ajouté à une instabilité potentielle - la loi de réforme territoriale ne précise ni les moyens ni les compétences - fait qu'il est essentiel que nous retrouvions le moyen de relancer l'investissement local par une réflexion qui ne concernerait pas uniquement le préfinancement du FCTVA.

Compte tenu des délais, le Bureau est convenu d'inviter les sections concernées - à savoir la section de l'économie et des finances et la section de l'aménagement durable des territoires - à réfléchir dès maintenant à ces questions dans l'attente d'une saisine officielle par le Premier ministre.

Colloque « Vivre ensemble »

M. le Président. Nous avons fait le point sur le prochain colloque « *Vivre ensemble* » - consacré au « *Changement climatique : Entre subir et réagir* » - programmé le 4 juin et labellisé COP21. Nous avons déjà enregistré plus de sept cents inscriptions et dix conseillers sont appelés à intervenir ; trois avis serviront d'appui aux travaux de cette journée et tous les autres avis et études relatifs aux enjeux de la COP21 seront disponibles pour les participants.

Nous recevons l'appui de cinq grandes entreprises qui nous ont assurés de leur soutien pour cette opération. Nous regrettons, malgré tous nos efforts, de ne pas arriver à respecter la parité homme/femme au sein de ce colloque. Nous souhaiterions nous en rapprocher le plus possible.

Présentéisme

M. le Président. Le Bureau a aussi consacré l'essentiel de ses débats à un premier échange sur le présentéisme, à partir des dispositions réglementaires qui régissent l'indemnité représentative de frais. Nous sommes convenus de reprendre le débat en juin après que chaque groupe ait organisé, en son sein, les échanges préalables à partir de la note juridique et factuelle présentée au Bureau et des bilans nominatifs sur la mandature, déjà communiqués à chaque groupe en ayant fait la demande.

Les présidents de groupe sont invités à transmettre à la secrétaire générale toutes leurs interrogations sur les incohérences parfois relevées entre un constat porté par notre administration et la réalité telle que vous la vivez. S'il y a des écarts, il serait intéressant de nous aider à les réduire, les corriger ou les supprimer.

Les textes stipulent que l'indemnité représentative peut être au maximum l'équivalent de l'indemnité de fonction - elle peut être également inférieure - et doit tenir compte des règles du présentéisme.

Nous avons très clairement affiché qu'il ne fallait pas mettre en place des sanctions, mais respecter une éthique justifiant l'utilisation de l'argent public, inciter chacun et chacune des membres à respecter la mission pour laquelle ils sont mandatés, enfin, corriger certains comportements cherchant à instrumentaliser les règles sans respecter le devoir et les obligations qui sont liés à un exercice pour lequel la République nous a mandatés.

Au cours des deux prochains bureaux, nous aurons un débat sur la réforme du régime de retraite des conseillers. Début juin, nous aurons une décision à prendre sur les règles de présentisme et d'absentéisme, qui ont vocation à être appliquées pour la prochaine mandature, et qui seront le fruit des réformes que nous avons engagées.

Indicateurs complémentaires au PIB

M. le Président. Le Bureau a également débattu de l'élaboration des indicateurs complémentaires au PIB, en partenariat avec France Stratégie. J'ai formulé le vœu qu'il serait préférable d'avoir des débats avant que les décisions soient prises. En Bureau, nous avons décidé de nous engager avec France Stratégie. Un colloque avait eu lieu et nous étions tous favorables à l'émergence d'indicateurs complémentaires au PIB ; c'était la réforme Stiglitz.

Les travaux du CESE avaient indiqué la voie en la matière. Manifestement, le niveau d'appropriation des membres a été insuffisant, créant des ambiguïtés, des débats et des difficultés. Tant que nous ne nous sommes pas appropriés les enjeux comme les procédures, il est difficile de partir sur une base stable et solide.

À l'unanimité, moins une abstention, le Bureau a décidé d'instaurer une commission *ad hoc* d'appropriation. Le délai de rendu de cette commission (le 27 mai) ne viendra pas impacter le respect de la loi votée par le Sénat et l'Assemblée nationale, visant à imposer l'ajout d'indicateurs. M. Le Clézio a accepté le principe d'une commission *ad hoc* d'appropriation, critique, où chacun pourra faire émerger ses interrogations, sans remettre en cause le tableau dans sa structure. Il ne s'agit évidemment pas de reprendre le travail dans sa globalité. Cependant, certains points méritent un débat et des explications. En particulier, la délégation à l'Outre-mer souhaitait une réflexion sur la mer qui a d'ores et déjà été intégrée, mais pas dans le tableau.

Trois dates de réunion sont proposées : les 5, 20 et 25 mai, entre 13 et 14 heures 30, afin de favoriser la plus large participation. Il s'agit de prendre le temps nécessaire de traiter les sujets les uns après les autres. Cette décision a été adoptée. La demande avait été formulée par le groupe des entreprises, elle a été acceptée par le Bureau.

Le Bureau avait à répondre à la consultation citoyenne qui lui était demandée par France Stratégie, pour voir si la compréhension des citoyens sur les indicateurs est réelle.

Il est prévu une consultation en ligne à partir des sites internet du CESE et de France Stratégie sur le choix des thèmes ; une enquête sur un panel représentatif de citoyens sur les demandes du tableau de bord et l'intelligibilité des indicateurs ; enfin, l'organisation d'ateliers citoyens sur la bonne compréhension des indicateurs proposés à ce stade. L'accord a été donné. En tant que représentants de la société civile, nous sommes à l'écoute de nos concitoyens et de la manière dont ils s'approprient les sujets. Nos concitoyens doivent savoir que c'est au sein de cette assemblée que leurs préoccupations sont les mieux entendues. Un budget de 30 000 € a été dégagé pour ce faire.

À l'issue d'un travail commun avec France Stratégie et de notre concertation interne, notre assemblée sera en mesure de se prononcer en totale indépendance. Le travail de concertation, qui fait l'objet de *consensus* et de négociations, n'obère pas la capacité de chacun et de chacune d'entre vous et de chacune de vos organisations de prendre position sur la nature des indicateurs qui vous seront présentés et qui seront le fruit de ce travail commun.

Saisine gouvernementale

M. le Président. Monsieur le Premier ministre, par lettre du 16 avril 2015, a saisi notre assemblée pour l'établissement d'un diagnostic complet de la mise en œuvre de la législation sur les travailleurs détachés en France et sollicite notre avis avant la fin du mois de septembre prochain. Le Bureau a confié cette saisine gouvernementale à la section du travail et de l'emploi, transformant ainsi l'auto-saisine adoptée par le bureau le 10 mars dernier, et intitulée *Les travailleurs détachés*. Ce sujet est extrêmement important. Le Premier ministre a insisté sur la capacité d'expertise de notre assemblée pour éviter la fragilité sociale, celle des conditions de travail, des travailleurs détachés, pour éviter la fragilité du tissu économique, la compétitivité ne pouvant se faire ni au prix de la dévaluation fiscale ni au prix de la dévaluation sociale.

Changements de titre de saisine

M. le Président. À la demande de la Présidente de la section du travail, le Bureau a accepté le changement de titre de la saisine initialement intitulée *Emplois de la transition écologique* qui devient *L'emploi dans la transition écologique*.

De même, à la demande de la Présidente de la section de l'environnement, le Bureau a accepté le changement de titre de la saisine initialement intitulée *Vingt ans de lutte contre le changement climatique - Bilan et perspectives des politiques publiques* Qui devient : *Vingt ans de lutte contre le réchauffement climatique en France - Bilan et perspectives des politiques publiques*.

Promotion des avis du CESE

M. le Président. Le Bureau, après avoir rappelé la décision prise de demander au directeur des services consultatifs, Pascal Rouet de développer les contacts avec les différents ministères, a constaté que plusieurs de nos rapporteurs - M. Dulin, Mme Crosemarie... - ont pu développer auprès de la Présidence de la République, du Premier ministre, des ministères, des contacts extrêmement utiles pour la promotion, la reconnaissance, la prise en compte de nos avis. Nous en sommes ravis.

Enfin, dernier point, je vous informe que nous n'aurons pas d'assemblée plénière le mercredi 10 juin 2015.

EXAMEN DES PROJETS D'AVIS

M. le Président. Mesdames et Messieurs les ambassadeurs, Mesdames et Messieurs, Chers collègues, cette séance est, à plus d'un titre, est tout à fait exceptionnelle, par l'importance du sujet, la qualité des intervenants et de l'assistance.

Trop longtemps, on a mis en avant le scepticisme, le manque d'intérêt et de mobilisation pour les questions climatiques au regard de l'importance des enjeux et de l'urgence.

Cette séance d'aujourd'hui offre un réel démenti. Je formule le vœu qu'elle présage d'une montée en puissance de cette mobilisation jusqu'au sommet de décembre prochain. Je souhaite donc ouvrir cette séance par de sincères remerciements à toutes celles et ceux qui, par leur présence, leur contribution, leur travail, nous offrent aujourd'hui ce moment fort de débat, mais surtout, de mobilisation autour d'une cause qui nous dépasse et d'un bien commun qu'il nous appartient d'entretenir : l'avenir de notre planète, mais aussi l'obligation que nous avons par rapport aux générations montantes.

Le Conseil économique, social et environnemental est un lieu de dialogue et de respect mutuel ; il peut aussi être le catalyseur d'une mobilisation collective et d'une action commune qui dépasse les intérêts catégoriels, nationaux, générationnels.

Vous avez noté, Chers membres, la présence nombreuse en tribune d'ambassadeurs et de membres du corps diplomatique. Ils sont aujourd'hui une centaine à avoir répondu à votre invitation.

Mesdames et Messieurs, nous sommes très sensibles à votre présence car elle augure de la mobilisation de la communauté internationale pour prendre la mesure des enjeux du réchauffement climatique et de la détermination à participer activement aux négociations.

Les rapporteurs se sont beaucoup inspirés d'initiatives existantes dans vos pays respectifs, ont été attentifs à vos positions et vos arguments ; ils auront tout à l'heure l'occasion de vous l'exprimer directement.

Votre mobilisation est telle qu'elle rend impossible la présentation de chacune et chacun d'entre vous. Je propose, chers collègues, que nous signifiions par des applaudissements collectifs notre reconnaissance.

(Applaudissements)

Sont présents également en tribunes les représentants des territoires avec la présence nombreuse des CESER, mais également de Claudy Lebreton, président de l'ADF, qui quittera ses fonctions prochainement après avoir défendu avec conviction et sens républicain l'avenir des collectivités territoriales et des départements et l'importance des échelons de proximité pour mieux leur associer, par la pédagogie, l'engagement citoyen dans une République fragilisée. Il est essentiel de retrouver des élans de solidarité.

Lier le local et le global, la régulation mondiale et l'initiative territoriale : votre présence côte à côte, Messieurs les représentants de la communauté territoriale, est un symbole en soi. Il nous rappelle qu'il y a quelques mois, nous avons accueilli ici le Sommet des régions présidé par Arnold Schwarzenegger.

Ce symbole est également le symbole de l'intelligence des présidents des deux sections concernées, M. Veyrier et Mme Ducroux, qui ont souhaité traiter de concert le sujet avec un respect mutuel, le sens de l'équilibre et de la complémentarité.

Je salue leur démarche, qui prouve que nous devons être tous, les uns et les autres, directement concernés ; et je vois surtout la volonté de placer le Conseil économique, social et environnemental au-delà des limites sectorielles et de répondre à ce défi générationnel.

Mesdames et Messieurs les présidents, merci de votre implication. Il convient naturellement d'y associer les rapporteurs qui partagent ces valeurs et animent ce souhait de collaboration : Céline Mesquida, Bernard Guirkingier et Gaël Virlouvét.

Madame la Présidente, Monsieur le rapporteur, vous avez aussi, avec la section, innové dans la méthode d'élaboration de nos avis en associant à vos travaux des classes d'école primaire, de collège et de lycée.

Ils sont ici présents aujourd'hui : en tribune, mais aussi dans l'hémicycle puisque quelques-uns de leurs représentants vont s'adresser à vous tout à l'heure. Je vous propose, Chers membres, de les féliciter à la hauteur de leur implication et de la qualité du travail fourni, et que vous allez découvrir. Il s'agit des CM1/CM2 de l'école Notre Dame à Landéan, en Ille-et-Vilaine et du lycée Renoir à Angers, accompagnés de leurs professeurs et par quelques parents. Ont aussi participé des élèves du collège Saint-François-de-Sales à Gien.

Chers enfants, Chers lycéens, Chers collégiens, merci de votre présence.

(Applaudissements)

Je voudrais aussi, dans la lignée des travaux de notre groupe de jeunes, que le Conseil économique, social et environnemental continue, de différentes manières, de s'ouvrir à la jeunesse. Nous parlons donc aussi sous l'œil averti des générations futures. Nous aurons l'occasion de mesurer à quel point ils ont pleinement intégré les enjeux du réchauffement climatique et sont probablement notre meilleur espoir pour changer durablement les comportements. C'est un défi qu'ils abordent avec la conviction que les solutions existent, que l'avenir sombre qu'on leur dessine souvent n'a rien d'inéluctable et qu'ils sont porteurs d'un autre rapport, à l'autre et à l'environnement.

Je voudrais aussi saluer la présence de Mme Brovelli, vice-présidente, et de M. Bichat, secrétaire de l'Amicale des anciens conseillers, qui nous font le plaisir à chaque fois d'assister à nos séances plénières.

Le dernier symbole réside probablement dans la fertilisation croisée du regard de l'expert et du scientifique avec le regard de la société civile. Jean Jouzel l'incarne mieux que quiconque au sein de notre assemblée et nous vous sommes redevables, Cher Jean, de nous permettre quotidiennement de hisser notre niveau de connaissance (et de conscience) par votre apport.

Vous nous faites l'amabilité de dresser le constat par quelques mots aujourd'hui, aux côtés de Michel Jarraud, que je salue, secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale, présent au banc du gouvernement, et que nous remercions sincèrement d'avoir accepté notre invitation.

(Applaudissements)

C'est ce message de mobilisation et d'espérance que nous pourrions porter aux ministres puisqu'ils viennent à deux. Contrairement à ce qui vous avait été indiqué dans l'ordre du jour, Mme Ségolène Royal sera présente, mais aussi M. Laurent Fabius, qui viendront clore notre séance. Nous pourrions renouveler demain ce message devant M. Janos Pasztor, sous-secrétaire général aux changements climatiques, représentant officiel de M. Ban Ki-Moon, Secrétaire général de l'ONU, et M. Guy Rider, directeur général de l'Organisation internationale du travail.

Je souhaiterais enfin clore ce propos introductif en rappelant, en écho aux réflexions sur le bilan de la mandature, la régularité et la cohérence de l'engagement du Conseil économique, social et environnemental sur les questions climatiques et environnementales.

C'est un apport incontestable de cette mandature d'avoir permis un dialogue entre les environnementalistes, nouveaux entrants au CESE, et leurs homologues. Un dialogue qui a connu des périodes difficiles, mais qui s'est construit sur la durée. C'est un constat que vous partagez unanimement : votre connaissance réciproque, nourrie par plus de quatre ans de travaux communs, vous permet d'aller plus loin dans le *consensus* et l'audace des préconisations en cette fin de mandature.

Vos deux sections ont beaucoup travaillé sur ces questions : on peut citer les avis sur les négociations du G20, de Durban, sur le sommet de Rio, les avis sur la biodiversité, l'éducation au développement durable ou les inégalités sociales et environnementales. Avec une volonté sans faille de travailler en cohérence et en exhaustivité avec le travail aussi préalable sur l'adaptation au changement climatique.

Une préoccupation largement partagée au sein des autres sections, à qui vous apportez des contributions très appréciées des parlementaires, par exemple sur la transition énergétique. La section du travail et de l'emploi - sur l'emploi dans la transition énergétique - et la section des activités économiques - sur le stockage de l'électricité - rendront leurs travaux prochainement. J'y associe aussi notre délégation à l'Outre-mer, étroitement impliquée dans ces enjeux, ainsi que la section de l'aménagement durable des territoires et celle de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, avec ses travaux sur les sols et l'agriculture familiale.

Cette mobilisation est largement antérieure à nos débats de ce jour. Elle se poursuivra bien évidemment puisque notre colloque annuel - « *Vivre ensemble* » - sera consacré au réchauffement climatique, « *Entre subir et agir* », le 4 juin prochain. Nous aurons aussi une rencontre des Conseils économiques, sociaux et environnementaux africains et francophones avec l'UCESIF à Dakar début juillet et des Conseils économiques et sociaux européens le 13 juillet, avant de réunir ces deux réseaux le 23 octobre.

Nous aurons également l'occasion d'accueillir au Palais d'Iéna quelques temps forts. Sous toute réserve, nous aurons peut-être la faculté d'accueillir le *Sommet des Consciences*, le 21 juillet, Lancé par Nicolas Hulot, qui entend donner la parole aux principales Autorités morales et religieuses sur la question climatique comme acteurs potentiels essentiels du changement des comportements collectifs et individuels.

De manière plus certaine, nous accueillerons la Conférence de la Confédération syndicale internationale, consacrée au Climat, les 14 et 15 septembre 2015.

Sans plus tarder et en vous priant de m'excuser pour la longueur de ce propos introductif, je laisse la parole à Anne Marie Ducroux, présidente de la section de l'environnement, afin de pouvoir lancer cette séance qui va débiter par la parole des jeunes.

La parole est à Mme Ducroux, présidente de la section de l'environnement.

Mme Ducroux. Merci, Monsieur le président. Il est vrai que dans tous nos avis, il y a un fil rouge, une constante de nos recommandations : mobiliser la société civile organisée, dans son ensemble, mais aussi les citoyens d'aujourd'hui et de demain. Le projet d'avis que nous rendons ne fait pas exception. C'est une préoccupation constante que de mettre en mouvement une société derrière des engagements publics, des textes publics. C'est la première raison qui nous amène, aujourd'hui, à inviter des classes avec nous.

Il y en a une seconde. Plusieurs fois au cours de cette mandature, vous le savez, nous avons voulu innover - et cela nous tient à cœur - en ouvrant le Conseil économique, social et environnemental à un ensemble d'acteurs et par un ensemble d'initiatives - notamment celle que nous avons prise d'une plateforme réunissant toutes les actions que mène l'éducation - et un grand nombre d'acteurs, car il est important que chacun visualise que beaucoup de choses se font, que beaucoup d'acteurs sont actifs et que chacun a envie ou peut contribuer à la place qui est la sienne.

Dans cet esprit d'ouverture, nous avons souhaité associer trois classes, que vous avez citées, Monsieur le président.

Quels sont nos objectifs à travers cette association ? Nous avons envie de proposer à ces citoyens d'aujourd'hui et de demain de s'emparer des enjeux du climat, de comprendre la nature du questionnement autour du réchauffement climatique, de les faire entrer dans une thématique qui les concerne aujourd'hui et demain. Mais nous avons aussi eu envie de partager avec eux le processus collectif qu'est celui du Conseil économique, social et environnemental : la délibération à plusieurs. Il nous tenait à cœur, au travers de cette expérience, de montrer ce que nous vivons tous dans nos sections, ici, au Conseil économique, social et environnemental, dont beaucoup témoignent quand ils connaissent le processus, à savoir la richesse d'entendre des experts, des personnalités qui viennent nous apprendre beaucoup de choses, celle de délibérer ensemble, de chercher des *consensus*, d'identifier les désaccords et, au final, par des analyses et des débats communs, d'élaborer des recommandations pour aller plus loin et tracer des pistes pour l'avenir.

Cela nous a semblé important de faire entrer des citoyens d'aujourd'hui dans les débats de demain et de leur apprendre à entrer dans une forme de citoyenneté qui nous tient à cœur. En cela, nous avons souhaité aussi être cohérent avec les recommandations que nous avons faites dans notre avis sur l'éducation à l'environnement et au développement durable, car c'est une des choses que nous préconisons très précisément.

De manière symbolique aussi, nous voulions nous inscrire dans le mouvement de mobilisation des jeunes pour la COP 21 car il y aura énormément d'événements. Les trois classes qui sont associées ouvrent, en quelque sorte, un peu les voies. Vous verrez qu'avec toute l'impulsion donnée par Gaël Virlovet à cette association des classes, mais aussi grâce à trois conseillers de la section qui les ont accompagnés au fur et à mesure de notre travail, combien ils ont travaillé avec beaucoup d'implication, de sérieux, de passion sur ce sujet, d'inventivité, de créativité. Je crois que c'est un grand jour pour eux, car ils s'appêtent à restituer leurs travaux dans la troisième assemblée de la République ; c'est un grand pas dans la citoyenneté.

Avant de leur laisser la parole, je voudrais aussi remercier le Bureau du Conseil économique, social et environnemental qui nous a permis cette expérimentation. Vous nous avez aussi donné les moyens de faire venir les élèves aujourd'hui ; c'était important pour nous. Un énorme coup de chapeau aux élèves, car c'est un grand jour pour eux.

Mais je ne voudrais pas terminer sans un coup de chapeau très particulier aux enseignants qui les ont accompagnés pendant toute la durée de ces travaux. Ils font un travail remarquable avec une conviction sans faille, ce qui mérite un énorme remerciement à leur égard.

Personnellement, je suis très fière de les honorer aujourd'hui dans cette mission très importante pour la vie de la République.

(Applaudissements)

Nous commencerons par écouter les élèves de primaire de l'école Notre Dame de Landéan, désignés par leurs camarades pour présenter leurs travaux. Ils ont fait un énorme travail qui nous a beaucoup impressionnés. Nous avons discuté avec eux par visioconférence, en direct.

Sans leur dire encore laquelle, je leur ai dit qu'ils auront une petite surprise tout à l'heure. Puis, nous entendrons et regarderons le film produit par le lycée Renoir d'Angers, qui a pour spécialité d'avoir fait un travail audiovisuel, avec une petite surprise sur la façon dont ils contribuent à nos travaux.

M. le Président. La parole est aux élèves représentant la classe CM1 CM2 de l'école Notre Dame de Landéan, Ilann Barbedette et Lou Pautonnier, accompagnés de leur professeur.

**PRÉSENTATION PAR ILANN BARBEDETTE ET LOU PAUTONNIER,
- ACCOMPAGNÉS PAR DIANA LEFEUVRE, ENSEIGNANTE - DE LA
CLASSE CL1/CM2 DE L'ÉCOLE NOTRE DAME À LANDÉAN
DE LEURS AVIS ET RAPPORT**

Ilann Barbedette. Merci de nous avoir permis de vivre cette incroyable expérience. Nous avons eu la chance de pouvoir faire un rapport - à la manière du Conseil économique, social et environnemental - sur la participation de tous à la réduction des gaz à effet de serre depuis vingt ans. Nous avons accepté de le faire pour montrer que des enfants en sont capables, que nous aussi nous pouvons réfléchir et discuter sur le changement climatique.

Nous avons préparé et fait passer neuf auditions : sept en classe, une lors d'une visite d'entreprise et une lors d'une conférence - avec sept autres classes - avec M. Jean Jouzel. Travailler à la façon du Conseil économique, social et environnemental, c'était comme si nous étions des grands ; nous avons vraiment apprécié.

Ce sont les chercheurs du GIEC, comme Jean Jouzel, qui ont alerté sur le changement climatique. Nous avons besoin d'eux pour l'étudier et nous dire ce qui se passe et ce qui risque de se passer. Cela ne fait pas longtemps que l'on parle de changement climatique. À la région Bretagne, par exemple, on ne s'en occupe que depuis 2006 ; avant, l'État français ne leur avait pas demandé de le faire, ce n'était pas leur mission.

À l'école, on trouve l'effet de serre et le changement climatique dans les manuels que depuis 2008. Le changement climatique n'est pas dans les

programmes de 2008 comme un savoir, un fait à enseigner, mais il permet de réfléchir et de faire des hypothèses et de travailler sur la démarche scientifique.

Le changement climatique a aussi un impact sur les chaînes alimentaires. Elles sont fragiles ; si on casse un morceau, tout se casse. Nous avons aussi travaillé sur toutes les sources d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre. En Bretagne, nous ne produisons pas beaucoup d'électricité et en plus, il n'y a pas beaucoup d'éoliennes. Nous utilisons trop les voitures et les camions, ce qui produit beaucoup de gaz à effet de serre. Nous n'utilisons pas assez le train.

L'agriculture sur le pays de Fougères, c'est 61% des gaz à effet de serre. C'est surtout le méthane qui vient des animaux et le protoxyde d'azote. Notre forêt domaniale est une hêtraie mais avec le changement climatique, le hêtre risque de disparaître.

Beaucoup de maisons ne sont pas bien isolées. Les fenêtres ne sont pas au sud. Beaucoup de gens ne savent pas à qui s'adresser pour être aidé. Il faut faire en sorte que les gens comprennent ce qui se passe.

Des entreprises font beaucoup d'efforts pour réduire les gaz à effets de serre comme celle que nous avons visitée et, par exemple, produire des moteurs qui consomment moins. Tout est expliqué dans notre rapport avec des dessins et des graphiques pour que ce soit plus facile à comprendre.

Lou Pautonnier. Comme le Conseil économique, social et environnemental, nous avons écrit un avis. Nous avons choisi tous ensemble des préconisations dans les différents domaines. Dans chacun des domaines, nous en avons retenu une principale pour aujourd'hui.

Pour l'énergie, diminuer la consommation d'énergie et d'électricité.

Pour le transport, penser à remplir plus les voitures, faire du covoiturage et ne se déplacer en voiture que quand nous en avons besoin.

En agriculture, aider les cantines pour qu'elles achètent des produits locaux durables.

Pour la forêt, ne pas couper d'arbre sans en replanter un - encore mieux, en planter deux - à chaque fois qu'on en coupe un.

Pour le bâtiment, continuer à aider les gens à isoler leur maison, surtout ceux qui n'ont pas les moyens. Il faut de l'argent et des personnes pour les conseiller. Beaucoup de gens ne savent pas à qui s'adresser.

Pour l'industrie, faire connaître les entreprises qui luttent contre le changement climatique et encourager les autres aussi à le faire, car elles permettent de réduire les gaz à effet de serre mais aussi de faire des économies.

Notre domaine, c'est l'école. Voici donc, avec plus de détail, nos préconisations pour l'éducation de tous.

Les choses changent comme les programmes. On n'apprend plus les mêmes choses qu'il y a vingt ans et on n'apprend plus certaines choses, mais d'autres, comme le changement climatique, qui sont importantes pour notre avenir.

D'abord, il faut que l'on comprenne ce qui se passe. Les faits qu'on observe déjà. Ensuite, il faut réfléchir, faire des hypothèses, accepter qu'on peut se tromper, qu'il faut alors recommencer et ne pas baisser les bras.

Les futurs citoyens doivent apprendre à questionner le monde qui les entoure. Ils doivent apprendre à adopter des gestes respectueux pour leur environnement. Enfin, on peut apprendre plein de choses à l'école pour réduire les gaz à effet de serre. On étudie en sciences et en géographie les transports, l'énergie, les déchets, la biodiversité et les chaînes alimentaires, l'agriculture. En technologie, on peut apprendre à faire des voitures avec peu de frottements.

L'école doit nous aider à nous préparer à réfléchir sur notre avenir, sur ce qu'on pourra faire pour lutter contre le changement climatique.

Il faudrait que tout le monde puisse, comme nous, apprendre tout cela. Il faut leur expliquer pour qu'ils comprennent que c'est important et qu'ils décident de limiter les gaz à effet de serre.

Pour conclure, les gens ne sont pas encore convaincus par le changement climatique. Il faut leur expliquer pour qu'ils comprennent que c'est vrai. Cela a déjà commencé à changer ; c'est compliqué de prendre conscience qu'il y a quelque chose qui est en train de changer, car c'est peut-être dans vingt ou trente ans que les conséquences seront graves et que l'on verra vraiment le changement climatique.

Nous pensons que les gens ont peur du changement climatique car cela les oblige à changer et ils ont peur du changement. Il faut leur expliquer que c'est normal de changer. Pour aider au changement, il faut regarder ce qui est positif, ce qui est bon pour tous, pour que les gens acceptent de changer pour limiter les gaz à effet de serre et agissent de leur propre volonté. Il faudrait faire comme nous.

(Applaudissements)

M. le Président. Merci.

Mme Ducroux. Pardonnez-moi, je n'ai pas cité les enseignants : Diana Lefeuvre, Francis Bouquet et Murielle Jamet. Ils sont les artisans de ce travail très important. Les enfants nous ont livré une petite phrase : « *Nous ne comprenons pas pourquoi les adultes ont tant de mal à changer, parce qu'on nous demande tout le temps de changer !* ».

(Applaudissements)

**PRÉSENTATION PAR FARID DIB ET LOUISA PARIS, LYCÉENS
- ACCOMPAGNÉS DE FRANCIS BOUQUET, ENSEIGNANT -
DU TRAVAIL DU LYCÉE JEAN RENOIR D'ANGERS**

(Diffusion d'une vidéo)

M. le Président. Merci. J'invite les deux représentants du lycée Renoir d'Angers à venir s'exprimer à la tribune.

Francis Coquette. Bonjour à tous. Ce projet a été proposé par le CESE, par Gaël Virlovet qui est venu nous voir en octobre 2014. Il nous a lancé un défi : « *accepteriez-vous de travailler pour le CESE ?* »

Nous étions à un déjeuner de travail avec les éco-référents du lycée, élèves volontaires qui participent à des actions. Nous avons deux problématiques. La première était de savoir comment mobiliser les Français pour la COP 21 et la seconde, quels gestes, quelles attitudes préconiser pour limiter les gaz à effet de serre ?

La marque de fabrique du lycée, comme l'a rappelé Anne-Marie Ducroux, ce sont les films. Je remercie Laurent Girard et Emmanuel Deruel, mes collègues de ciné audiovisuel de m'avoir accompagné dans ce projet. Catherine Chabaud a été notre marraine et une précieuse conseillère pour organiser notre court métrage. La difficulté a été de réaliser un montage, relativement court, à partir de nombreuses heures de tournage.

Je laisse la place aux lycéens qui ont bien travaillé.

(Applaudissements)

Farid Dib. Bonjour à tous. Je m'appelle Farid Dib. Je suis en terminale S au lycée Renoir et je suis éco-référent. Qu'est-ce que les éco-référents ? Nous sommes une quinzaine d'élèves volontaires principalement en classe de terminale et de première. Nous avons réfléchi aux problématiques que M. Gaël Virlovet nous a proposées en début d'année.

Nous avons réalisé plusieurs travaux, notamment le film que vous venez de voir. Nous avons aussi organisé une semaine du développement durable au sein du lycée qui a lieu en ce moment. Nous organisons une collecte de papier dans le lycée.

Notre but, grâce à nos actions et au-delà, c'est sans doute de mobiliser les élèves. Peut-être que nous ne touchons pas le cœur de la plupart d'entre eux, mais notre démarche intrigue. C'est déjà un grand pas vers une prise de conscience générale que le climat et l'empreinte carbone doivent faire réagir les gens.

Nous espérons y contribuer à travers nos actions et nos idées.

(Applaudissements)

M. le Président. Merci.

Louisa Paris. Bonjour à tous. Je m'appelle Louisa, éco-référente au lycée Jean Renoir. Ce film était pour nous le support le plus efficace pour faire passer ce message. Nous avons réalisé des sondages, des interviews, des micro-trottoirs. Nous avons donc beaucoup de matière. Pourtant, nous avons dû réaliser un film de 8 minutes seulement. Ce fut compliqué et nous avons eu beaucoup de travail, mais grâce à la coopération de chacun, nous avons réussi à vous présenter notre film. Et nous sommes fiers de vous l'avoir montré !

M. le Président. Merci à vous et merci également aux enseignants !

(Applaudissements)

M. le Président. Mes chers collègues, un petit clin d'œil : les représentants de l'Ambassade des Pays-Bas sont venus ici en *Vélib'*.

INTERVENTION DE MICHEL JARRAUD, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE

M. le Président. Mes chers collègues, nous allons maintenant entendre Michel Jarraud, secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale. Il est ingénieur en météorologie. Il est passé par l'École Polytechnique. Il a débuté sa carrière en tant que responsable du service des prévisions de la météorologie nationale, devenu Météo France. Il a ensuite dirigé le Centre européen de météorologie, situé près de Londres, avant d'entrer au sein de l'Organisation météorologique mondiale. Il préside l'Agence de l'eau des Nations-Unies.

Monsieur Jarraud, je vous cède la parole.

M. Jarraud. Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les représentants du corps diplomatique, Mesdames, Messieurs, Chers jeunes invités, je commence par une anecdote car j'ai été très touché par les interventions des élèves de CM1, CM2 : j'ai moi-même commencé mes observations météorologiques lorsque j'étais au CM1 !

En matière de météorologie, il faut bien comprendre que la coopération internationale est absolument essentielle car, dans ce domaine, aucun pays ne peut se débrouiller seul, mêmes les plus grands. L'Organisation météorologique mondiale a pour vocation d'assurer cette coopération, en collectant les observations météorologiques en temps réel, en promouvant la science, la technologie, en fournissant et en transformant ces avancées scientifiques en services. Au bout du compte, il s'agit de contribuer à l'ensemble des secteurs socioéconomiques, ainsi qu'à la protection des personnes et des biens (*Cf. diaporama publié en annexe au présent compte rendu*).

En matière de climat, le scepticisme est aujourd'hui beaucoup moins fort. Il y a effectivement des constats indiscutables. J'en profite pour souligner que Jean Jouzel, avec des milliers d'autres scientifiques, a participé à la consolidation des connaissances scientifiques.

Les concentrations de gaz à effet de serre, le CO₂, le méthane, l'oxyde nitreux ont atteint des concentrations record. Année après année, nous battons de nouveaux records, et ce depuis plus de 800 000 ans. On peut négocier beaucoup de choses mais on ne peut négocier avec les lois de la physique !

Ces concentrations de gaz à effet de serre se traduisent par un réchauffement de l'atmosphère. Depuis les années 1950, année après année, on observe l'évolution de la température globale. Certes, il existe une grande variabilité d'année en année. Toutefois, on constate une tendance au réchauffement. L'année 2014 fut la plus chaude, par une marge certes très faible, mais c'était la plus chaude. Bien que qu'elle n'ait pas été une année « *El Niño* », cette tendance au réchauffement s'accroît.

Pour minimiser ces vaines polémiques - par exemple, le réchauffement marque-t-il une pause ? - nous conseillons d'utiliser une démarche scientifique solide : filtrer ces oscillations rapides et observer sur des moyennes de 10 à 30 ans. Depuis 50 ans, chaque décennie a été plus chaude que la précédente. Ce réchauffement a donc tendance à s'accélérer.

Il y a de grands phénomènes d'interactions entre les océans et l'atmosphère et donc une grande variabilité. Par conséquent, la recommandation officielle est d'observer sur une période de 30 ans : depuis le début du XX^e siècle, chaque période de 30 ans a été plus chaude que la précédente. Ce sont des faits indiscutables. Le GIEC (dont le groupe de travail n°1 est présidé par Jean Jouzel) a beaucoup contribué à apporter des réponses.

Année après année, la banquise fond. Même s'il existe une variabilité importante selon les années, la tendance est à la fonte de la banquise (tant en surface qu'en volume).

Quand on parle du réchauffement, on a tendance à penser au réchauffement de l'atmosphère. Il se trouve que la plus grande partie du déséquilibre thermique, la plus grande partie de cette chaleur excédentaire est stockée dans l'océan (à plus de 90 %). Sur le graphique projeté, les zones jaunes et rouges correspondent au réchauffement, les zones bleues à un refroidissement. Ce n'est donc pas homogène, mais la tendance est globalement au réchauffement. On observe un réchauffement dans les 700 premiers mètres de l'océan.

Il y a un réchauffement important de l'océan. Une partie de cette chaleur excédentaire est relâchée, en cas de phénomène « *El Niño* » ; le prochain se traduira très certainement par de nouveaux records de température dans l'atmosphère.

Phénomène moins connu et moins apprécié : l'océan devient de plus en plus acide. L'océan capte une partie importante du dioxyde de carbone, lequel contribue à acidifier l'océan. Cette acidification est loin d'être négligeable et a déjà des impacts sur les écosystèmes.

Un autre impact peut être mesuré avec une très grande précision, en particulier grâce aux mesures satellitaires : l'élévation du niveau de la mer. On pense que l'océan est plat. En réalité, il ne l'est pas puisqu'il existe de grandes différences entre ses différentes parties. La zone située près des Philippines est la partie de la planète où l'élévation du niveau de la mer a été la plus rapide depuis 50 ans. En moyenne, le niveau de la mer s'élève de 3,2 millimètres par an. Aux Philippines, il s'élève de 1,2 centimètres par an, soit trois à quatre fois plus que la moyenne globale. Il y a quelques années, les Philippines ont été affectées par un typhon, beaucoup plus fortement qu'elles ne l'auraient été il y a 50 ans à cause de cette élévation du niveau de la mer.

La France n'est pas épargnée par les événements extrêmes et les catastrophes naturelles. Chaque partie de la planète est affectée par des catastrophes (chaleur, sécheresse, inondations, vagues de froid dans certains cas...).

Lorsque la vague de froid se concentre sur une partie très industrialisée, par exemple au nord-est des États-Unis, cela alimente les arguments des sceptiques : « *Comment peut-on parler de réchauffement alors qu'il y a cette vague de froid ?* ». Le nord-est des États-Unis est certainement très important au plan économique. Il représente pourtant une partie minuscule aux plans géographique et climatique.

L'ensemble de la planète subit un réchauffement. Il ne faut donc pas se laisser abuser ou tromper par ces zones plus froides.

Les catastrophes naturelles augmentent. Au cours des 50 dernières années, les catastrophes d'origine hydrométéorologique représentent globalement 80 à 90 % des catastrophes naturelles. Elles représentent une partie majoritaire des pertes économiques.

Cependant, il y a de bonnes nouvelles puisque nous sauvons de plus en plus de vies grâce aux alertes précoces. Les alertes permettent de sauver des vies dans le cas de catastrophes d'origine hydrologique, climatologique et météorologique. En revanche, les pertes économiques continuent d'augmenter de manière exponentielle et ce pour des raisons variées. Il s'agit de mieux intégrer les informations disponibles pour sauver encore plus de vies et minimiser l'impact économique de ces événements extrêmes.

Le climat est un facteur aggravant car le nombre de catastrophes continue d'augmenter. Ces risques vont augmenter de manière différente suivant les types de catastrophes. Par exemple, on peut s'attendre à des vagues de chaleur plus fréquentes et intenses. Une vague de chaleur, aujourd'hui qualifiée d'exceptionnelle, deviendra pratiquement la norme à la fin de ce siècle, dans un scénario moyen. Dans les pires scénarios, on parle d'un réchauffement global compris entre 4 et 6 degrés, voire plus.

C'est considérable. C'est plus que la différence entre la période glaciaire et la période interglaciaire.

Comment peut-on arriver à 2 degrés ? Je crois que l'on peut penser à ces 2 degrés un peu en termes de bucher. Le dioxyde de carbone que vous injectez dans l'atmosphère y reste pendant très longtemps.

Au rythme où nous allons actuellement, il ne sera plus possible de rester sur cette barre des 2 degrés si nous ne prenons pas des actions rapides et courageuses à Paris. C'est le lien avec la COP. Nous ne réussirons à maintenir le réchauffement sous la barre des 2 degrés que si des actions courageuses et ambitieuses sont prises à Paris. Sinon nous pourrions oublier les 2 degrés. À ce moment-là, il s'agira d'essayer de limiter les « *plus ou moins 4 degrés* », mais à chaque fois les impacts et le coût de l'adaptation seront de plus en plus importants.

Il faut voir les investissements à faire maintenant comme des investissements très rentables car si on ne les fait pas maintenant, il faudra, plus tard, payer plus cher. Nous devons alors présenter nos excuses aux jeunes générations car ce sont elles qui paieront le prix de notre inaction.

Nous avons le choix ; nous pouvons choisir le scénario de gauche ou celui de droite. Le scénario de gauche correspond à des objectifs ambitieux à Paris, le scénario de droite est : « *on continue comme si de rien était et voilà le résultat pour le climat de la planète...* »

Vous avez l'habitude des services météorologiques pour le lendemain, pour les jours qui suivent. Quand on parle d'informations à plus grande échéance, on parle de probabilités, de scénarios. Or, il s'agit de prendre des décisions. Vous êtes tous amenés à prendre des décisions dans vos régions, dans vos secteurs d'activité ; il s'agit d'un processus de décision qui est très différent et beaucoup plus complexe que le processus auquel on est habitué actuellement. Il s'agit d'avoir une échelle suffisante. Jean Jouzel vous fera sûrement un zoom sur la France et sur ces échelles, mais prenons les secteurs qui sont particulièrement liés au climat : l'agriculture et la sécurité alimentaire.

En Afrique, l'essentiel de l'agriculture n'est pas irriguée, elle est fluviale. Elle est sensible aux aléas météorologiques et climatiques. Le changement climatique se traduira par un risque accru sur la sécurité alimentaire, un risque accru au niveau des catastrophes naturelles, au niveau de la disponibilité et de la gestion des ressources en eau, un risque accru au niveau des liens entre climat et santé... Une partie majoritaire de la population mondiale vit d'ores et déjà dans un environnement urbain, qui fait partie du problème mais aussi des solutions. Il permet d'avoir des approches différentes.

Pour illustrer cela et faire passer le message, vous avez ici un bulletin de TF1, mais c'est quelque chose que nous avons fait dans plus de 40 pays pour illustrer quel sera un bulletin météo pour l'année 2050. Ce n'est pas de la science-fiction mais des bulletins météo qui sont basés sur les scénarios les plus probables des scientifiques du GIEC.

Comment peut-on aider au succès de la COP à Paris ? On peut y contribuer à plusieurs niveaux ; d'abord en informant les négociateurs et en leur donnant les meilleures informations possible, les plus crédibles, les plus précises au niveau des émissions de gaz à effet de serre, de l'écart entre les engagements des États et ce qui est nécessaire, les informations sur l'impact des décisions ou l'impact des non-décisions. On peut aider également au niveau de l'atténuation en apportant un appui scientifique aux décisions : solaire et non solaire ; hydraulique ; éolien ; y aura-t-il assez d'eau pour le refroidissement de telle ou telle centrale ? La France a annoncé un engagement de 1 milliard pour le Fonds vert, pour le soutien aux pays en développement ; une partie de ce fonds doit être alloué à des actions d'impression et à renforcer dans les pays en développement, la base scientifique de connaissances. On ne doit pas prononcer le mot « décision » si l'on ne dispose pas des informations solides afin de vous informer, vous les décideurs, sur les meilleures stratégies.

Soutien à l'adaptation : quand les décisions sont prises - au niveau du renforcement des équipements, de construction de barrages, d'investissement de construction de telle ou telle centrale - il s'agit d'intégrer non seulement les informations du passé - le passé n'est plus un indicateur suffisant pour le futur - mais d'intégrer ces scénarios dans le futur.

Renforcement des services nationaux qui peuvent fournir ces informations. Je pense en France au service hydrologique, au service de météorologie de Météo France, chaque pays a des structures différentes, il s'agit que ces décisions soient basées sur les meilleures informations possible.

(Applaudissements)

M. le Président. Merci Monsieur Jarraud.

**INTERVENTION DE JEAN JOUZEL,
VICE-PRÉSIDENT DU GROUPE SCIENTIFIQUE DU GIEC**

M. le Président. La parole est à M. Jean Jouzel.

M. Jouzel. Monsieur le président, Chers collègues, Cher Michel Jarraud, Chers enseignants, j'ai beaucoup de plaisir à intervenir devant vous et vos élèves. Nous vous remercions de votre implication.

Comme l'a indiqué Michel Jarraud, nous devons, dans le cadre de cette présentation, tenir compte de la situation au plan mondial, à l'échelle mondiale, et décliner sur des aspects, de dimension plus modeste, pour la France.

Le message est simple : la France n'échappera pas au réchauffement climatique. J'ai remis deux rapports à Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie - un l'an dernier et un cette année.

La France n'échappe pas au réchauffement climatique même si - par rapport à ce que l'on observe à l'échelle mondiale - elle s'en sort peut-être un peu mieux. En France, 2014 a été l'année la plus chaude que nous ayons connue depuis 1900 et ce malgré un été que l'on pourrait qualifier de « pourri » : il était plutôt assez froid, plus que la moyenne. Si la France a eu l'année plus chaude en 2014, c'est à cause d'un hiver très doux avec beaucoup de précipitations et un automne très doux (*Cf. diaporama publié en annexe au présent compte rendu*).

Michel Jarraud vous a présenté deux scénarios. Nous pouvons analyser l'évolution du climat de la France avec deux modèles ; il peut y avoir une différence entre les modèles, tant à l'échelle nationale que régionale. Ainsi, vous voyez que l'on peut avoir, à la fin du siècle, un réchauffement de 4 à 5 degrés en France, plus important dans le sud-est et dans le nord.

On se souvient tous de l'été 2003 : c'était 3 degrés plus chaud qu'un été moyen du XXème siècle. À la fin du siècle, on pourrait avoir des canicules en moyenne, encore plus chaudes de 4 à 5 degrés. Les étés caniculaires de la fin du siècle pourraient être de 8 à 9 degrés plus chauds qu'un été moyen. On voit bien l'amplitude de ces changements.

À l'inverse, si vous prenez l'autre scénario, les moyennes resteront « normales », du niveau d'un été moyen, pas plus chaud que l'été 2003.

Le problème de l'hiver est un peu différent. Voici les précipitations estivales. Elles sont marquées, sur le pourtour méditerranéen en tout cas, par des diminutions et des problèmes d'accès à l'eau sur la partie sud-est de la France. C'est vrai dans les deux modèles.

En revanche, et c'est ce que l'on a vécu à l'hiver 2013-2014 : un hiver avec des perturbations à répétition qui viennent de l'Atlantique et pratiquement deux fois plus de précipitations en Bretagne qu'une année normale, avec son lot d'inondations. Ces hivers avec des précipitations plus importantes sur la façade atlantique risquent de se reproduire dans un climat plus chaud tout simplement parce que ces masses d'air sont très riches en eau.

Il y a donc une série d'impacts sur la France ; c'est un peu ce qui a été étudié avec les problèmes des assurances, les problèmes liés aux inondations. Le gonflement des argiles est un problème en France, que certains vivent encore après ces étés chauds et ces problèmes qui se sont posés. C'est aussi le fait d'avoir des périodes de sécheresse et d'inondations successives. La submersion marine est un vrai problème ; on cite le Languedoc-Roussillon dans cette étude, mais c'est vrai pour certaines autres régions de la façade atlantique.

Dans le rapport sur l'élévation du niveau de la mer que l'on a remis au ministre il y a une quinzaine de jours, il y a un point à avoir en tête, auquel je n'avais pas moi-même pensé avant : s'il y a une élévation du niveau de la mer - par exemple de 50 cm, ce qui est très probable d'ici la fin du siècle en France - pour avoir le même niveau de protection, il faudra élever les protections, non pas de 0,50 m, mais de 1 à 1,50 m. Il faut un facteur trois si vous voulez garder le même niveau de protection. Ce sont quand même des messages très forts de ce rapport sur le niveau de la mer.

La santé : les fréquentes vagues de chaleur que je vous ai montrées ont des conséquences sur la santé, mais aussi sur la qualité de l'air. On a de plus en plus d'alertes, même l'hiver. Les alertes d'été seront encore fortes, avec pratiquement comme un couvercle. Il sera très difficile de faire face à la pollution avec des étés très chauds, dans de grandes agglomérations qui vont continuer de grandir.

L'agriculture : il y a déjà des impacts des vagues de chaleur. En France, les rendements de blé stagnent à cause du climat. Ils n'ont pas arrêté d'augmenter durant une cinquantaine d'années ; les huit dernières années, ils ont stagné. Mais les premiers problèmes concernent directement la production viticole et sont ceux auxquels devra s'adapter notre milieu viticole. Un degré supplémentaire touchera en premier lieu toute la viticulture, l'agriculture et certaines cultures. La viticulture est aux premières loges.

Il y aura plus de risques de feux de forêt en France. Les forêts ne sont pas encore mises à mal, mais au-delà de 2050, elles risquent d'être affectées.

Voilà une étude à l'échelle de l'Europe. On est en 2050. Il y a 5 niveaux de risque de feux de forêt. C'est dans le Grand ouest de la France que les risques de feux de forêt ont changé de catégorie ; ils ont augmenté d'une catégorie. En gros, les feux de forêt, qui ne sont pas un problème pour l'ouest de la France, risquent de le devenir dès 2050.

Les impacts sur l'énergie sont aussi importants avec la baisse de production hydroélectrique. C'est aussi lié au réservoir que forment, en tout cas pour nous, largement les Alpes et un peu les Pyrénées.

Il y a une baisse de demande en hiver, mais un risque de demande de plus d'énergie en été à cause de la climatisation. Il faudra faire extrêmement attention à ces problèmes de climatisation. En tous les cas il ne faudra pas de climatisation à outrance.

Se poseront également tous les problèmes liés au tourisme. Si vous êtes dans les stations de ski, voilà ce qu'il ne faut pas faire : les canons à neige. Il faudra peut-être réfléchir au développement des stations de ski de basse altitude. Quand il y aura 4-5° de plus, certaines régions deviendront moins agréables l'été qu'elles ne le sont actuellement. Peut-être d'autres deviendront-elles plus agréables, mais en gros, cela risque d'affecter de façon négative le tourisme.

Le message est également celui sur l'élévation du niveau de la mer, les submersions. Les coûts sont estimés à 2 Md€. C'est quand même très important. On l'a vraiment vécu et tout le monde a en tête des événements comme *Xynthia*.

Ce problème en France est loin d'être négligeable. On vous a montré sur la Basse-Normandie que des régions importantes sont au-dessous du niveau de la mer. C'est vrai aussi pour le nord de la France. Certaines régions de la façade atlantique sont très sensibles à des élévations du niveau de la mer qui pourraient atteindre 40 à 50 centimètres d'ici la fin du siècle, et peut-être même, à long terme, beaucoup plus. Merci beaucoup.

(*Applaudissements*)

M. le Président. Merci pour cette présentation.

REUSSIR LA CONFERENCE CLIMAT PARIS 2015

M. le Président. Sans plus tarder, nous allons maintenant entendre la présentation du projet d'avis *Réussir la conférence climat Paris 2015*, présenté par Céline Mesquida et Bernard Guirkinge, rapporteurs, au nom de la section des affaires européennes et internationales, présidé par Yves Veyrier.

PRÉSENTATION DU PROJET D'AVIS

M. le Président. Madame, Monsieur les rapporteurs, vous avez la parole.

M. Guirkinge, rapporteur. Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les représentants du corps diplomatique, Chers collègues, la prochaine COP à Paris offre au Conseil économique, social et environnemental une nouvelle occasion de s'exprimer à la fois sur la fragilité et le devenir de notre planète. C'est aussi une opportunité, pour chacun de nous, de s'interroger sur nos modes de production et de consommation qui épuisent les ressources naturelles et creusent les inégalités.

Pour le dérèglement climatique, je n'oublie pas l'immense responsabilité de notre génération vis-à-vis des générations futures ; la présence des élèves du primaire et du secondaire nous le rappelle.

Tous les habitants de la planète subiront les conséquences des dérèglements climatiques, on l'a vu à travers les exposés que nous venons d'écouter, et cela touchera à l'essentiel, c'est-à-dire l'eau, l'alimentation. La santé a été évoquée et je voudrais vraiment le souligner parce que je suis persuadé qu'avec le réchauffement climatique, nous allons assister à de nouvelles propagations de maladies infectieuses.

Même si, aujourd'hui, l'immense majorité des observateurs et des acteurs économiques et politiques partagent ce constat sur le climat et acceptent les conclusions du GIEC, il y a toujours des difficultés pour passer à l'action. En effet, nous avons insisté, dans notre projet d'avis, sur le fait que l'urgence est là, l'heure n'est plus au débat, il faut maintenant agir (*Cf. diaporama publié en annexe au présent compte rendu*).

Et pourtant, les responsables politiques sont incapables de trouver des solutions et de mettre en œuvre des actions à la hauteur des enjeux. Les égoïsmes, les calculs politiques dominent les débats et sont certainement exacerbés par les enjeux économiques et les enjeux géopolitiques. Des négociations climatiques s'éternisent et pendant ce temps, la quantité de gaz à effet de serre continue de s'accumuler dans l'atmosphère et les signes de dérèglements climatiques se multiplient. La limitation de la hausse des températures de 2° est un objectif de plus en plus incertain.

Dans ce contexte général, notre rôle, au Conseil économique, social et environnemental, et de façon plus large, le rôle de la société civile, est de se mobiliser pour faire pression sur les responsables politiques. La société civile doit manifester son impatience, mais aussi son exaspération. Des citoyens commencent d'ailleurs à manifester. Nous avons tous en mémoire les 300 000 personnes qui ont manifesté à New York lors de la réunion de l'ONU au mois de septembre dernier.

Dans notre projet d'avis, nous avons souligné avec beaucoup de force que les acteurs de la société civile et les responsables politiques locaux sont prêts. Ils ont commencé à agir pour engager une évolution profonde de notre modèle économique.

Notre projet d'avis met en avant beaucoup d'initiatives positives engagées par des villes, des régions, des entreprises petites et grandes, des ONG, et ce, partout dans le monde. En Californie, les gouvernements successifs ont mis en œuvre depuis 2006 une politique volontariste avec incitation fiscale et contraintes réglementaires pour favoriser les véhicules propres et les équipements solaires.

Cette politique a été combattue par des lobbies pétroliers, mais bénéficie d'un large soutien de la population, et je crois qu'il est intéressant de souligner qu'aux États-Unis, l'opinion publique soutient maintenant majoritairement la lutte contre le changement climatique. Pour ceux qui suivent attentivement l'actualité, on a tous pu se rendre compte que la Californie subit depuis quelques mois maintenant une sécheresse comme elle n'en avait jamais enregistré.

Le gouvernement vient de lancer un programme d'action qui vise à réduire la consommation d'eau et, chose importante, avec une forte incitation à réduire les pelouses et les espaces verts.

La Chine est un partenaire difficile dans les négociations internationales ; et pourtant ce pays, confronté à une pollution massive de l'air, de l'eau et du sol a un plan ambitieux pour promouvoir les énergies renouvelables. Aujourd'hui, la Chine gère le premier parc de capteurs solaires thermiques et est le plus grand producteur d'énergie éolienne. Certes, il y a un effet de taille, mais les industriels chinois se préparent activement au marché de demain.

Nous avons aussi donné de nombreuses exemples de collectivités locales - de Mexico à Rio en passant par Almeria et Delhi - très actives pour réutiliser les eaux usées, récupérer le méthane dans les décharges ou utiliser des matériaux ou des couleurs permettant de limiter les températures urbaines. Ces collectivités sont regroupées au sein d'une association très dynamique, le R20, qui s'est réuni ici, en octobre dernier. La région Île-de-France et la Ville de Paris en sont des membres actifs.

Les entreprises, grandes et petites, prennent des initiatives pour réduire leur empreinte carbone, engager aux côtés des pouvoirs publics des programmes de recherche ambitieux et mettre au point de nouveaux isolants ou les voitures de demain. Dans notre projet d'avis, nous avons cité Airbus, Peugeot, Renault, Lafarge.

Je souhaite souligner que, pour beaucoup de chefs d'entreprise, le faible niveau de prix actuel des énergies fossiles est un véritable handicap pour se préparer au marché de demain. Ils réclament un prix du carbone permettant de fixer un cap et de compenser l'impact des émissions de gaz à effet de serre sur l'environnement. Un fait est très marquant : plus de 1 000 entreprises dans le monde ont apporté leur soutien à la déclaration de la banque mondiale, en pointe à la fois au niveau du plaidoyer mais aussi pour faire évoluer les modes de production et de consommation partout dans le monde.

Beaucoup se mobilisent pour aider les plus pauvres dans le secteur agricole, dans le domaine de la lutte contre la déforestation, et nous avons donné un exemple qui n'est pas banal : l'amélioration des modes de cuisson au Cambodge, suivi par le GERES, qui permet de lutter contre la déforestation.

Les grandes organisations internationales, comme l'OCDE avec son secrétaire général M. Gurría, multiplient les rapports alarmistes et prennent des initiatives, comme vient de le faire l'UNESCO en contribuant à créer la plateforme « *Océan et Climat* ». Le G20, dont les membres émettent 70 % du total des rejets, a pris position sur le climat lors du récent sommet de Brisbane. Notre section considère que le sujet devrait systématiquement être sur l'agenda de chaque sommet du G20.

Je souhaite tout particulièrement souligner la forte implication des organisations syndicales. La Confédération syndicale internationale met l'accent sur l'ambition insuffisante des responsables politiques et se déclare pour sa part prête à relever les défis d'une transition écologique conjuguant justice sociale et justice climatique.

Le Conseil économique, social et environnemental encourage tous les acteurs de la société civile et des collectivités locales à poursuivre et à amplifier leurs efforts pour réduire leur consommation d'énergie, produire et consommer différemment, mettre au point de nouvelles technologies et procédés sobres en carbone.

Manifester notre impatience, montrer que les acteurs de la société civile sont prêts et ont commencé à agir, oui ! Mais, exprimer aussi notre conviction que la lutte contre le changement climatique est une formidable opportunité pour créer de l'emploi. Certains craignent encore que la protection de l'environnement soit antinomique avec le développement et la création d'emplois. Ils ont tort. Notre modèle économique actuel est à bout de souffle, les faits nous le rappellent tous les jours, et ce depuis des décennies. De plus en plus nombreux sont ceux qui démontrent que le coût de l'inaction face au dérèglement climatique sera supérieur au coût de l'action. Il faut donc y aller. Des philosophes, des intellectuels et les milieux spirituels se mobilisent à leur tour. Nous sommes face à un débat de société, mais même si la société civile est mobilisée, pour préparer l'avenir, il faut absolument que l'on ait un accord.

Nous avons besoin d'un accord fort à Paris, en décembre.

Je cède la parole à Céline Mesquida qui va vous parler de nos préconisations.

(Applaudissements)

(Arrivée de Mme Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie)

Mme Mesquida, rapporteure. Je salue Mme la ministre, Ségolène Royal, qui vient d'arriver.

Je vais aller directement droit au but. Notre projet d'avis porte sur la COP 21. On a eu l'occasion de le dire - je le redis fortement -, on est bien sur un objectif :

- d'un accord global, c'est-à-dire où l'ensemble des États mettent sur la table des engagements de réduction de gaz à effet de serre ;
- d'un accord qui soit juste. On doit pouvoir répartir équitablement les efforts entre les différents émetteurs et, notamment, les principaux émetteurs historiques ;
- d'un accord qui soit le plus ambitieux possible, donc qui respecte les préconisations scientifiques du GIEC, rappelées tout à l'heure par Jean Jouzel.

Ces engagements qui vont être pris à Paris, il faut qu'ils soient réciproques, mais il est aussi important qu'il y ait une dynamique, collective, créée autour de cet accord et de faire en sorte d'avoir une évaluation la plus récurrente possible dans le temps autour de cet accord.

Il n'y a pas Paris, puis rien après ; on est bien sur une dynamique collective. Cette dynamique collective va être possible notamment si de grands émetteurs, de grands pays s'engagent.

Le Conseil économique, social et environnemental souhaite rappeler qu'en fin d'année, l'Union européenne s'est engagée avec un paquet « énergie climat » que l'on a pu saluer. Mais l'on a aussi pu saluer l'accord entre la Chine et les États-Unis qui marque un premier pas - bien sûr insuffisant - qui est une première dynamique collective de ces grands émetteurs.

Dans le cadre de cet accord de Paris, on reviendra toujours sur l'importance de pouvoir mesurer, vérifier et contrôler les émissions de gaz à effet de serre qui auront été la base des engagements. On ne peut pas avoir d'accord crédible et lisible si, derrière, il n'y a pas la possibilité de contrôler et de faire respecter les différents engagements qui auront été pris.

Nous sommes l'organisation de la société civile organisée ; pour nous, c'est donc important que les accords qui sont pris puissent être acceptés et recueillir l'adhésion des populations et citoyens. C'est pourquoi nous préconisons que, dans les différents volets d'engagement des différents pays, il puisse y avoir un aspect spécifique sur l'information et la participation des citoyens à la prise de décision en matière de changement climatique.

On le sait à Paris, le principal point d'achoppement, ce sont les financements. Aujourd'hui, avoir un accord global, c'est garantir un soutien équitable aux populations les plus vulnérables. Il faut donc pouvoir respecter les engagements financiers qui ont été pris en 2009 à Copenhague, c'est-à-dire pouvoir mettre sur la table annuellement cent milliards de dollars d'ici à 2020.

Le Conseil économique, social et environnemental a mis sur la table plusieurs pistes, que je vais vous rappeler, pour avancer sur ces engagements financiers.

D'abord, la taxe internationale sur les transactions financières. Le Conseil économique, social et environnemental souhaite qu'elle puisse être adoptée le plus rapidement possible, et avec l'assiette la plus large possible. C'est ce qui avait été rappelé par le Président de la République au début de l'année, lors d'une intervention radio.

Nous souhaitons également, comme nous l'avons rappelé dans l'avis en 2010, mettre à contribution les transports internationaux aériens et maritimes qui ont toujours du mal à se mettre en balance sur cette question-là.

Nous avons aussi proposé la possibilité d'utiliser les droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international qui n'ont pas été utilisés depuis la crise financière de 2008. Ces engagements financiers, une fois qu'ils sont mis sur la table, il faut pouvoir les utiliser efficacement et équitablement. On l'avait déjà dit dans notre précédent avis sur les négociations climatiques, la difficulté des flux financiers qui vont vers des aides aux pays les plus démunis c'est que, souvent, on a du mal à toucher les populations les plus vulnérables car il faut pouvoir intervenir sous forme de subventions. Le Conseil économique, social et environnemental répète et réitère cette préconisation, les financements doivent prioritairement aller vers les populations les plus vulnérables.

Un deuxième point concerne plus spécifiquement la gouvernance du fameux Fonds vert. Aujourd'hui, le conseil d'administration de ce Fonds vert est exclusivement composé de représentants gouvernementaux.

Nous considérons que les organisations de la société civile, notamment via les groupes majeurs de l'ONU, doivent participer à ce conseil d'administration afin de clarifier les critères d'attribution des différents soutiens financiers.

Durant les trois ou quatre mois de nos débats en section, nous avons constaté que la majorité des questions posées sur cet enjeu climatique relèvent de défis économiques et d'une modification en profondeur de nos modèles de développement. Les lieux où se discutent ces sujets dépassent largement le cadre de la convention climat. Nous avons été plus loin avec l'objectif de réaffirmer la nécessité de réguler économiquement, à une dimension internationale, le système économique et financier. Cela paraît utopiste, mais le système économique et financier n'est pas adapté au financement du défi climatique.

Tout d'abord, une proposition est d'encourager davantage le système bancaire à créer des fonds dédiés, pour impulser des investissements de long terme. Nous avons besoin d'effet de levier. C'est une préconisation forte. Toutes les initiatives visant à donner un prix au carbone doivent être soutenues et tous les engagements pris par les différents G20, concernant la suppression progressive des subventions aux énergies fossiles, doivent être tenus. Nous manifestons notre impatience face à la lenteur de la réalisation de cet engagement qui est inquiétante.

Sur la question de la gouvernance internationale, en matière de transition socio-économique juste, on a beaucoup évoqué la Confédération syndicale internationale et cité dans notre projet d'avis la secrétaire générale qui a déclaré lors du congrès de 2014 : « *Il n'y a pas d'emploi sur une planète morte* ». Ce constat est important. Les transformations socio-économiques sont énormes. Elles ont besoin d'être anticipées et accompagnées avec plusieurs objectifs. Tout d'abord, permettre d'éviter des pertes d'emploi sèches, prévoir des parcours de transition socioprofessionnels, avoir des systèmes de protection sociale pour créer un filet de protection sur ces transformations lourdes. Également, permettre d'inciter - avec un cadre d'incitation juridique, économique - des acteurs économiques à transformer leurs modèles de production, d'investissement économique de manière globale.

Un des outils pour accompagner ces transitions, c'est le dialogue social. Au niveau international, il existe très peu de lieux pour en discuter. Une préconisation forte de notre projet d'avis s'adresse directement à l'Organisation internationale du travail qui est un outil pertinent dans un cadre de dialogue tripartite et qui pourrait adopter une recommandation à l'attention des acteurs économiques pour les inciter à adopter des accords sectoriels pour accompagner ces transitions.

Il est important de promouvoir encore plus les accords-cadres internationaux, outils pertinents pour accompagner toutes ces transitions.

Sur les sujets traités et pour conclure sur ces principales préconisations, on a fait un *focus* sur les « *déplacements environnementaux* ». Sujet difficile et complexe. On fait souvent l'erreur de le traiter sous l'angle juridique – par exemple, en créant un statut de « *réfugiés climatiques* » - pour que cela se règle. Les migrations environnementales ont toujours existé.

Cependant, aujourd'hui avec le changement climatique, l'ampleur est de plus en plus grande et donc la gestion de cette crise est très difficile. En effet, les dégradations environnementales accentuent les crises humanitaires et les tensions existantes entre population.

Une diversité de réponses politiques est possible. Il est nécessaire de s'appuyer sur les outils existants. Sur les migrations internationales des outils existent. Il faut faire attention de ne pas créer de statut qui crée des distorsions et des inégalités entre les différents types de réfugiés. Un réfugié climatique peut aussi être un réfugié de guerre. Les facteurs se croisent. Il faut autant que possible anticiper les déplacements.

Je remercie les conseillers et l'administration de notre section. Les débats ont été très riches. Je remercie également mes amis - dont certains sont en tribune - et François, absent, à qui je fais un clin d'œil.

(Applaudissements)

M. le Président. Madame la ministre Ségolène Royal, le Conseil économique, social et environnemental est honoré de votre présence. Nous connaissons votre implication personnelle sur le changement climatique qui est au cœur de notre journée.

Nous avons entendu Michel Jarraud, secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale, puis Jean Jouzel, membre du CESE et vice-président du groupe scientifique du GIEC. Vous êtes aussi sous le regard de nombreux ambassadeurs et nombreux représentants des CESER et sous l'écoute attentive d'élèves de CM1 et de CM2 de l'école de Notre Dame de Landéan en Ille-et-Vilaine et de lycéens du lycée Renoir à Angers qui se permettront de vous remettre officiellement les avis auxquels ils ont contribué avec une implication très forte des enseignants qui ont reconstruit la même chose que le CESE.

VINGT ANS DE LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE EN FRANCE : BILAN ET PERSPECTIVES DES POLITIQUES PUBLIQUES

M. le Président. Nous allons maintenant examiner le projet d'avis, *Vingt ans de lutte contre le réchauffement climatique en France : bilan et perspectives des politiques publiques*, présenté par Gaël Virlouvet, rapporteur, au nom de la section de l'environnement, présidée par Anne-Marie Ducroux.

PRÉSENTATION DU PROJET D'AVIS

M. le Président. Monsieur le rapporteur, vous avez la parole.

M. Virlouvet, rapporteur. Monsieur le Président, Madame la ministre, Mesdames et Messieurs les ambassadeurs, Mesdames et Messieurs les parlementaires, Mesdames et Messieurs les conseillers, Chers amis, la section de l'environnement a travaillé pendant plusieurs mois sur un rapport puis un projet

d'avis, intitulés *Vingt ans de lutte contre le réchauffement climatique en France : Bilan et perspectives des politiques publiques*. J'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui le résultat de ce travail collectif. Tout d'abord, je souhaite remercier tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ces deux projets. Beaucoup sont présents aujourd'hui.

Il y a maintenant près d'un an, le bureau du CESE a estimé qu'il était pertinent, en amont de la COP 21, de dresser le bilan et les perspectives de la politique nationale de lutte contre le changement climatique. Qu'a-t-on fait concrètement en France pour réduire les gaz à effet de serre, et qu'est-il possible de faire dans les années à venir ?

Nous avons abordé ce sujet avec trois entrées principales : d'abord, la participation de tous à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ensuite la construction d'une société bas-carbone, enfin la mobilisation de la société française en vue de la COP 21.

Avant d'en venir aux principales préconisations, qui figurent dans le projet d'avis - volontairement concis - que nous avons rendu, je souhaite partager avec vous les constats et l'analyse établis dans le rapport. Celui-ci compte près de trois cents pages. Comme j'imagine que, pour la plupart, vous l'avez lu avec assiduité, je me contenterai d'en dégager les points essentiels.

Tout d'abord, le réchauffement climatique est un enjeu planétaire. Il est dû aux émissions de gaz à effet de serre, liées aux activités humaines. Michel Jarraud et Jean Jouzel en ont largement parlé. Dans le monde, ces émissions ont augmenté de 80 % depuis 1970, et de 30 % depuis 1990 (*Cf. diaporama publié en annexe au présent compte rendu*).

Le cinquième rapport du GIEC, paru en 2014, estime que suivant le niveau des émissions à venir, la température moyenne du globe augmentera de + 1.8 à + 6,4°C en 2100 par rapport à ce qu'elle était en 1990.

Michel Jarraud et Jean Jouzel ont décrit les impacts de cette augmentation, aux conséquences majeures sur les conditions de vie et sur les écosystèmes.

Le défi est de réduire les émissions, pour limiter la hausse à 2°C. En Europe, les émissions moyennes des habitants étaient très supérieures à la moyenne mondiale en 1990. Mais la moyenne mondiale a augmenté, tandis que les émissions sur le territoire européen ont baissé de 19 % et en France de 13 %.

Aujourd'hui, la moyenne européenne reste supérieure à la moyenne mondiale et la moyenne française légèrement supérieure, en ce qui concerne les émissions produites sur nos territoires.

Mais alors que les émissions baissaient sur le territoire national, l'empreinte carbone des Français augmentait, comme celle de la plupart de nos voisins.

De quoi s'agit-il ? L'empreinte carbone c'est quand on compte l'ensemble des émissions liées à notre consommation. Elle inclut donc les émissions liées aux produits importés, consommés en France mais fabriqués ailleurs dans le monde.

En 2005, avec la loi POPE, la France s'est dotée d'un objectif de long terme : diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre en 2050, par rapport à 1990.

C'est l'objectif du « facteur 4 ». Cela aboutira à une production d'un peu moins de 2 tonnes équivalent CO₂ par habitant et par an. Pour cela, les émissions doivent baisser dans l'ensemble des secteurs. Cet objectif est largement soutenu dans plusieurs avis récents du CESE.

Voici une courbe qui représente de manière schématique l'évolution des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire français entre 1990 et 2012, avec deux projections possibles. Nous n'avons pas discuté en section des objectifs, mais de la manière de les atteindre.

Pendant la décennie 90, le niveau des émissions est stable. À cette époque, la France - compte tenu de son mix électrique, peu émetteur de gaz à effet de serre - a négocié, au sein de l'Union Européenne, un objectif de stagnation du niveau des émissions à l'horizon 2000. La politique nationale de réduction de gaz à effet de serre est alors peu contraignante.

La décennie 2000 voit diminuer les émissions. En 2012, 2013, la France émettait 13% de moins de gaz à effet de serre par rapport à 1990. C'est un succès relatif. En effet, si l'on poursuit la tendance observée depuis 10 ans, en 2050, la France aura divisé par deux ses émissions de gaz à effet de serre et non par quatre. Cela signifie qu'il faut accélérer le rythme de diminution si l'on veut atteindre le « facteur 4 » en 2050. Au contraire, si nous continuons à repousser l'effort, cela deviendra d'autant plus difficile.

Vous avez vu que la France a connu une diminution significative de ses émissions depuis 2000. Quelles ont été les voies d'action de cette politique ?

Globalement l'industrie, et notamment la production d'énergie, ont beaucoup participé à la baisse des émissions de gaz à effet de serre. C'est le résultat de la mise en place d'une politique active, passant notamment par le marché des quotas, même si cet outil est loin d'être parfait. La poursuite de la désindustrialisation de la France a également participé à ce résultat, ce qui signifie, de manière regrettable, qu'une partie des émissions de CO₂ a été délocalisée.

En revanche, d'autres secteurs, comme les transports qui représentent aujourd'hui 25% des émissions de CO₂, ont connu une augmentation des émissions (+ 9 % par rapport à 1990). Les moyens n'ont pas été mis en œuvre pour parvenir à une diminution, à l'image de l'effilochement progressif, puis de l'abandon, de la taxe kilométrique poids-lourds. Vous avez sous les yeux un portique *Ecomouv* détruit, de triste mémoire.

Enfin, la politique climatique, d'abord sectorielle, a connu une appropriation progressive par les territoires au courant des années 2000, avec une massification de l'implication des collectivités à la suite du Grenelle de l'environnement. Dans le même temps, les politiques du climat et de l'énergie ont été rapprochées, au niveau national comme dans les territoires.

Nous avons élaboré ce rapport et ce projet d'avis alors que le projet de loi sur la transition énergétique était en discussion au parlement. Ce projet de loi comporte notamment deux dispositions qui vont amener des évolutions dans la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique. Il s'agit de deux outils de pilotage : d'une part, l'élaboration d'une stratégie nationale « bas carbone », d'autre part, la définition de « budgets carbone » quinquennaux, anticipés et actualisés au fur et à mesure. Ces évolutions vont dans le bon sens.

Ce projet de loi inclut également une clarification des compétences territoriales en matière de climat. Ces dispositions dessinent le paysage de demain. Nous les avons intégrées dans notre réflexion.

Si l'objectif du « facteur 4 » est consensuel, sa mise en œuvre apparaît beaucoup plus difficile parce que la politique de lutte contre le réchauffement climatique concerne directement les modes de vie, l'économie, le travail.

Au plan économique, dans un contexte de mondialisation, mettant en compétition les territoires, les efforts de réduction des émissions peuvent pénaliser, à court terme, bon nombre d'acteurs économiques.

Ces efforts appellent, au plan social, des évolutions dans les emplois, dans les formations, dans l'organisation du travail. Ils questionnent notre capacité de réponse collective face à un immense défi, et donc, notre « vivre-ensemble ».

Au plan environnemental, la réduction des concentrations de CO₂ dans l'atmosphère passe aussi par des écosystèmes fonctionnels et par une biodiversité riche : c'est un filet de sécurité qui ne peut être négligé.

Enfin, pour faire avancer l'ensemble de la société vers un objectif de long terme, une bonne gouvernance est essentielle.

Pour avancer, les moyens sont classiques : l'information, l'éducation, la sensibilisation, mais aussi le développement de nouvelles solutions technologiques et organisationnelles.

Afin de faciliter l'émergence de ces solutions et l'évolution des comportements, un cadre incitatif, à la fois au plan économique et réglementaire, est indispensable. Il doit refléter la préférence collective pour de moindres émissions de gaz à effet de serre.

Enfin, des outils de pilotage satisfaisants doivent être mis en place.

C'est sur ces bases d'analyse que nous avons élaboré collectivement les préconisations. Parmi celles-ci, j'en ai retenu cinq. Elles visent à répondre aux difficultés que nous avons identifiées, de manière pragmatique, avec une application attendue d'ici trois ans.

Pour atteindre le « facteur 4 », nous avons besoin de la participation de tous. Or, actuellement, la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique est confiée à vous, Madame la ministre en charge de l'Environnement, sans pouvoir d'inter-ministérielle sur le climat (sur la partie politique nationale). Nous recommandons de donner le pouvoir interministériel nécessaire à la mise en œuvre de cette politique nationale. Le Premier Ministre doit être également amené à assumer cette politique devant le Parlement.

Par ailleurs, alors que la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique a connu ses prémices en 1990, il n'existe pas aujourd'hui une instance officielle de dialogue pour en discuter avec les représentants des acteurs concernés. Nous souhaitons donc voir confier à une instance officielle unique, sur le modèle de la gouvernance à cinq, le suivi de cette politique. Cela peut être soit dans une instance dédiée (un Conseil national du climat), soit au Conseil national de la transition écologique, mais de manière formalisée.

La participation de tous à la politique nationale de réduction des gaz à effet de serre est nécessaire à sa réussite. Le changement à accomplir passe par une mobilisation de proximité. Les politiques territoriales sont donc un facteur clé de réussite. Pourtant, si celles-ci se sont développées, elles restent encore insuffisamment rattachées - en termes d'objectifs et de mises en œuvre concrètes - à la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique.

Nous souhaitons voir une responsabilisation croissante des territoires. Celle-ci passe par des contrats d'objectifs signés avec les collectivités, à l'image des TEPOS. Ces contrats permettent de gagner en efficacité sur les moyens mis à disposition au service d'objectifs de réduction des gaz à effet de serre.

Nous préconisons de faire prendre en charge par les politiques territoriales une part mesurable des objectifs nationaux de réduction des gaz à effet de serre.

Nous recommandons également à l'État de mieux coordonner les deux approches de la politique climatique : l'approche sectorielle (descendante), aujourd'hui dominante, et l'approche territoriale, transversale et horizontale. Les deux doivent mieux se croiser et s'articuler.

Évolution, changement, rupture... Lorsque l'on parle de lutte contre le réchauffement climatique, ces mots reviennent comme un *leitmotiv*. Un changement conséquent est attendu. Pour autant, la société française se donne-t-elle les moyens de changer ?

Le savoir-faire de l'accompagnement au changement est peu diffusé. La recherche sur le sujet est moins développée que dans les pays anglo-saxons. Nous souhaitons voir développer cette recherche. Nous souhaitons également voire densifier le contenu « climat » des programmes scolaires, aujourd'hui trop léger. Nous appelons enfin à déployer des moyens de mobilisation pour stimuler les initiatives, comme par exemple une « Semaine du climat », ou encore le soutien à la communication de proximité, avec des moyens humains dédiés.

La politique climatique doit concerner l'ensemble des secteurs émetteurs. Un secteur pose particulièrement question : celui des transports et de la mobilité. Les émissions de ce secteur ont augmenté par rapport à 1990 et constituent aujourd'hui un quart des émissions de CO₂ en France.

Des ambitions ont été affichées. Les moyens n'ont pas suivi. Il est temps de relancer une dynamique ambitieuse, traduite d'effets. Nous appelons à un Grenelle transport et mobilité permettant d'aller au-delà des discussions de la dernière Conférence environnementale.

Le cadre économique doit inciter aux évolutions souhaitées collectivement et non les freiner.

En matière de lutte contre le changement climatique, nous recommandons la mise en œuvre d'un prix incitatif pour le carbone, couvrant le plus largement les émissions, en s'appuyant sur la complémentarité des différents outils économiques.

Nous demandons également à l'État de commander un audit sur l'impact des investissements et aides publics, audit rendu public et régulièrement actualisé.

La politique de lutte contre le changement climatique ne peut se résumer à une somme de contraintes. Pour permettre à l'ensemble de la société d'avancer, un horizon attractif doit être proposé. C'est par exemple ce que fait la Région Nord-Pas-de-Calais avec la troisième révolution industrielle.

La course mondiale contre le changement climatique est lancée. Le paysage mondial est amené à évoluer rapidement. De nouvelles opportunités économiques se dessinent. La France a tout à gagner à répondre « présent » à ce rendez-vous et à conserver son *leadership* relatif. Pour cela, il est nécessaire d'amplifier la promotion des solutions développées en France pour lutter contre le réchauffement climatique. Il est également important d'instaurer une veille stratégique sur les solutions développées à l'étranger, pour les faire connaître en France. Enfin, il est essentiel de favoriser la participation des Français à l'élaboration du nouveau cadre mondial, en appuyant leur implication dans les réseaux et organisations internationales en charge du climat.

La COP 21 va se dérouler en France. Nous avons observé une large mobilisation pour cet événement. Partout en France, les acteurs s'organisent pour que la COP 21 soit bénéfique à la politique française de lutte contre le changement climatique.

Pour cela il faut - c'est déjà largement le cas - saisir l'opportunité de la COP 21 pour parler des solutions. Les enquêtes d'opinion montrent que lorsque l'enjeu climatique est porté politiquement, fortement médiatisé, la sensibilité de la population augmente. Les Français ont besoin de comprendre la signification de l'implication française dans la dynamique mondiale.

Les avancées et les reculs des négociations mériteront d'être situés dans l'approche beaucoup plus large des objectifs de long terme, et notamment vis-à-vis du « facteur 4 » que s'est fixée la France.

Les Français auront besoin d'une information fiable sur le changement climatique ; au contraire, le « *climato scepticisme* », débat du passé, ne doit pas resurgir.

Le seul vrai débat porte sur la question : comment allons-nous limiter la hausse des températures à 2° ?

Enfin, il sera nécessaire de capitaliser la mobilisation des Français autour de la COP 21. Il pourrait être du rôle du CESE de contribuer au bilan de l'accueil de la COP 21 et de ses conséquences sur la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique.

Merci pour votre attention.

(*Applaudissements*)

M. le Président.- Merci, monsieur le rapporteur.

M. le Président. Madame la ministre, toutes ces journées ont été placées sous le signe de notre responsabilité vis-à-vis des générations futures et à titre symbolique, je vais demander aux élèves du CM1/CM2 de l'école Notre-Dame à Landéan et aux lycéens du lycée Jean Renoir à Angers de bien vouloir vous porter leur avis.

Je cède la parole à Madame Ducroux, présidente de la section de l'environnement.

Mme Ducroux. J'ai indiqué tout à l'heure que l'on avait voulu faire entrer les classes dans l'enjeu climatique mais aussi partager avec eux le processus de délibération collective qui est le nôtre au CESE. Nous savons tous ici à quel point c'est une richesse démocratique.

Nous avons voulu jouer le jeu jusqu'au bout. Je voudrais remercier tous les services du CESE qui ont joué le jeu avec nous pour éditer leurs recommandations sous la forme d'un avis du CESE que je vais leur remettre car ils ne savaient pas qu'on allait leur faire cette petite surprise.

Ils vont avoir le plaisir de remettre les uns et les autres leurs avis et leur travail directement à Madame la ministre.

M. le Président. Nous avons fait éditer, dans les mêmes conditions qu'un avis du CESE, les travaux faits par les écoliers. Toutes nos félicitations aux enseignants.

(Applaudissements)

M. le Président. Merci mesdames, messieurs les enseignants pour votre implication ainsi que les parents d'élèves ; les jeunes tiennent leurs promesses !

ALLOCUTION DE SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE ¹

M. le Président. Madame la ministre, vous avez la parole.

Mme Royal. Monsieur le président, madame la présidente de la section de l'environnement, monsieur le président de la section des affaires européennes et internationales, monsieur le secrétaire général de l'organisation météorologique mondiale, Michel Jarraud, Monsieur le vice-président du groupe scientifique du GIEC, Jouzel, bonjour à toutes et à tous. Merci à vous, Madame, Messieurs les rapporteurs pour ces deux importants projets d'avis que vous venez d'exposer devant nous.

Je salue les délégations des écoles. Je suis enchantée de l'engagement des jeunes générations pour réfléchir sur le climat. Je salue les délégations diplomatiques présentes, nombreuses. Ce n'est pas la première fois que je viens devant ce Conseil, Monsieur le président, pour parler des questions environnementales et du climat.

¹ Seul le prononcé fait foi.

Je sais à quel point vous êtes engagé, avec l'ensemble des membres éminents de cette assemblée. C'est le « E » de CESE que vous remplissez pleinement. J'ai eu l'occasion de le voir, devant vous à plusieurs reprises, notamment pour vous écouter sur la loi de transition énergétique, pour la croissance verte.

La France a en effet une grande responsabilité à la fin de cette année de recevoir la conférence climat ; une responsabilité voulue par le Président de la République, alors même que l'échéance est difficile. On le sait depuis les précédentes conférences sur le climat, depuis Copenhague qui n'a pas été une grande réussite. On sait que c'est difficile d'obtenir un accord. Pourtant, toutes les conditions sont remplies, toutes les connaissances scientifiques sont là, on vient encore de le voir. Toute la mobilisation des communautés, au sens large, est là pour que, cette fois-ci, le monde prenne ses responsabilités.

Même si l'on sait que c'est difficile, c'est aussi ce qui doit nous motiver encore davantage. Je ne reviendrais pas sur tout ce que disent les rapports du GIEC, sur les risques considérables que court la planète, si nous ne sommes pas capables de prendre des décisions courageuses pour maintenir en dessous du seuil de 2° le réchauffement climatique.

Sachez bien que le gouvernement tout entier est engagé autour de cette réussite pour la Conférence climat. Nous saisissons chaque échéance pour faire avancer la cause du climat : chaque fois qu'il y a des rendez-vous au niveau des chefs d'État de gouvernements, que ce soit en bilatéral ou en multilatéral ; chaque fois que vient à l'ordre du jour un point sur le climat même si, parfois, les préoccupations paraissent très éloignées de ce sujet. J'en veux pour preuve la dernière rencontre entre le Chef de l'État ukrainien et le Président français où, malgré les grandes difficultés de ce pays, le sujet sur le climat a été abordé et doit l'être ; on le sait, derrière le climat il y a toutes les questions liées à la sécurité, à l'indépendance énergétique, aux énergies propres et aussi à l'autonomie énergétique. Tous ces sujets convergent vers la question du climat.

C'est pourquoi, je le disais, le gouvernement est mobilisé tout entier. Laurent Fabius va venir tout à l'heure, il est chargé de la grande coordination de la négociation ; de même, Michel Sapin, ministre des Finances, s'implique énormément pour que l'on puisse le plus rapidement possible être au clair sur la question du Fonds Vert, des contributions financières sur la question des nouvelles ingénieries financières qui vont permettre de mobiliser les 100 milliards d'euros promis, qui viennent des fonds de placement, des entreprises, des assurances, des banques, une fois qu'elles auront bien compris aussi que leurs intérêts est aussi que la question du climat soit résolue.

Il y a une dynamique très forte. Moi-même j'ai la charge de défendre la position de la France, de faire en sorte qu'elle soit exemplaire car on a la chance et le défi à relever d'accueillir cette Conférence climat ; nous devons aussi être à l'avant-garde, être exemplaire et saisir cette opportunité pour accélérer, sur notre propre territoire, la croissance verte, les créations d'emploi dans les filières des énergies du futur et pour prendre en charge nos responsabilités sur le nouveau modèle de développement.

Cette responsabilité-là nous l'assumons tous ensemble, toutes les forces vives du pays. J'en veux pour preuve les débats très fructueux qui ont eu lieu tant sur la loi de transition énergétique à laquelle vous avez beaucoup contribué - et je vous en remercie à nouveau - qui sera définitivement adoptée avant cet été. Le second pilier du nouveau modèle de civilisation est la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages qui est aussi présente dans la loi qui est venue en débat à l'Assemblée nationale et qui arrivera dans quelques semaines au Sénat.

Ce sont les deux piliers complémentaires de la question de la lutte contre le réchauffement climatique puisque l'on sait que dans ce dérèglement climatique, dans ce réchauffement climatique, il existe aussi des risques considérables qui pèsent sur la biodiversité, sur la nature et les paysages et qu'en même temps les solutions que l'on peut trouver sont aussi sur la biodiversité, sur la nature qui apporte des solutions à la lutte contre le réchauffement climatique.

Je suis vigilante pour que l'on tienne compte bien fermement de ces deux aspects du problème car souvent la question énergétique est isolée de la question sur la biodiversité alors qu'elles sont étroitement liées.

Vous présentez aujourd'hui deux projets d'avis ; l'un sur *Comment réussir la Conférence climat Paris 2015* et l'autre sur *Vingt ans de lutte contre le réchauffement climatique en France : bilan et perspectives des politiques publiques*. Cela me rappelle qu'il y a 23 ans, j'étais déjà ministre de l'Environnement et je participais au Sommet de la Terre à Rio. Je me souviendrai toujours de cette date puisque j'étais enceinte de huit mois et que j'ai pris l'avion avec une sage-femme au cas où la naissance aurait lieu dans l'avion ou sur place ; cet événement m'a beaucoup marquée. J'y pense très souvent lorsque je travaille en équipe dans la préparation de la Conférence climat car je me dis qu'il y a des choses qui n'ont pas beaucoup bougé depuis Rio et d'autres qui se sont accélérées.

Comme je suis d'un naturel optimiste, je regarde les choses qui se sont accélérées et celles qui peuvent vraiment déboucher sur des décisions car il faudra un accord, si possible un accord contraignant. Il faut que les États s'engagent et que les communautés s'engagent. C'est ce qu'a fait l'Union européenne. C'est le deuxième point dont j'ai la charge.

Il faudra ce que l'on appelle l'Agenda des solutions, c'est-à-dire que, très concrètement, on traduise ce que signifie l'accord en actes, et inversement, comment les actes peuvent conduire à faire bouger l'accord.

Enfin, il faudra la mobilisation de la société civile, et là aussi, elle est en mouvement. Et vous en êtes, de cette société civile ! Donc le fait que vous vous saisissiez de ces problèmes montre que les organismes que vous représentez sont aussi mobilisés pour la réussite de la Conférence climat.

D'ailleurs, le petit badge que je porte - sur lequel la planète retrouve le sourire - c'est le badge de la mobilisation de la société civile.

J'en ai apporté pour toutes les classes présentes aujourd'hui dans cet hémicycle : vous pourrez repartir avec ce petit symbole, qui se veut à la fois positif, optimiste, mais en même temps fort, parce que c'est si tout le monde se met en mouvement que l'on peut réussir à obtenir des résultats.

Il y a deux messages dans ces projets d'avis que j'ai lu attentivement et dont vous venez de redonner le contenu. Vous dites, d'une part, dans le projet *Vingt ans de lutte contre le réchauffement climatique en France*, que les Français ont la volonté d'agir, et, d'autre part, qu'il faut agir - je vous cite - « par plaisir, par bonheur et par envie ». Cela rejoint complètement la conviction qui est la mienne, à savoir que l'on avance sur l'écologie si l'on n'avance pas avec une écologie punitive.

Il y a une partie d'écologie sanction au sens où le principe pollueur-payeur doit être fermement affirmé, appliqué ; mais pour tout le reste, j'ai toujours pensé - plus que jamais aujourd'hui, et cela rejoint ce que vous dites dans votre rapport - que les sociétés vont se mettre en mouvement - citoyens, associations, entreprises, collectivités - si, au bout du compte, elles peuvent s'engager de façon citoyenne avec optimisme, envie, détermination et aussi un esprit de solidarité, de fraternité. Donc si, au bout du compte, il y a des résultats à cette action et si chacun a envie de s'y engager parce que c'est une forme de liberté et de citoyenneté.

C'est le plus fort déterminant des actions collectives lorsque ces actions collectives sont un démultiplicateur des actions individuelles.

Vous soulignez aussi la méconnaissance qui existe encore en France du mécanisme du réchauffement climatique. Vous citez un sondage assez inquiétant puisque seules 12 % des personnes attribue l'effet de serre à des émissions de CO₂. Les autres font l'amalgame entre la couche d'ozone, la chaleur, la pollution, les déchets... D'ailleurs, c'est un peu tout cela aussi, le dérèglement climatique.

On constate un faible niveau de connaissances sur le mécanisme du dérèglement climatique. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, avec la ministre de l'éducation, Najat Vallaud-Belkacem, nous avons lancé un grand plan d'éducation au développement durable le 4 février dernier.

Les classes présentes dans cette salle montrent aussi que le système éducatif s'est saisi du sujet, souvent depuis très longtemps. Ce que l'on observe - et je compte beaucoup sur les jeunes générations - c'est que lorsque les jeunes ont fait des projets dans le système scolaire sur la question du réchauffement climatique, c'est en rentrant à la maison qu'ils éduquent les générations précédentes, pour lesquelles ce contenu n'existait pas dans le système scolaire.

Malgré ce paradoxe d'un retard de connaissances à rattraper, on observe aussi chez les Français une réelle volonté d'agir. C'est cela qui est très encourageant : que la volonté d'agir l'emporte sur le doute, que, dans notre pays, éprouvé par la crise - et dont on dit parfois qu'il refuse de se réformer - c'est quand même quelque chose de très important.

Je suis convaincue que l'on est entré dans une dynamique nouvelle parce qu'on a aussi compris que la transition énergétique c'était le levier de sortie de crise, que c'est par la croissance verte que l'on peut trouver le principal levier de sortie de crise, que c'est dans la croissance verte, la transition énergétique et écologique, que l'on trouve les mécanismes d'innovation les plus puissants.

D'ailleurs, pas plus tard que ce matin, le président de la République remettait les trophées du Concours mondial de l'innovation à la Présidence de la République ; les trois quarts de ces prix étaient remis à des entreprises qui agissent dans le domaine de la croissance verte et de l'innovation énergétique. Il y avait le stockage de l'énergie, l'extraction de matières premières dans les océans, tous les mécanismes liés au réseau intelligent, des entreprises spécialisées dans la récupération des métaux lourds dans les rejets de pollutions industrielles, des innovations formidables dans le domaine des transports propres. Saluons le ministre des affaires étrangères et du développement international qui nous rejoint

(Arrivée de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du développement international.)

Le champ d'action de l'innovation et de la créativité est essentiellement aujourd'hui dans le domaine de la transition énergétique et écologique. Cela donne un nouvel horizon parce que dans les pays qu'ils soient développés, mais en crise, émergents, mais en recherche de leur nouveau modèle de développement, ou pauvres en recherche de solutions pour nourrir la population - là aussi, on voit les progrès technologiques très forts dans les industries agroalimentaires - ou en recherche d'accès à l'énergie - les pays les plus pauvres sont aussi les pays qui sont aux latitudes les plus chaudes et qui devraient avoir accès de façon plus facilitée aux ressources de l'énergie solaire, de la géothermie - cette question du réchauffement énergétique et du changement climatique est aussi une occasion de redéfinir les fondamentaux de nos modèles de développement.

Le second message qui se dégage de vos projets d'avis, c'est la possibilité d'associer l'action climatique à une action positive. Vous le dites vous-mêmes, comme je le disais tout à l'heure, en parlant aussi de bonheur et d'envie. C'est là aussi un des ressorts puissants de l'action.

Car on est souvent dans un discours catastrophiste, même s'il faut l'être parce qu'on sait à quoi mène l'inaction, aux terribles conséquences du dérèglement climatique, on le voit tous les jours à l'échelle planétaire. En même temps, il y a un message formidablement optimiste : celui que, parce que c'est difficile, on doit multiplier les efforts, que parce qu'il y a un risque, précisément - c'est peut-être pourquoi les décideurs politiques vont se bouger - et un risque de plus en plus prégnant, nous avons une occasion formidable de redéfinir les fondamentaux et les choix de nos développements. Nous avons l'occasion de faire un grand pas en avant, c'est-à-dire de régler les problèmes, mais en même temps de redéfinir un nouveau modèle de développement et de civilisation.

En parlant dans ce projet d'avis « *d'approche offensive* » - je vous cite - de « *mise en mouvement de la société française* », vous rejoignez le diagnostic que je fais chaque jour : il y a des signes qui ne trompent pas. En particulier, la France vient de mettre en mouvement ces territoires.

Nous avons retenu cinq cents projets de territoires à énergie positive dans l'ensemble du territoire national et dans nos Outre-mer. Lorsque j'ai lancé cet appel à projets, je ne pensais pas recevoir autant de réponses puisqu'on avait identifié une soixantaine de projets à financer et ce sont cinq cents projets - dont deux cent seize sont arrivés à maturité - sur lesquels nous engageons maintenant des actions contractuelles que nous finançons avec le Fonds de transition énergétique pour la croissance verte, mis spécialement en place.

Quand on voit l'imagination, la créativité, la démultiplication sur le territoire, la capacité d'agir ensemble - citoyens, petites communes, grandes communes, entreprises - c'est vraiment très encourageant. En effet, bien souvent, les territoires sont en avance sur les États, on le sait, je l'ai souvent dit. D'ailleurs, lorsque j'ai fait voter la loi de transition énergétique pour la croissance verte, de grands volets de cette loi étaient inspirés de la créativité des territoires pour que, justement, elle ait une capacité de reconnaissance de ces actions qui sont faites. Je pense en particulier à tout ce qui touche à l'économie circulaire, notamment à la question des territoires que l'on appelle « *zéro gaspillage, zéro déchets* », qui sont aussi d'une créativité extraordinaire.

Il y a aussi la mobilisation des entreprises, notamment dans la filière bâtiment puisque, si ce territoire se mobilise, c'est aussi pour donner du travail à ceux qui n'en ont pas, en particulier dans toutes les filières de la performance énergétique des bâtiments, des travaux d'économies d'énergie qui déclenchent très rapidement des actions dans les PME et les emplois qui vont avec.

C'est là où l'on voit que le très local - c'est-à-dire l'action qui sera prise par une petite commune pour revoir son éclairage public ou faire les travaux d'isolation sur ses bâtiments publics - est relié à l'action globale, est relié à l'accord sur le climat, est relié à l'avenir de notre planète.

Cette articulation permanente entre l'action citoyenne, l'action sociale et l'action planétaire, des États ou des groupes d'États, est très cohérente et très puissante. C'est ce sur quoi nous devons déboucher à la fin de l'année, et bien évidemment au-delà même, puisque ce travail de longue haleine est inscrit dans le temps. Il faut amplifier cette mise en mouvement, la faciliter. C'est aussi le sens du grand projet numérique que je prépare avec Axel Lemaire. Nous allons mettre en place une plateforme qui va fonctionner avant la COP 21 et au-delà, pour mettre en valeur et en réseau toutes les initiatives citoyennes.

C'est aussi plusieurs échéances qui vont ponctuer cette année - la fête de la science, l'ensemble des événements qui vont avoir lieu sur le territoire... - pour qu'à chaque fois il y ait une dimension d'exemplarité en matière écologique.

Enfin, dans votre projet d'avis, vous faites plusieurs recommandations qui portent principalement sur la gouvernance des politiques climatiques, avec trois dimensions : le rôle du Parlement, le rôle de la concertation et le rôle de l'Europe.

Vous demandez qu'une présentation annuelle de la politique climatique de la France soit faite devant le Parlement. C'est ce que prévoit la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte avec un rapport approfondi à l'occasion de la révision de la « stratégie bas carbone », de la programmation pluriannuelle de l'énergie et du nouveau budget carbone.

Chaque année, un rapport sera remis sur le financement de la transition énergétique qui va quantifier et analyser les moyens financiers et publics mis en œuvre, ainsi que leur adéquation avec les volumes financiers nécessaires pour atteindre les objectifs et le rythme de transition fixés par la loi. Je tiens beaucoup à ce contrôle parlementaire car trop souvent, dans le passé, il y a eu des décisions - notamment sur le monopole de l'industrie nucléaire - avec une insuffisante variété des sources d'énergie précisément parce que ces décisions étaient prises sans débat parlementaire et citoyen. Pour la première fois, il y a aura au Parlement un débat sur le nucléaire ; tout a été mis sur la table.

En outre, vous préconisez que le suivi de la politique climatique soit explicitement confié à une instance de concertation et de négociation officielle. Le projet de loi répond à vos attentes car ce rapport annuel sera remis au Conseil national de la transition écologique - dont je reconnais ici plusieurs membres éminents - d'une part, et au Conseil économique, social et environnemental - Monsieur le Président - d'autre part. C'est expressément prévu dans la loi.

Il est évident que le Plan national d'adaptation au changement climatique, assuré par le Conseil national de la transition énergétique et revu à mi-parcours, sera aussi l'objet de ce débat.

Enfin, vous posez la question de la cohésion européenne en mettant en avant une interrogation sur le rôle et la place de la France et de l'Union européenne. À cet égard, je voudrais souligner les acquis que nous avons obtenus avec le Conseil européen d'octobre 2014, le conseil des ministres de l'Environnement et de l'énergie de mars 2015, puisque l'Union européenne a pris ses responsabilités et a été la première à adresser sa contribution aux Nations-Unies et son plan « énergie climat » jusqu'à horizon 2030. Ce rapport nous place, avec l'Europe, sur une trajectoire à la fois lisible pour les investisseurs - c'est la condition de notre compétitivité - et à la pointe de l'ambition climatique. À l'échelon européen, après une réduction de 20 % entre 1990 et 2020, nous avons décidé d'une nouvelle réduction de 20 % en dix ans, ce qui est conforme à l'orientation de votre rapport qui recommande de lisser dans le temps l'effort à accomplir pour atteindre le fameux « facteur 4 » de réduction des émissions à horizon 2050. Cela implique que la décennie 2020-2030 connaisse une nette accélération de la réduction des émissions.

L'Europe accélère, et j'ajoute que ce mouvement, la France l'a déjà inscrit dans sa loi de transition énergétique pour la croissance verte et que nous avons invité l'ensemble des autres pays de l'Union européenne à faire de même. Puisque vous évoquez une inquiétude dans votre projet d'avis, je peux vous rassurer sur ce point, l'Union européenne et la France se placent résolument dans la transformation en profondeur qu'est la transition énergétique.

De ce point vu nous marquons et voulons marquer une avancée, une excellence environnementale, être à la hauteur de nos engagements mais aussi de ce que nous avons apporté comme pollution à l'échelle planétaire par les choix du passé, et en même temps avoir la capacité d'entraîner d'autres parties du globe.

En conclusion, nous sommes en train de passer d'un constat alarmant à une logique de mobilisation. C'est vraiment l'état d'esprit de vos deux projet d'avis et soyez en chaleureusement remerciés. Le catastrophisme peut être un risque quand il devient paralysant. Il est indispensable car nous devons dire la vérité sur les risques qui sont considérables sur tous les plans - humain, humanitaire, climatique, dans l'alimentation, de la désertification, de la pauvreté, risque de la guerre aussi, je le dis souvent car ils sont liés au creusement des inégalités entre le nord et le sud - mais nous avons aussi toutes les chances, précisément si nous relevons les défis, de résoudre enfin ces grands défis majeurs qui se posent à l'humanité.

La responsabilité du politique, c'est de poser les bonnes questions. Je crois que désormais, elles sont bien posées sans détour, elles sont regardées en face, même des questions qui étaient taboues dans les années passées. Aujourd'hui, l'objectif, c'est trouver des solutions.

Je voudrais vous remercier très chaleureusement d'avoir contribué, par vos rapport et projet d'avis, à la recherche des solutions que nous espérons tous pour la fin de l'année. Merci beaucoup.

(Applaudissements)

M. le Président. Madame la ministre, merci. Vous pouvez compter sur la mobilisation du Conseil économique, social et environnemental. À chaque fois, nous vous remercions des réactions que vous avez par rapport à nos avis ainsi que des enrichissements que vous mettez dans vos propres textes. Merci de votre collaboration.

ALLOCUTION DE M. LAURENT FABIUS, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ²

M. le Président. La parole est à M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du développement international.

M. Fabius. Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil économique, social et environnemental, Mesdames et Messieurs les ambassadrices et ambassadeurs, Mesdames et Messieurs, Chers amis, je craignais de ne pas pouvoir être parmi vous cet après-midi, mais les circonstances ont fait que j'ai dû annuler un voyage que je devais faire en Amérique du Sud. Je peux donc être parmi vous et m'en réjouir.

² Seul le prononcé fait foi.

Je m'en réjouis, parce que c'est une occasion pour moi de vous remercier d'avoir pris l'initiative de consacrer une partie importante de vos travaux, cette année, à la lutte contre le dérèglement climatique. D'ailleurs, je préfère cette expression « *dérèglement climatique* » à celle de « *réchauffement climatique* » parce que scientifiquement, dans la diversité des territoires, le dérèglement climatique ne se traduira pas toujours par un réchauffement climatique. Et d'ailleurs, l'opinion publique est importante : si, dans certains pays froids ou certaines zones froides du territoire on parle de réchauffement climatique, la population pourrait peut-être s'en réjouir ; elle aurait tort.

Donc je préfère parler de dérèglement climatique ; en bon français, *climat destruction*. Ces travaux que vous menez sont importants pour accompagner la préparation de la COP 21 que nous allons accueillir au mois de décembre. J'ai pris connaissance des deux projets d'avis que vous examinez aujourd'hui, même si j'avoue que j'ai lu essentiellement les conclusions ; et je pense que le panorama juste des défis auxquels nous devons faire face et des solutions possibles que vous dressez est extrêmement pertinent.

Je résumerai mon analyse qui rejoint la vôtre, en disant que le « *climato-scepticisme* » est injustifiable, que le « *climato-fatalisme* » est irresponsable et que le « *climato-volontarisme* », que vous proposez, est indispensable.

Je m'exprime ici en tant que futur président de la COP 21. Même si je suis membre du gouvernement français, cela ne sera pas toujours pour mettre en avant les propositions de la France que j'aurais à intervenir, mais pour favoriser des solutions. Le président Delevoye et beaucoup d'entre vous ont l'expérience des présidences et ce qu'il faut dans une présidence, c'est d'abord écouter ce que les uns et les autres ont à dire, tracer une ambition et avoir un esprit de compromis pour aboutir à la solution cherchée.

Mme Royal, au sein de l'Europe, défendra les positions de la France puisque c'est l'Europe qui prendra position dans la COP 21. Moi, je la présiderai.

J'ai un souvenir personnel. Lors de la COP de Varsovie, il y a trois ans, la France a été choisie pour accueillir la COP 21. « *Choisie* » est un terme particulier puisque nous étions les seuls candidats ! J'ai le souvenir que nous avons été choisis par acclamation. Les différents délégués sont venus me voir, m'ont serré chaleureusement la main en tenant un propos assez bref, mais dont je comprends mieux le sens aujourd'hui. Ils m'ont dit : « *Monsieur Fabius, good luck* ».

Maintenant, je comprends totalement ce dont il s'agit parce qu'il est vrai qu'aboutir à un accord dans une matière très complexe et par *consensus* des 196 parties qui, à la fin de la conférence, auront à lever la main pour dire leur approbation des conclusions qui leur seront proposées, ce n'est pas nécessairement facile et c'est sans doute pourquoi l'on a choisi quelqu'un qui dirige la diplomatie pour le faire.

En tout cas, je m'apprête comme vous tous et comme l'ensemble de notre pays - à commencer par ses plus hauts responsables - à aborder cette échéance avec beaucoup d'enthousiasme, de volonté de réussir parce que cette réussite ne

sera pas spécifiquement celle de la France, mais celle du monde qui a un rendez-vous avec lui-même. Évitions d'utiliser de grands mots, mais c'est une très grande affaire. Certains disent la plus grande affaire du siècle, puisque c'est la réussite qui va nous permettre de vivre d'une façon décente et correcte dans ce siècle.

Pour moi, c'est d'autant plus réel que je pénètre cette matière ; à l'origine, je n'étais pas le principal spécialiste de cette question, mais je suis laborieux. Il s'agit d'une question environnementale au premier chef. Chacun a à l'esprit la question environnementale, mais il s'agit d'une question encore plus large, de santé, de sécurité. En effet, si par malheur les températures devaient augmenter - comme les prévisions le décrivent - si l'action nécessaire n'est pas menée, d'un côté les sécheresses, de l'autre les inondations, partout l'extrémisation des phénomènes, les migrations par centaines de millions, les combats pour l'énergie, pour l'eau. Tout cela aboutirait à une situation, du point de vue des conflits humains, qui fait que cette question n'est pas seulement à l'intention de la dimension environnementale, mais au moins autant la dimension sanitaire, sécuritaire, la possibilité de vivre sur notre Terre.

Dans sept mois nous allons accueillir cette conférence, la conférence de Paris puisqu'elle a lieu au Bourget. Elle se tiendra pour une bonne part à Paris et Paris en tant que capitale, est extrêmement active pour accueillir plusieurs des travaux de cette conférence.

Physiquement, elle aura lieu au Bourget du 30 novembre au 11 décembre 2015. Il s'agira de la plus vaste conférence internationale jamais organisée en France avec 20 000 délégués, 20 000 invités - j'espère qu'il n'y aura pas trop de présents non invités - et 3 000 journalistes. On me demande souvent à quoi reconnaîtra-t-on un succès de la COP 21 ?

L'objectif est celui de la présidence française mais aussi de celle qui nous a précédés avec laquelle je travaille de très près en songeant à la présidence qui nous succèdera - marocaine - en ayant à l'esprit que dans ce type de conférence internationale, on travaille par *consensus*. Il n'est pas possible, même si le tempérament des participants y inclinerait, d'avoir une vision impérieuse. Il faut trouver des *consensus*.

Le succès de la COP 21 est de parvenir à ce que nous avons appelé avec mon prédécesseur péruvien, une alliance de pari pour le climat qui définit une trajectoire mondiale de transition vers des économies décarbonnées.

Notre objectif est quadruple. Le premier, qui va signer le succès espéré de la Conférence, est d'aboutir à un accord juridique. Nous n'avons jamais pu l'obtenir par le passé et nous espérons que nous l'obtiendrons à Paris. Cet accord juridique, c'est de limiter à 2 degrés, au maximum, l'augmentation des températures par rapport à l'industrie et aux gaz à effet de serre.

En disant cela, on a résumé l'objectif poursuivi et en même temps on a traité qu'une petite partie de la question. En effet, toute une série de questions, en grappe, surgissent, auxquelles il faudra apporter des réponses.

Première question : quelle sera la forme juridique de cet accord ? Pour les spécialistes du droit international, il existe une série d'instruments possibles du droit international (traités, protocoles, agréments, accords).

Vous me direz que c'est du « juridisme ». Ce n'est pas du « juridisme ». En effet, lorsque je demanderai aux participants de voter sur le texte final, ils devront en connaître la valeur juridique.

Or, les différents pays n'ont pas les mêmes espérances ; c'est une des difficultés que nous rencontrons. Un certain nombre de pays, notamment européens, n'ont pas de difficultés avec le fait que cet accord soit un accord traditionnel, qu'ils feront ratifier, le cas échéant, par leur parlement. D'autres ont une vision différente et plus souple. D'autres ont une vision encore plus restrictive tenant à leur ordre juridique interne et à leur situation politique, en particulier les États-Unis d'Amérique. Vous connaissez la composition du congrès américain et la position de ceux qui sont actuellement majoritaires au sein de ce congrès. Si le président américain souhaitait soumettre au congrès un traité de forme classique - pour employer un euphémisme - il rencontrerait des difficultés considérables. Par conséquent, il va falloir trouver une forme juridique qui soit effective ; c'est un des points sur lesquels nous discutons. En effet, il ne s'agit pas de voter pour un texte « *en l'air* », mais pour un texte qui emporte l'adhésion générale. En effet, comment obtenir un succès si les États-Unis d'Amérique ne peuvent pas l'adopter ? C'est une des premières difficultés : quelle sera la forme juridique de cet accord qui est nécessaire ? Il y en a d'autres.

L'accord doit respecter l'augmentation maximale de deux degrés. Plus on pénètre dans cette matière, plus on s'aperçoit que cet objectif, au demeurant essentiel, ne sera probablement pas suffisant. Ce deuxième pilier de l'accord, même s'il n'est pas contenu dans la Conférence de Paris, devra avoir été publié auparavant. Chaque pays devra avoir publié sa contribution nationale. En anglais, cette contribution s'appelle *The intended nationally determined contributions* (INDCs). Chaque pays doit déterminer sa propre contribution. L'Europe, après la Suisse, a fourni une contribution ambitieuse et très bonne. Un tiers des pays a publié sa contribution. Il s'agit de publier un document (dont la forme peut être variée) dans lequel le pays doit préciser un certain nombre d'objectifs, les échéances correspondantes, les moyens qu'il mettra en œuvre pour y parvenir et les points sur lesquels il mettra l'accent.

Ces contributions nationales ont donc commencé à être publiées. Le Secrétaire général des Nations-Unies a rappelé, par lettre, à tous les pays qui n'ont pas encore envoyé leur contribution, qu'ils devaient le faire avant l'automne au plus tard.

Lorsque toutes ces contributions auront été publiées, nous constaterons ce que les pays s'engageront spontanément à faire. À ce moment-là, nous constaterons si l'addition de ces différentes contributions aboutit ou pas aux 2 degrés (qui sont le premier objectif), se trouve au-dessous ou se trouve au-dessus (ce qui est probable). Dans quelques mois, additionnant l'ensemble des contributions nationales, nous risquons de constater que nous nous situons au-dessus.

Dès lors, une question légitime pourra être posée à l'attention des organisateurs de la Conférence de Paris : « *Comment se peut-il que, d'un côté, nous ayons des contributions nationales aboutissant à plus de 2 degrés, et que, de l'autre côté, vous vous engagiez à fixer un objectif de 2 degrés ?* » Cette question sera vraisemblablement posée. Elle ne ruinera en rien l'importance de la Conférence de Paris. Au contraire, de par ses mécanismes, cette dernière va permettre de passer des contributions spontanées des États à un objectif de 2 degrés.

Dès lors, on comprend que l'objectif juridique ne devra pas simplement porter sur cet objectif de 2 degrés. Peut-être devra-t-il porter sur un autre objectif, que d'aucuns appellent « *la neutralité carbone* ». En tout cas, à l'horizon 2050, il devra porter sur des mécanismes de révision automatique des contributions nationales, afin qu'une fois les contributions publiées (avant la fin de l'année), la Conférence de Paris permette de passer réellement aux 2 degrés, non seulement en fixant comme objectif les 2 degrés, mais également en permettant la révision dans le bon sens des contributions dont j'ai parlé.

Troisièmement, les aspects financiers et technologiques.

Les conditions de réalisation de la Conférence de Paris et cet objectif des 2 degrés butent sur deux questions : la finance et la technologie. Discutez avec des homologues africains ou avec des homologues d'autres pays en développement, tous vous diront, et cela est parfaitement vrai : « *Nous contribuons très peu aux émissions de gaz à effet de serre. En revanche, nous allons être extrêmement pénalisés par l'augmentation de la température. Nous sommes plein de bonne volonté, mais avec quels financements ?* »

D'où l'engagement pris, il y a déjà plusieurs années, des fameux 100 milliards de dollars par an. Sans oublier le Fonds vert, qui a commencé à être mis sur pied, auquel la France a puissamment contribué (1 milliard d'euros à elle seule). Nous sommes aujourd'hui à un peu plus de 10 milliards d'euros (en trois ans). Toutefois, 10 milliards d'euros en trois ans, ce n'est pas pareil que 100 milliards de dollars par an. Il y a donc une série de financements à trouver (publics et privés) afin de converger vers cet objectif de 100 milliards par an qui devra être atteint en 2020. Évidemment, nous ne serons efficaces et crédibles que si nous arrivons à tracer le chemin vers ces financements. Même constat s'agissant des nouvelles technologies qui sont de plus en plus accessibles et de moins en moins chères. À l'occasion de la Conférence de Paris et pour sa préparation, le développement des technologies alternatives, en particulier en matière d'économies d'énergie, sera au premier rang et intéressera tout particulièrement les entreprises produisant ces technologies.

Quatrièmement, l'Agenda des solutions. Il s'agit de la proposition (validée à Lima, en décembre 2014) de ne pas limiter la Conférence de Paris et les futures COP aux seuls aspects gouvernementaux, mais de mettre également en mouvement l'ensemble de la société civile, à commencer par les collectivités locales, les communes, les régions, les entreprises et les organisations non gouvernementales, partant de l'idée que ce sont les gouvernements qui votent dans cette conférence.

Mais lorsque l'on regarde qui, concrètement, agit dans le bon sens, ou dans le mauvais, ce sont en général les parties prenantes que j'ai citées. À Paris, une ou plusieurs journées y seront consacrées. Nous aurons la démonstration et les engagements pris par une série de collectivités locales à travers le monde entier : communes, grandes communes, grandes régions, entreprises, secteurs économiques et organisations de diverses sortes. En essayant d'éviter les doubles fautes, nous essaierons que ces collectivités prennent des engagements qui pourront être agrégés avec les engagements que vont prendre les différents pays.

Ce sera l'Agenda des solutions qui aura à la fois un effet de renforcement de l'objectif que nous nous fixons et qui permettra de passer de ces contributions nationales à peut-être des contributions réelles, améliorées, et qui en même temps donnera un élan général à la société civile et à la société internationale pour aller dans ce sens.

Paris c'est tout cela. Et évidemment quand j'ai dit cela devant le Conseil économique, social et environnemental, vous sentez que votre rôle - si vous le voulez bien, et je sais que vous le souhaitez - sera à la fois d'apporter au plan national et international par vos contacts - vous y avez fait allusion, monsieur le Président Delevoye - tout ce que vous pourrez pour convaincre les gouvernements d'aller dans le bon sens pour leur contribution et en même temps convaincre les sociétés civiles que ce soient les collectivités locales, les entreprises, les syndicats, les associations, les organisations non gouvernementales d'aller dans le même sens, aux plans international et national.

Voilà une série d'éléments qui vous permettent de voir plus précisément ce que va être cette Conférence de Paris.

Pourquoi les chances de succès sont-elles plus fortes que dans le passé ? On prend toujours l'exemple, un peu triste pour nos amis danois, et pour une part imméritée mais qui fait écho, de Copenhague en 2009, qui n'avait pas été perçue comme un succès.

Pourquoi les choses se présentent-elles différemment et à certains égards d'une manière plus positive ?

À cause de trois grandes raisons que l'on ne voit pas toujours car on a bien sûr la vision myope mais si on prend un peu de recul, cela paraît assez évident.

La première grande raison est que la perception scientifique du phénomène n'est pas du tout la même que celle qu'elle était il y a seulement 5 ou 10 ans. Il faut rendre hommage au travail qui a été fait par les scientifiques - notamment à travers le GIEC - qui ont fait un travail magnifique, incontestable et incontesté sur la réalité du phénomène. Il y a quelques années - mobilisez votre mémoire - y compris dans un pays comme la France, il y avait toute une série de discussions et contestations : est-ce que vraiment il y a un dérèglement climatique ? Est-ce que ce dérèglement climatique est lié à l'activité humaine ?

Aujourd'hui, et heureusement, nous n'entendons quasiment plus ces thèses qui sont totalement infondées scientifiquement. Je ne dis pas qu'elles n'existent pas dans certains pays - je pense aux États-Unis d'Amérique - mais au plan mondial, il est reconnu que le phénomène du dérèglement climatique existe et qu'il est lié pour une très grande part à l'activité humaine.

Cela a complètement changé les données. C'est pourquoi je disais que le « *climato-scepticisme* » est injustifiable. C'est un changement majeur que l'on doit à nos amis scientifiques.

Deuxième changement majeur, il y a en même temps que l'aggravation, malheureusement, du phénomène une donne politique internationale nouvelle. Le Président des États-Unis et son ministre des Affaires étrangères, John Kerry, sont des hommes puissants et puissamment engagés en faveur de la lutte contre le dérèglement climatique, ce qui n'existait pas il y a quelques années ; et le gouvernement chinois, le président Xi Jinping, le premier ministre, les autorités chinoises sont, elles aussi, engagées dans cette direction. Ce n'était pas le cas il y a quelques années.

Pourquoi les gouvernements chinois sont-ils engagés dans cette direction ? Parce que - pour ceux d'entre vous qui suivent de près les questions chinoises - c'est une affaire de vie, compte tenu du dérèglement climatique énorme dans ce pays, de ses conséquences économiques, sociales, et compte tenu aussi - il faut leur en donner crédit - de la prise de conscience qu'ont les dirigeants chinois du rôle de leur pays qui est devenu le premier émetteur de gaz à effet de serre dans le monde ; ils ont donc une responsabilité mondiale.

Bref, quelles que soient les causes, ils sont engagés. On l'a vu dans l'accord qui a été passé il y a quelques mois entre la Chine et les États-Unis, accord qui était absolument inconcevable il y a quelques années.

Est-ce à dire que tous les pays vont dans le même sens ? Je le souhaiterais mais pour passer ma vie à discuter avec mes collègues étrangers, je sais que le degré de mobilisation est différent.

Vous avez des pays - je ne vais pas en faire la liste -, pour lesquels je vais essayer de trouver une phraséologie du Quai d'Orsay - dont je ne suis pas originaire mais j'apprends ! - en disant qu'ils ont une marge de progression.

Il y a des gouvernements en tout cas, qui sont réticents pour des raisons idéologiques, mais c'est très intéressant - je pense, en particulier, à un pays d'Amérique du Nord, qui n'est pas les États-Unis - où le gouvernement, pour des raisons idéologiques, n'est quand même pas le plus enclin à aller de l'avant ; mais il se trouve que les premiers ministres des différentes provinces sont, eux, très engagés et comme c'est un État qui doit prendre ses décisions aussi en considération de ce qui se passe au niveau régional, on a des phénomènes intéressants.

Vous avez le cas des pays en développement, qui eux sont de très bonne volonté, mais qui se heurtent à la question de la finance, de la technologie. Vous avez d'autres pays, je pense aux petites îles que l'on appelle dans le jargon les îles Aosis (*Alliance of small island states*), qui, elles, ont des problèmes spécifiques puisque la question est une question de vie ou de mort. Ils risquent d'être recouverts par la montée des océans.

Vous avez des pays qui ont fait des choix idéologiques très engagés, qui considèrent qu'ils ne peuvent pas passer d'accords avec des pays du type économique comme le nôtre.

Vous avez aussi - et il faut l'entendre - un grand pays comme l'Inde qui bientôt sera, et de très loin, le pays le plus peuplé du monde, beaucoup plus que la Chine. Le Premier ministre indien était là récemment. C'est un homme très intelligent qui, lorsqu'il était le premier ministre d'un État, le Gujarat, était très engagé pour l'environnement ; mais il dit qu'il n'est que le troisième émetteur, le quatrième au niveau mondial et que, quand on regarde par habitant, il est au cinquantième ou au soixante dixième rang... et il a du charbon.

Que faire ? Il veut bien donner tout ce que l'on veut pour les technologies nouvelles mais en même temps il a besoin de croissance.

Le premier phénomène positif est le changement scientifique.

Le deuxième phénomène est le changement de certains grands acteurs politiques qui cette fois-ci vont aller dans le bon sens.

Le troisième grand changement est une disponibilité économique.

J'ai aimé cela dans le projet d'avis que j'ai lu. Il ne faut pas que nous disions, même si c'est vrai, que l'effort que nous demandons ne demandera pas de contraintes. Oui, il y aura du changement mais en même temps c'est une opportunité formidable. Quand vous regardez les sources de croissance, y compris pour un pays comme le nôtre, dans le futur et beaucoup plus largement au niveau mondial, vous avez tout ce qui concerne l'information, la communication, la technologie, les TIC.

Il y a aussi tout ce que l'on appelle la « croissance verte », qui est à la fois une contrainte et une occasion de rebond extraordinaire.

Il faut que nous expliquions - et là, votre Conseil a un rôle absolument décisif - que, certes, c'est une contrainte, mais en même temps, une chance : une chance pour les entreprises, pour l'économie, pour nos sociétés, pour le développement. Oui, c'est une chance pour le développement, c'est le bon mot, parce qu'il n'y a pas de dérèglement climatique qui ne soit pas un dérèglement du développement, et même, un dérèglement de la démocratie.

Ces trois éléments-là font que, évidemment, nous avons beaucoup plus d'atouts qu'il y a quelques années pour arriver à réussir, mais en même temps, il faut être lucide, c'est une extraordinaire difficulté.

Si je passe en revue les quatre chapitres, les quatre piliers, j'ai donné quelques indications sur les difficultés d'ordre juridique, mais il n'y a pas que celles-là. Il faut que l'accord soit différencié. Cela veut dire que les situations sont différentes. J'étais à Washington il y a encore une semaine ; lorsque vous avez en face de vous les États-Unis d'Amérique, le Canada, l'Australie et, de l'autre côté, le Kenya, pour ne pas parler du Niger, qu'est-ce que cela veut dire, « différencier » ? Concrètement, non seulement dans les objectifs, mais après, un point très important sera de savoir comment on réévalue les efforts.

Ceux qui sont les moins riches diront : « *Il faut non seulement que l'on nous demande moins, mais que, dans les mécanismes de réévaluation, on nous demande moins* ». D'autres disent : « *On va peut-être nous demander plus, mais il faut que les mécanismes d'évaluation soient les mêmes* ». En quoi consiste exactement la différenciation ?

De la même façon, il y a des discussions lourdes, rudes ; comment arrive-t-on à ces 100 Md\$? Un certain nombre de pays disent : « *On contribue déjà de différentes façons et on ne peut plus nous demander des choses infaisables* ». Les pays pauvres disent : « *On ne peut rien faire* ». Comment va-t-on arriver à trouver ce juste point qui va permettre de conclure ?

Certains disent : « *Votre Agenda des solutions, c'est très joli, mais en fait, c'est pour éviter que les puissances publiques aient à contribuer : attention, s'il y a trop de financements privés, il ne faut pas qu'ils viennent en substitution du financement public* ».

Vous voyez les débats innombrables qui sont devant nous. Donc oui, un contexte meilleur, mais une grande difficulté parce que le problème, ne nous le cachons pas, est d'une extrême difficulté.

Je termine sur un calendrier, ce qui va vous permettre, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil, de voir quelles vont être les grandes étapes.

Nous sommes au mois d'avril. Quelles vont être les principales étapes au niveau français et surtout au niveau mondial, car les choses se situent au niveau mondial ?

Nous avons, au mois de mai, des événements dont vous entendrez parler et le Président de votre Conseil y a été convié, qui auront lieu à Paris et qui consistent à réunir beaucoup d'entreprises, d'acteurs financiers pour vraiment faire saisir que cette affaire n'est pas une affaire spécialisée, mais une affaire qui demande l'engagement de tous. Donc au mois de mai, je pense que la question du financement, de la prise de conscience du financement, va progresser.

Ensuite, nous aurons début juin un G7 en Allemagne. Cette année, le G7 est présidé par nos amis allemands. La chancelière Merkel, dont on a oublié qu'elle a été ministre de l'environnement il y a pas mal d'années, est très engagée. Nous allons essayer, dans le G7, de faire progresser cette dimension. Ce sera début juin.

Mi-juin, nous aurons une réunion de l'Union africaine, acteur très important - 54 pays - qui décidera de ce que peut être la position que prendront nos amis africains sur ces sujets. En particulier, je suis de ceux qui pensent que, outre la question générale du financement, il faudra, si c'est leur souhait, mettre nos amis africains en situation d'avancer sur tel ou tel dossier. C'est une thèse qui a été en particulier développée par M. Borloo en matière d'électricité. Car il y a là une question tout à fait fondamentale à la fois pour la possibilité de se développer et sur le plan économique.

En juin également, nous aurons avancé - tout au moins je l'espère - sur la mise au point du texte, car moi, en tant que président, lorsque j'ouvrirai la réunion, fin novembre, j'aurai dans les mains un texte. Actuellement, ce texte fait 80 pages avec beaucoup de parenthèses partout et il faut enlever les parenthèses pour faire les choix et diminuer ce texte.

Normalement, ce travail est fait par des représentants de tous les pays au sein de ce que l'on appelle les « réunions ADP ». Une importante réunion aura lieu en juin. Normalement, en octobre, l'ensemble des pays doivent me proposer ce texte ADP avec, si possible, très peu de parenthèses.

S'ils ne le font pas, malheureusement, il reviendrait à la présidence française de le faire. Vous voyez la difficulté énorme pour passer d'un texte de 80 pages à un texte beaucoup plus petit et qui devrait recueillir le *consensus*.

En juillet, nous aurons une réunion très importante à Addis-Abeba sur la question des financements en général.

Ensuite, nous aurons les réunions de l'Assemblée générale des Nations Unies et des objectifs de développement en septembre. Le secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-Moon, joue un rôle extrêmement actif dans ce domaine, auquel il croit beaucoup.

Puis nous aurons les mises au point pré finales du début de la Conférence de Paris en octobre et novembre. L'objectif est d'arriver à Paris en ayant déjà résolu beaucoup de questions. Je ne sais pas si ce sera possible. Je le souhaite car vous vous souvenez de ce qui avait eu lieu à Copenhague : on était arrivés avec beaucoup de questions non traitées, non résolues.

Lorsque la conférence a lieu physiquement, vous avez en face de vous 196 délégations ; vous voyez la difficulté si les principaux problèmes n'ont pas été largement abordés.

À Copenhague, on avait cru que, devant cette difficulté, la présence, à la fin de la conférence, de quelques grandes personnalités - le président Obama et quelques autres - allait pouvoir régler la question. Pas du tout. Ils se sont réunis à quelques-uns dans une salle et sont arrivés très péniblement à mettre au point un projet de texte. Ils ont présenté le texte et l'assemblée générale leur a dit : « *Non, cela ne va pas* ».

Il faut donc s'y prendre autrement. C'est la raison pour laquelle nous travaillons énormément à résoudre le maximum de questions en amont, mais je ne peux pas vous dire que les questions seront réglées ; et les questions qui n'auront pas été réglées, il faudra les régler entre le 30 novembre et le 11 décembre.

Voilà, Mesdames et Messieurs. Je n'ai pas parlé à partir du texte qui avait été préparé, mais de ce que je vis. Vous voyez la difficulté, vous êtes au courant du point exact où nous en sommes de cette préparation. C'est un travail immense, mais je pense que c'est un travail où il est important que chacun s'engage. Je sais que c'est le choix de votre président et de l'ensemble de cette assemblée et je veux de cela vous remercier.

Il est évident que, dans la préparation de cela, au plan français - Mme Royal le fera, mais je le ferai aussi parce qu'il est normal que, bien sûr, j'associe la représentation française, même si je dois avoir une approche plus générale - je prendrai soin d'associer nos assemblées et les grandes organisations qui les composent.

Ensuite, nous irons vers la Conférence proprement dite, que vous suivrez. La France joue beaucoup dans cette affaire ; ce n'est pas une question de réputation, beaucoup de gens à travers le monde attendent de la France qu'elle permette et facilite la solution de cette question majeure, mais au-delà de la France, tout simplement, c'est notre monde qui, en l'occurrence, est en cause.

Je termine par la francisation d'une phrase que, très souvent, Ban Ki-Moon prononce et que je crois très juste : « *Il n'y a pas de solution de rechange car il n'y a pas de planète de rechange* ». Je pense que c'est vraiment de cet aspect qu'il faut partir.

Mon dernier mot est vis-à-vis de la jeunesse. Il y a quelques instants, vous aviez des jeunes qui ont travaillé ; j'ai vu la brochure qui a été faite. Il est très important que nous associions la jeunesse, d'abord car c'est elle qui va vivre dans ce monde vivable ou invivable, ensuite - et je reprends un instant ma casquette de ministre - parce qu'à un moment où la politique est si décriée, si les responsables politiques avec un grand « P » montraient qu'ils peuvent se saisir d'un aussi grand problème et le résoudre, alors, nos concitoyens et en particulier les jeunes comprendront que la politique peut être utile dans de grandes circonstances. Merci.

(Applaudissements)

M. le Président. Merci, Monsieur le ministre. Nous partageons votre volonté de faire en sorte que les peuples grandissent par la défense des causes.

La séance est suspendue.

*
* *

Suspendue à dix-sept heures vingt-sept, la séance est reprise, mercredi 29 avril, à 14 h 30.

M. le Président. La séance est reprise.

Je salue M. Ryder, directeur général de l'Organisation internationale du travail et M. Pasztor, sous-secrétaire général au changement climatique, représentant M. Ban Ki-moon, secrétaire général de l'ONU. Monsieur Pasztor, je crois que c'est votre première intervention officielle en France. Nous sommes extrêmement honorés de votre présence.

Hier, nous avons terminé la séance plénière avec les interventions successives de Mme Royal et de M. Fabius. Nous avons souligné la mobilisation importante et significative de la société civile autour de cette séance. Elle a été largement reprise dans la presse qui se félicite du message volontaire et volontariste porté par notre assemblée. Elle s'est également traduite sur les réseaux sociaux où plus de 2 500 personnes ont suivi en *streaming* toute la séance, partout en France.

Chacun a été touché, ému par la force d'opinion exprimée par les jeunes et par la mobilisation des enseignants. Je crois que c'était un formidable moment. Je souhaite en remercier la Présidente de la section de l'environnement, le rapporteur, ainsi que toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ce formidable exercice citoyen et d'interpellation des jeunes. Jacques Attali a dit que nous devons être l'assemblée de la responsabilité des décisions politiques sur les générations futures. Hier, nous avons vécu cette obligation que nous avons vis-à-vis des générations futures, en modifiant notre comportement afin de leur permettre de vivre dans les meilleures conditions planétaires possibles. Messieurs Jarraud et Jouzel l'ont d'ailleurs vivement rappelé.

Nous allons entendre maintenant Guy Ryder, directeur général de l'OIT. Monsieur le directeur, avant que vous n'interveniez, Yves Veyrier, président de la section des affaires européennes et internationales nous dira quelques mots. Il a été un merveilleux ambassadeur auprès de vous.

Monsieur le directeur général, je suis ravi que vous ayez pu répondre à notre invitation. Il y a bientôt deux ans, je m'étais rendu à Genève, au côté du président Veyrier et de notre ancien collègue Pierre-Jean Rozet, vice-président du CESE qui était alors en passe d'être nommé conseiller aux affaires sociales de M. Nicolas Niemtchinow, ambassadeur permanent de la France auprès des Nations Unies à Genève et des organisations internationales.

Vous venez, Monsieur Ryder, de publier, en ouverture de la Conférence annuelle, un rapport que vous aviez adressé à l'ensemble des membres de l'Organisation internationale du travail. J'invite les membres du Conseil à lire ce document car il est très intéressant et pointe, à l'échelle mondiale, la montée des inégalités, le chômage des jeunes, les enjeux de la responsabilité sociale et environnementale et du développement durable, autant de sujets de réflexion qui rejoignent pleinement les nôtres.

Je me souviens de votre inquiétude exprimée lors de cet échange sur la « *bombe sociale* » - nous avons utilisé ce terme - que représente aujourd'hui le chômage des jeunes à l'échelle de la planète. Je tiens aussi à saluer votre attachement très personnel à la question du travail décent - avec toujours la difficulté entre les mots anglais et français- et au respect de la dignité de la personne humaine.

Votre dernière publication pose la question du décrochage au niveau mondial entre les gains de productivité et la stagnation des salaires moyens. Elle pose aussi la question de la pertinence de l'efficacité, de la soutenabilité des politiques publiques, de correction des inégalités en regard de ces enjeux sur les inégalités des revenus.

Le monde ne pourra pas se construire sur des écarts de plus en plus grands entre les espérances pour les uns et la localisation des échecs pour les autres. Il y a, à l'évidence, de nombreuses collaborations possibles : pour enrichir vos travaux, à partir de notre analyse de la situation en France et en Europe, et enrichir les nôtres à partir de vos analyses comparatives et vos *benchmarking* internationaux.

L'institution que vous dirigez a un rôle majeur à jouer face aux attentes des populations du monde entier, d'une nouvelle régulation publique et d'une moralisation nécessaire à la mondialisation. Hier, dans une interview à la presse belge, vous attiriez l'attention sur la nécessité d'une réflexion profonde, concertée, apaisée sur le marché du travail à moyen et long terme et dans le monde, en soulignant l'importance du dialogue social qui reste le meilleur moyen de surmonter les crises et les difficultés actuelles en prévenant l'erreur fondamentale qui consisterait à imposer des enjeux, des changements par la brutalité ou la force sans tenir compte du respect des personnes concernées.

Vous rappeliez la perte, encore, cette année, de soixante millions de postes de travail dans le monde, notamment sous l'influence du numérique qui rebat toutes les cartes, qui interroge à la fois les chaînes de valeur, l'allocation des ressources, la conception du travail, le capital humain, la sphère du marchand, du non marchand, la relation entre le travail et l'activité. Nous sommes devant des questions à multiples inconnues dont nous pressentons les risques comme les opportunités.

L'absence de réponses et de certitudes ne doit pas nous entraîner dans une incapacité de débats et de questionnements, bien au contraire. C'est l'ambition et le rôle des institutions comme les nôtres - rôle que nous devons assumer - pour sortir de l'urgence et du « *court-termisme* » politique ou peut-être même du « *juridisme* ». Je me souviens avoir été alerté par Bernard Thibault et Yves Veyrier qui m'expliquaient qu'un des combats auxquels vous étiez confrontés, découlait de la position de juristes anglo-saxons qui veulent mettre en avant le fait que le droit de grève n'existe pas dans les textes internationaux et qu'il conviendrait donc de le supprimer. David Gordon-Krief est très attaché à ce combat du droit latin et continental ; très souvent à force d'ignorer les enjeux juridiques, on peut faire des impasses sur des enjeux politiques qui sont bien plus redoutables.

Monsieur le directeur général, nous abordons depuis hier les enjeux du changement climatique, nous rendrons prochainement un avis sur l'emploi dans la transition énergétique ; les rapporteurs ont souligné, hier, combien il était important de mesurer toutes les incidences de ce changement assez radical que nous appelons de nos vœux et surtout ce que l'avenir de la planète exige ; les changements de modes de production qui surviendront, et sont même déjà entamés, vont poser des questions lourdes sur l'emploi, sur les qualifications, la formation, la localisation du travail, la relation même de la nature du travail.

Les migrations de populations au regard des Droits de l'homme sont également un enjeu majeur.

Je veux saluer la présence de Mme Marie-Hélène Aubert, membre de la cellule diplomatique de l'Élysée, chargée du climat et de l'environnement. Hier, le ministre des Affaires étrangères et la ministre de l'environnement ont pu mesurer combien l'ensemble de la société civile, du monde patronal, monde salarié et monde associatif, était engagé pour que cette conférence internationale soit réussie et que le réchauffement climatique soit au cœur de nos préoccupations.

Je vous remercie pour votre écoute bienveillante et votre contribution très positive à faire que cette mobilisation soit réussie.

La parole est à M. Veyrier, président de la section des affaires européennes et internationales.

M. Veyrier. Monsieur le président, je ne vais que servir de trait d'union entre le passage du banc à la tribune pour Messieurs Ryder et Pazstor. Comme vous le savez, en tant que président de la section des affaires européennes et internationales, je me suis attaché à la réussite de la dimension internationale de cette plénière.

Hier, Anne-Marie Ducroux a bien réussi l'action conduite avec les élèves de primaire, de collège et de lycées. On a là un ensemble important compte tenu du dossier dont nous parlons et dont nous allons débattre cet après-midi.

Je tiens à remercier nos invités, Michel Jarraud qui était là hier pour l'Organisation mondiale de la météorologie, aujourd'hui Guy Ryder pour l'OIT parce que je les ai directement sollicités. Je remercie évidemment beaucoup M. Pasztor d'avoir pu également être parmi nous comme représentant du Secrétaire général aux Nations Unies sur la question du climat.

Ils sont à la tête d'importantes agences internationales et ont un agenda très chargé, ils sont très sollicités. Qu'ils aient pu trouver, comme vous l'avez souligné, la possibilité de prendre part à nos débats tient à l'importance du sujet que nous traitons, sujet sur lequel ces organisations remplissent un rôle déterminant.

Leur présence ainsi que celle des deux ministres et de vous-même, Madame la conseillère du Président de la République, dans notre assemblée aujourd'hui démontre s'il en était besoin que le CESE est une instance de débats, de concertation et de mobilisation essentielle.

À ce sujet, je suis d'ailleurs convaincu que celles et ceux qui ont contribué à la création de cette assemblée - je pense à Léon Jouhaux puisqu'il a porté l'Organisation internationale du travail même si, à l'époque, ces sujets n'étaient pas au cœur des débats - auraient pensé que les questions de l'environnement, de l'action de l'homme sur le climat devaient être au cœur du mandat du CESE et sans doute de l'Organisation internationale du travail pour les enjeux sociaux.

Puisque nous allons traiter plus particulièrement de la dimension sociale permettez-moi une réflexion. Vous avez évoqué l'avis à venir sur l'emploi de la transition énergétique. Il est encore difficile d'imaginer en quoi l'action pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, objet de la COP 21, peut être un facteur de croissance, de progrès social de développement économique et industriel.

Il s'agit plus souvent d'une revendication, d'une orientation politique à décider, et d'une conviction que cela doit être un facteur de réussite.

C'est en tout cas ce que vous proposent nos projets d'avis.

Mais ce dont on est sûr aujourd'hui, c'est que le modèle économique actuel, qui aboutit pour l'heure à des émissions records de gaz à effet de serre - ce que nous ont encore montré hier M. Jarraud et M. Jouzel - constitue un risque majeur pour notre environnement et est, aussi, actuellement, vous venez de le rappeler, destructeur de droits sociaux, d'emploi, et à l'origine des plus graves crises économiques.

Nous n'avons donc pas le choix et je suis évidemment très heureux que nous ayons jusqu'à maintenant réussi à ouvrir ces débats ici même. Merci.

(Applaudissements)

M. le président. Merci, Monsieur Veyrier.

Je salue à la tribune l'ensemble des représentants des différents corps diplomatiques et des ambassades, mais aussi M. Niemtchinow, notre ambassadeur à la mission permanente à Genève.

Monsieur Ryder, je vous invite à monter à la tribune.

**INTERVENTION DE M. GUY RYDER
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE
DU TRAVAIL (OIT)**

M. Ryder. Merci, Monsieur le Président.

Monsieur l'ambassadeur, Mesdames, Messieurs les conseillers, Mesdames et Messieurs, Monsieur le président, je commence en vous remerciant de m'avoir invité à cette assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental, surtout dans cette salle magnifique, dans cette maison du dialogue et de la concertation sociale des Français.

Et ceci, surtout au moment où vous vous apprêtez à adopter deux projets d'avis d'une importance cruciale dans la perspective de la Conférence internationale sur le climat ici, à Paris, en décembre prochain.

Ces deux projets convergent - préparés respectivement par la section des affaires européennes et internationales et la section de l'environnement, et avec celui, non moins crucial, sur *Les emplois de la transition écologique* - que vous allez examiner au mois de mai - ils viennent à point nommé.

En effet, ils traitent de deux questions - celle du changement climatique et celle de l'emploi - qui figurent en tête de l'agenda et des préoccupations des États et de la communauté internationale tout entière.

Le changement climatique est l'un des défis majeurs de notre époque. Au cours de ces dix dernières années, le dérèglement climatique et des phénomènes météorologiques extrêmes ont causé des dégâts sans précédent dans le monde, ruinant des infrastructures, menaçant l'activité économique, détruisant des emplois, brisant des vies et se révélant plus meurtriers que jamais : l'ouragan *Katrina*, qui a frappé la Nouvelle-Orléans en 2005, le cyclone *Sidr*, qui a ravagé le Bangladesh en 2007, le typhon *Hagupit* aux Philippines l'an dernier.

Ce qui se passe aujourd'hui dans les petits états insulaires et les pays les plus exposés, comme le Bangladesh ou les Philippines, préfigure le sort qui attend la plupart des pays si la hausse de la température moyenne à la surface du globe dépasse les 2° à la fin du siècle. Il y a donc urgence à agir pour éviter ce scénario.

Mesdames et Messieurs, les études du BIT et des autres organismes - tels que l'OCDE et la Banque mondiale - ont toutes abouti à la même conclusion : un changement climatique non maîtrisé et potentiellement irréversible pénalise massivement la croissance économique et l'emploi. Ma conviction est qu'un avenir combinant développement durable, emploi et justice sociale est quand même à portée de main pour autant que nous prenions les bonnes décisions. C'est pourquoi je me réjouis de voir les travaux de ce Conseil étayer cette conviction.

La transition écologique implique des investissements considérables, non seulement dans le domaine des énergies renouvelables, mais aussi dans la plupart des secteurs d'activité.

Ces investissements sont créateurs de croissance et d'emplois à hauteur de soixante millions, selon certaines études. C'est vrai que la transition écologique suscite des inquiétudes, mais elle est en réalité riche en promesses. Elle peut être un nouveau moteur de croissance tant dans les pays avancés que dans les pays en développement à la condition d'anticiper les mutations économiques, leurs conséquences, et d'accompagner le changement. Dans ce contexte, l'OIT promeut une transition juste, la seule qui soit viable, de notre point de vue.

Le monde n'a pas à choisir entre l'emploi et l'environnement, cela n'a pas de sens. Il faut plutôt inscrire le respect de l'environnement dans une perspective de création d'emploi, de solidarité et de justice. C'est le sens du développement durable, dont les objectifs sont en cours d'adoption au plan mondial.

Dans ce cadre, les politiques de développement doivent intégrer le défi du changement climatique ; cela, c'est l'enjeu de la conférence d'Addis-Abeba sur le financement du développement, en juillet prochain.

Le défi climatique implique d'adapter, voire transformer nos modes de production, mais aussi de consommation pour les rendre compatibles avec des ressources limitées et une répartition équitable des richesses.

De tels changements requièrent des entreprises capables de se réorganiser et des travailleurs disposant des compétences et des qualifications nouvelles. Il faut donc des politiques de l'emploi et des politiques sociales adaptées. Il faut aussi des approches par filière pour les secteurs les plus concernés, comme l'énergie, le bâtiment et l'agriculture.

Pour cette raison, la participation des acteurs du monde du travail est une condition du succès des stratégies de transition écologique et, du même coup, de la Conférence climat 2015.

Par le dialogue social, notamment, ces acteurs sont des artisans du changement capables de concevoir et mettre en œuvre de nouvelles manières de travailler qui préservent l'environnement pour les générations actuelles et futures, de lutter contre la pauvreté et de promouvoir cette transition juste en créant des entreprises durables et du travail décent pour tous.

À l'échelon mondial, l'OIT plaide pour la cohérence entre l'Agenda du travail décent, la stratégie du développement durable et la lutte contre le dérèglement climatique.

Cette approche est d'ailleurs validée par nos mandants. Les organisations syndicales intègrent de plus en plus la transition écologique dans leurs revendications. Pour les entreprises, intégrer l'enjeu écologique, c'est incontestablement prendre de l'avance tant l'innovation en ce domaine constituera un avantage compétitif-clé dans l'économie de demain.

L'Europe a longtemps mis l'accent sur l'amélioration de la productivité de la main-d'œuvre et, en même temps, négligé la productivité de l'énergie et des ressources. Au cours des cinquante dernières années, la productivité de la main-d'œuvre a quasiment quadruplé tandis que la productivité de l'énergie n'a progressé que d'à peine 25 % ; il est donc essentiel de combler le fossé entre la productivité de la main-d'œuvre et la productivité dans l'utilisation des ressources, notamment énergétiques.

Or, les nouvelles exigences techniques et qualitatives qui caractérisent la production propre et pauvre en carbone requièrent une adaptation des compétences professionnelles dans pratiquement tous les secteurs économiques traditionnels, comme le bâtiment ou l'industrie. La formation est un autre facteur-clé du succès pour cette transition écologique, pas seulement pour les nouveaux métiers mais aussi, comme le soulignent les projets d'avis, pour les emplois existants.

Mesdames et Messieurs, il y a n'y pas de transition écologique viable si celle-ci ne s'accompagne pas en même temps d'une amélioration des conditions de vie et de travail des populations, en particulier les plus pauvres et les plus vulnérables. Il est également indispensable d'anticiper les conséquences des restructurations inévitables et d'accompagner les travailleurs concernés. L'OIT défend, là-encore, le principe d'une transition juste. Il ne faut pas surestimer l'ampleur des restructurations. Les sept industries les plus polluantes qui représentent 80 % des émissions de CO₂ n'emploient que 10 % de la main d'œuvre. La croissance de l'emploi dans les secteurs à faible émission de carbone pourrait compenser ces pertes.

Mais bien évidemment, cela ne se passe pas de manière automatique. En 2013, il y a deux ans donc, la Conférence internationale du travail a adopté une série de conclusions sur le développement durable, le travail décent et les emplois verts qui annoncent un cadre de transition juste pour tous vers une économie plus verte. Je me réjouis beaucoup que les recommandations contenues dans les deux projets d'avis que vous examinez aujourd'hui soient en phase avec les conclusions de notre Conférence internationale du travail.

Ces projets d'avis mettent l'accent sur l'importance de la participation, l'appropriation par tous les acteurs et le dialogue social. À cet égard, le CESE représente, par sa composition, un cadre de dialogue essentiel, voire responsable ; cela me paraît être un point de départ crucial pour une transition juste.

Cette transition implique également une protection sociale appropriée pour les travailleurs. Il nous faut repenser les mécanismes de protection sociale et de solidarité en fonction des risques climatiques qui peuvent provoquer baisse des revenus et pauvreté : la sécheresse, les inondations ou la surpêche, par exemple.

Vous avez également noté la question importante de la migration qui résulte aussi des phénomènes climatiques. Force est de constater que c'est un sujet d'une actualité terrible en Europe. Aujourd'hui, il existe plus de 232 millions de travailleur migrants à travers le monde, dont certains sont les conséquences de variations climatiques, comme la montée des eaux, les sécheresses répétitives, les catastrophes naturelles et la dégradation de l'environnement. Certes, mobiliser des ressources financières pour étendre la protection sociale s'avère un défi au moment où un grand nombre de pays ont réduit leur budget de protection sociale - selon le dernier Rapport mondial de la protection sociale de notre organisation - et alors que plus de 70 % de la population mondiale est privée d'une véritable protection sociale.

C'est à ce titre qu'il convient d'envisager d'affecter certaines ressources comme celle du Fonds vert à des programmes de protection sociale qui contribuent également à l'adaptation aux changements climatiques. Ceci révèle le besoin d'un dialogue entre les acteurs du monde du travail d'une part, et les acteurs des négociations sur le climat d'autre part.

Il m'apparaît également crucial de souligner la dimension territoriale des stratégies de transition avec, là encore, l'implication de tous les acteurs du développement local. À ce titre, l'approche des schémas régionaux et des plans territoriaux en France sur le climat me paraît une expérience utile à partager avec d'autres pays.

Mesdames et Messieurs, le rôle que l'OIT jouera dans la transition vers un modèle de développement durable à faible empreinte carbone est ce qui marque son entrée dans le XXI^{ème} siècle. En effet, au cours des dix dernières années, l'OIT a accumulé une solide expérience des projets de développement intégrant le développement durable, la création d'emploi de qualité et le renforcement de la cohésion sociale et de la solidarité.

Permettez-moi, pour terminer, de vous donner quelques exemples concrets de ce développement intégré qui montre combien le changement climatique va de pair avec la promotion du travail décent. L'une de ces initiatives de lutte contre le changement climatique, sous les deux angles de l'atténuation et de l'adaptation, est le programme de travaux publics étendu d'Afrique du Sud. Ce programme a généré un million d'emplois au cours de ces cinq dernières années dans le secteur des énergies renouvelables, de la réhabilitation des zones humides et de la forêt, et de la maîtrise du risque de l'incendie. Ces emplois ont concerné majoritairement des personnes vulnérables.

De la même manière, la loi Mahatma Gandhi sur la protection de l'emploi rural en Inde a pour but de garantir des moyens d'existence aux habitants des zones rurales donnant droit à au moins cent jours de travail rémunérés par an à chaque ménage dont les membres adultes s'engagent volontairement à effectuer des travaux dans le cadre de projets de protection de l'environnement.

On trouve des initiatives similaires au Brésil, au Mexique et en Colombie. Les partenariats public/privé représentent aussi un impact potentiel de grande portée ; récemment, l'OIT a conclu, en Zambie, un tel partenariat sur des emplois verts avec Lafarge dans le domaine du logement.

L'OIT étudie et analyse les impacts et les changements de climat sur le monde du travail depuis 2007. Elle est prête à jouer un rôle actif dans le plaidoyer et dans l'appui à ses mandants. Dans cette perspective, il nous faut poursuivre la recherche et l'évaluation sur l'impact emploi des stratégies de transition écologique, d'où l'intérêt de développer les échanges de bonnes pratiques et d'expériences entre pays et parties prenantes, dans le monde en développement tout comme dans les économies industrialisées.

Le Sommet du monde du travail - qui se tiendra lors de la conférence internationale du travail à Genève le 11 juin prochain - aura pour thème le changement climatique et le travail décent. C'est pourquoi nous serions particulièrement honorés de la participation du Président de la République française, François Hollande, à la Conférence internationale du travail cette année. Cette participation au plus haut niveau de la future présidence de la COP 21 représenterait une étape décisive dans l'implication des acteurs du monde du travail au niveau mondial pour en faire des artisans du succès des négociations climatiques.

Permettez-moi de saluer ici les efforts et l'engagement du Gouvernement français pour mobiliser la communauté internationale et faire en sorte que nous soyons tous à la hauteur du rendez-vous avec l'histoire qui nous attend ici, à Paris, en décembre.

En conclusion, Monsieur le président, parvenir à un accord universel et significatif sur le changement climatique permettrait aussi de stimuler l'investissement, la croissance et la création d'emplois de qualité.

Le fait que deux des plus épineux problèmes de l'actualité - le changement climatique et le chômage - puissent être traités simultanément avec des politiques qui se renforcent mutuellement nous offre une opportunité unique d'agir avec cohérence, ambition et détermination.

En plaçant la planète sur la voie de la transition vers une économie à faible émission de carbone, les dirigeants mondiaux et acteurs sociaux qui se réuniront à Paris en décembre peuvent donner naissance à un nouveau monde plus sain et plus prospère, à l'origine de millions d'emplois décents. C'est une occasion que chacun d'entre nous doit savoir saisir.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. Merci Monsieur le directeur général.

M. le Président. Je demande à M. Pasztor, sous-secrétaire général aux changements climatiques, de venir à la tribune.

M. Pasztor, nous sommes ravis de vous accueillir et de vous entendre d'autant plus que, suite à votre récente nomination, c'est peut-être votre première intervention publique officielle en France en qualité de sous-secrétaire général aux changements climatiques.

Avant cette nomination, vous étiez directeur exécutif par intérim en charge de la conservation et directeur des politiques et de la science au Fonds mondial pour la nature (WWF). De 2011 à 2012, vous avez été Secrétaire exécutif du groupe de haut niveau du Secrétaire général des Nations Unies sur la viabilité mondiale et de 2008 à 2010, directeur de l'équipe de soutien du secrétaire général sur les changements climatiques.

En 2007, vous occupez le poste de directeur du groupe de gestion de l'environnement du programme des Nations Unies pour l'environnement. Avant cela, vous avez occupé divers postes de direction au secrétariat de la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de 1993 à 2006.

Vous avez - dans votre première déclaration à la presse et au cours de vos premiers entretiens officiels - rappelé toute l'importance que vous attachiez à la mobilisation active et cohérente de la société civile. Hier, à cette tribune, Monsieur le ministre des Affaires étrangères et développement international rendait hommage à M. Ban Ki-Moon pour son investissement pour la réussite de cette convention internationale COP21 à Paris.

L'assemblée que vous avez devant vous représente la société civile organisée française. Vous pointiez dans votre interview les difficultés de coordination entre les initiatives de la société civile et leur articulation avec le processus onusien et sa dimension politique. Nous sommes à votre entière disposition. Vous pouvez vous appuyer sur notre assemblée pour relever ces défis.

Nous nous réunirons début juillet à Dakar avec les CESE d'Afrique et francophone, le 13 juillet avec les CESE européens et nous serons tous ensemble le 23 octobre pour la COP 21.

Vous avez indiqué que le changement climatique est le défi le plus important auquel l'humanité est aujourd'hui confrontée. Nous partageons ce constat qui appelle des changements radicaux dans nos modes de fonctionnement et de pensée et appelle aussi des structures et outils d'accompagnement ; c'est la conviction du CESE et à travers nous celle de la totalité des corps intermédiaires qui en font partie. Nous sommes très honorés de votre présence.

Vous souhaitez vous exprimer en français et nous tenons à travers cette marque vous manifester notre volonté de tout mettre en œuvre pour réussir cette COP 21 à Paris.

Vous avez la parole.

(Applaudissements)

**INTERVENTION DE JANOS PASZTOR,
SOUS-SECRÉTAIRE GÉNÉRAL AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES DE L'ONU**

M. Pasztor. Merci monsieur le président. Mesdames et Messieurs les ambassadeurs, Mesdames, Messieurs, c'est un honneur pour moi et un véritable plaisir d'être parmi vous aujourd'hui pour parler de ce que le secrétaire général des Nations Unies a défini dès son premier mandat comme la question déterminante de notre temps : le changement climatique.

Le changement climatique est plus qu'une question de futur, il est avec nous aujourd'hui. Nous pouvons le voir, le sentir, le mesurer. Il faut agir maintenant. Il s'agit de l'état de la planète que nous allons laisser pour nos enfants. J'ai deux enfants et avant décembre, je vais être grand-père, donc c'est encore plus important.

Ensemble, nous connaissons bien la problématique du changement climatique. Vous avez entendu M. Jarraud hier et M. Ryder maintenant. On sait de quoi il s'agit. Maintenant, il faut chercher des solutions.

Hier, j'étais avec le secrétaire général au Vatican pour des discussions bilatérales avec le pape François ; il y avait aussi une conférence très intéressante sur le changement climatique à l'Académie pontificale des sciences. Le secrétaire général a dit : « *Nous sommes la première génération qui a le pouvoir de finir avec la pauvreté mais la dernière pour mettre en place les mesures nécessaires pour limiter les impacts néfastes de changement climatique* ».

Le français n'est pas ma langue maternelle mais, depuis la préparation de la COP 21 avec beaucoup de collègues français, j'ai pas mal de possibilité de pratiquer le français et je suis très content de le faire.

Je ne suis pas tout à fait nouveau venu dans l'équipe du secrétaire générale ; après deux ans et demi au WWF international en Suisse, je suis retourné à New-York en février avec une mission précise : assister le secrétaire général dans la mise en œuvre de sa stratégie sur le climat, ce qui s'inscrit dans le cadre plus large de d'Agenda 2015 pour le développement et pour assurer le succès de la COP 21 en décembre à Paris. C'est-à-dire aboutir à un accord significatif et universel permettant de maintenir le réchauffement climatique dans la limite de 2 degrés.

Je reviendrai sur ces deux points plus longuement plus tard, mais je souhaiterais vous délivrer le message suivant du secrétaire général qui ne pouvait pas être présent parmi nous aujourd'hui.

« J'ai le plaisir d'adresser mes salutations à l'ensemble des participants à cette séance plénière du Conseil économique, social et environnemental français portant sur la question cruciale du changement climatique. Cette année est celle de l'action mondiale. Les Nations Unies ont trois priorités pour 2015.

- finaliser les objectifs du millénaire pour le développement ;

- adopter un agenda pour le développement durable ambitieux et transformatif incluant une nouvelle liste d'objectifs pour le développement durable ;
- conclure un nouvel accord significatif et universel sur le changement climatique.

La France, en tant que pays hôte de la conférence des Nations Unies sur le changement climatique de décembre a un rôle clé à jouer. Je compte sur votre mobilisation pour en assurer le succès.

Nous avons besoin de toutes les forces en présence. Les gouvernements doivent répondre aux demandes croissantes des populations à travers le monde qui souhaitent que soient prises des décisions qui protègent notre planète tout en en promouvant une croissance durable.

L'action climatique a déjà fait ses preuves. Vous avez la possibilité via vos actions et votre plaidoyer de votre mission consultative de contribuer à démontrer que le changement climatique n'est pas seulement un défi, mais s'y attaquer présente des opportunités réelles pour un progrès durable.

Nous avons pu constater le pouvoir engendré par la mise en place de modèles de collaboration innovants lors du Sommet sur le climat, que j'ai convoqué en septembre dernier à New York, et lors des manifestations qui l'ont précédé dans beaucoup de villes à travers le monde, y compris à Paris, auxquelles ont participé plusieurs centaines de milliers de personnes. Je suis reconnaissant à tous ceux et toutes celles qui ont élevé la voix, en soutien à cette cause qui ne peut plus attendre. Vos discussions, ici, peuvent générer de nouvelles idées, des activités de plaidoyers renforcées et des orientations avisées qui contribueront au succès de notre vision commune d'un futur meilleur où tout le monde pourra vivre dans la dignité, de génération en génération. Je vous souhaite une discussion fructueuse. »

Je voudrais maintenant vous présenter les grandes lignes de la stratégie du secrétaire général sur le climat. Celle-ci s'articule autour de six piliers principaux.

Premièrement : le travail politique.

Le secrétaire général assistera aux négociations le moment venu. Actuellement, les négociateurs sont au travail. Il n'a pas besoin d'intervenir. Plus tard dans l'année, lorsque les négociateurs auront à traiter des questions difficiles qu'ils ne pourront pas résoudre eux-mêmes, avec le Président Hollande et d'autres chefs d'État, il engagera des discussions pour essayer de trouver des solutions.

Il reste des sujets difficiles dans la discussion, comme la différenciation entre pays du Nord et pays du Sud, la forme juridique de l'accord - qui n'est pas encore très claire - enfin, la question de l'ambition car nous souhaitons bien sûr un accord, mais un accord ambitieux. Or cela reste encore à négocier.

Deuxièmement : l'Agenda d'actions.

Nous travaillons avec des initiatives multi-acteurs, qui ont été lancées lors du Sommet du climat qui s'est déroulé à New York. On le fait sous la rubrique « *Agenda d'activités Climat à Paris* », depuis la Conférence de Lima. Cet Agenda comporte plusieurs objectifs. D'abord, il s'agit de montrer aux négociateurs ce qu'il est possible de faire et les bénéfices engendrés. Ensuite, il s'agit d'encourager la création de nouveaux partenariats. Enfin, - c'est peut-être le plus important -, avec cet Agenda d'actions, nous essayons d'influencer le processus même de négociation. Les négociations sont un peu isolées du reste du monde, du monde de l'énergie, des villes, de l'agriculture, des investissements. Nous essayons de mettre en relation cette négociation avec le monde extérieur.

Troisièmement : la question du financement du climat.

Bien sûr, sans le financement, rien ne sera possible. Le secrétaire général a quatre sous-piliers, deux étant politiques, deux autres financiers.

Vous avez sûrement entendu parler d'un Fonds vert pour le climat. Il faut absolument que celui-ci soit opérationnel avant la fin de l'année. Ce n'est pas automatique. Demain est un jour très important : il faut absolument que la moitié des promesses faites pour ce Fonds soit tenue, à travers ce que l'on appelle les accords des donateurs. La France a déjà apporté sa contribution et nous l'en remercions. Il reste encore quelques pays qui ne l'ont pas fait. Demain est un jour très important pour le Fonds vert.

Lors de la Conférence de Copenhague, les pays du Nord ont promis de mobiliser 100 milliards de dollars par an pour le Sud dès 2020. Il ne sera pas nécessaire, en décembre prochain, d'avoir mobilisé cette somme. En revanche, il faudra que les pays du Nord puissent montrer une trajectoire de mobilisation de cet argent qui est politiquement crédible. Il est absolument nécessaire que ce soit. 100 milliards de dollars, c'est beaucoup. Dans le monde de l'investissement, ce n'est rien du tout. On a besoin de 1 000 milliards pour les vrais investissements, pour changer le monde et le transformer en un monde qui sera pauvre en carbone.

Voilà pourquoi le troisième pilier de travail du secrétaire général est le secteur privé, qu'il est important d'engager. Une fois ces 100 milliards de dollars mobilisés, l'on pourra travailler avec le secteur privé et l'utiliser pour lever les financements nécessaires. Il faut également qu'une plus large priorité soit donnée aux pays les moins avancés, car c'est ceux qui ont besoin d'assistance.

Le quatrième pilier de la stratégie du secrétaire général est la coopération Sud/Sud. La coopération Nord/Sud est très importante. Il y a déjà énormément de coopération Sud/Sud entre les pays du Sud. La Chine et le Brésil investissent beaucoup dans les pays en développement de leur région. Il faut l'encourager afin que cela se développe. Nous avons passé un accord avec la Chine, qui est très intéressée par cette coopération Sud/Sud.

Le cinquième pilier est la mobilisation générale pour un succès à Paris. Vous avez fait une partie de ce travail. Chaque fois qu'il prend la parole, quel que soit le sujet, le secrétaire général introduit la question du changement climatique dans son discours.

Il fait aussi des discours spécifiques au changement climatique. Il essaie de parler du changement climatique un peu partout. Il travaille avec différentes organisations. Par exemple, il était très engagé dans *Earth Hour*, le mois passé, avec le WWF. Il travaille avec des groupes religieux, différentes ONG, afin de mobiliser tout le monde.

Le sixième pilier est la cohérence du système onusien. Actuellement, le secrétaire général préside, à Paris, la plus haute instance de coordination onusienne qui réunit l'ensemble des chefs d'agences, afin de parler de la cohérence du système onusien.

Je suis souvent à Paris depuis deux ou trois mois. Je rencontre les principaux acteurs en charge de l'organisation de cette Conférence climat. J'ai pu me rendre compte que la stratégie du secrétaire général - et les objectifs qui l'accompagnent - sont très proches de ceux fournis par la France dans le cadre de ce qu'il est coutume d'appeler l'Alliance de Paris. Une bonne coordination entre nous, ainsi qu'avec le Pérou et le Secrétariat pour le changement climatique, est essentielle si nous voulons atteindre les objectifs affichés. Je peux vous assurer que cette coordination est bonne et que nous travaillons très bien ensemble. J'ai bon espoir que nous y parvenions. Même s'il reste encore beaucoup de problèmes à résoudre, la plupart des signaux sont au vert.

J'aimerais conclure en revenant sur l'appel du secrétaire général à une mobilisation générale de l'ensemble des secteurs de la société et en évoquant trois pistes d'actions possibles, qui sont par ailleurs cumulables.

Premièrement : multipliez les actions de plaidoyer. Faites entendre votre voix auprès de vos dirigeants.

Deuxièmement : mobilisez vos groupes respectifs. Engagez-vous dans l'action en faveur du climat.

Troisièmement : collaborez et travaillez en partenariat au sein de vos secteurs et domaines respectifs et de manière transversale.

Merci à tous pour votre attention. Je suis prêt à répondre à vos questions.

(Applaudissements)

M. le Président. La présence de Madame Aubert, conseillère auprès du Président de la République, prouve à quel point nous sommes très attachés à la collaboration entre la présidence française et les autorités des Nations Unies.

M. Pasztor, je vous remercie encore une fois de votre présence parmi nous - car nous sommes conscients de vos contraintes horaires - et de vos propos qui nous permettent de prendre conscience de l'ampleur des problèmes.

DISCUSSION GENERALE

M. le Président. Mes chers collègues, je déclare la discussion générale ouverte.

Je rappelle que vous avez la faculté d'intervenir pour les deux projets d'avis ; les groupes auront éventuellement deux orateurs par projet d'avis et par conséquent une fois ou deux fois 3 minutes. M. Allain Bougrain Dubourg interviendra pour trois groupes et sur deux projet d'avis mais nous connaissons tous sa concision et son respect de l'horaire.

La parole est à Mme Millan, au nom du groupe de la CGT FO.

CGT-FO - Mme Millan

Mme Millan. Monsieur le président, Monsieur le directeur général, Monsieur le sous-secrétaire général, Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

La France présidera à la fin de l'année 2015 la Conférence des Parties de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Alors que le GIEC vient à nouveau de sonner l'alarme quant à l'urgence d'une action internationale résolue, cette COP 21 sera une étape majeure. Dans cette perspective, il était donc important que le CESE, à la suite d'un avis précédent sur la Conférence de Durban en 2011, marque la mobilisation des organisations - des syndicats de salariés et des entreprises en particulier - et des personnalités qui le composent tant sur la nécessaire réussite de cette Conférence que sur l'évaluation des politiques publiques nationales mises en œuvre.

Sur un plan national, le groupe FO regrette que l'aspect bilan ait été insuffisamment développé et positif. La France compte d'ores et déjà parmi les pays industrialisés et les pays du G20 les moins émetteurs de gaz à effet de serre, tant en termes d'émissions par habitant que d'émissions par unité de PIB. Avec des émissions, en 2012, inférieures de 13 % par rapport à l'objectif de Kyoto - alors que sur la même période le PIB a augmenté de près de 40 % - la France a réussi à faire beaucoup mieux que son engagement international.

Ce résultat est le produit de politiques publiques nationales, appuyées notamment sur un *mix* électrique - reposant en majorité sur l'énergie nucléaire et l'hydraulique - mais est également dû à des politiques volontaristes de réduction des émissions. Un effort budgétaire important a été consenti par l'État, pour accompagner, encourager et renforcer les actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il est cependant dommageable que le financement de ces politiques publiques ait été majoritairement effectué par des redéploiements et la mise en œuvre de la Révision générale des politiques publiques. L'action indispensable sur le plan du climat ne réussira pas en faisant le sacrifice de politiques publiques et sociales. Bien au contraire associer des politiques publiques volontaristes en faveur du progrès social est sans aucun doute la clé de la réussite des politiques climatiques et environnementales.

Face aux enjeux et aux impacts, probables ou existants, sur l'ensemble des écosystèmes et des activités humaines de l'augmentation des gaz à effet de serre, le groupe FO soutient les préconisations relatives à la mobilisation de l'ensemble de la société française et partage la nécessité d'accroître conséquemment cette mobilisation. Une meilleure appropriation par les citoyens des éléments de connaissance nécessaires et des problématiques rencontrées est donc primordiale. Cela passe, comme le propose à juste titre les projets d'avis, par une clarification des enjeux explicités selon des documents des pouvoirs publics, clairs, fiables et accessibles à tous.

Même si la COP 21 est une opportunité pour illustrer les capacités de réponse de l'ensemble de la société, elle se doit également d'ouvrir une réflexion entre les États afin d'évaluer et de mesurer les premiers effets concrets du réchauffement climatique, aux niveaux géographiques et sectoriels, en particulier sur les activités humaines et les champs sociaux.

S'agissant des recommandations, le groupe FO est fortement réservé sur les préconisations relatives à la territorialisation présentes dans les deux projets d'avis. Le réchauffement étant mondial, la nécessaire mobilisation de tous les échelons demande à ce que les réponses à apporter soient élaborées, coordonnées, contrôlées au minimum, aux niveaux nationaux. L'État - étant garant de l'intérêt général et de l'égalité de droit - doit être à l'initiative des stratégies et politiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Il se doit d'en être tant l'acteur principal et central que le pilote pour leurs mises en œuvre. Cela impose notamment qu'il s'assure de leurs financements. Cependant, cela n'exclut en rien la concertation, la coopération avec les différentes collectivités territoriales et les acteurs de terrain. Mais l'enjeu étant planétaire, les sociétés se doivent de décider dans le cadre d'une collaboration mondiale des mesures d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre mis en cause dans le processus de réchauffement.

À ce titre, le projet d'avis, *Réussir la Conférence climat Paris 2015*, a le mérite de mettre en exergue l'importance du Fonds vert et les indispensables coopérations entre les États, y compris sur un plan fiscal et en matière de régulation économique.

FO doit redire ses réserves quant aux systèmes de fiscalité indirecte, même dite écologique, tant ils conduisent souvent à des effets d'exclusions et d'inégalités, sans que leur efficacité globale soit véritablement mesurée. FO s'interroge aussi fortement sur les systèmes d'échange de droits d'émissions de gaz à effet de serre. La main invisible du marché a jusqu'alors produit beaucoup plus de spéculations, causes de nombreuses crises économiques et sociales, qu'elle n'a régulé et favorisé les droits des hommes et des femmes. Comment lui faire confiance en matière de lutte contre le réchauffement du climat ? Ici comme en d'autres domaines, toute préconisation mériterait de faire l'objet d'études d'impacts - en matière d'emplois, de rémunérations, de redistribution de la richesse, de prélèvements sur les salariés et les ménages - afin qu'elles soient systématiquement ajustées au profit du progrès social.

FO se doit aussi de redire ses fortes réserves sur la « gouvernance à cinq », forcément exclusive, qui ne doit ni se substituer aux institutions démocratiques de la République, ni diluer les responsabilités, ni limiter ou encadrer la liberté syndicale et de négociation, pas plus que la liberté plus générale d'association.

Par ailleurs, les multiplications d'instances ne saurait se justifier dans des domaines où le CESE aurait toute légitimité à se positionner tant en raison de sa composition que de son caractère consultatif sur des politiques publiques.

Le groupe FO tient à saluer l'investissement des rapporteurs. Il votera positivement le projet d'avis sur *Réussir la Conférence climat 2015*, mais s'abstiendra, en raison des réserves indiquées, sur celui présenté par la section de l'environnement.

(*Applaudissements*)

M. le Président. La parole est à Mme Coisne-Roquette, au nom du groupe des entreprises.

Entreprises - Mme Coisne-Roquette

Mme Coisne-Roquette. Monsieur le président, Monsieur le directeur général, Monsieur le secrétaire général, Monsieur l'ambassadeur, Mesdames, Messieurs les rapporteurs, Chers collègues, les risques et les enjeux socio-économiques du réchauffement climatique sont planétaires. Ils sont avérés, j'enfonce une porte ouverte en indiquant cela.

L'ampleur des défis que nous rencontrons et allons rencontrer sollicitent une conscience éclairée et des connaissances élargies et partagées par le plus grand nombre. Nous sommes en face de mutations considérables, dans le monde, de la production et de la consommation et j'ajouterai, après avoir entendu la précédente intervenante, d'employabilité.

Nous devons donc inventer ces nouveaux modes, les déployer pour permettre le maintien de la croissance nécessaire à l'alimentation des besoins de tous à l'avenir et des besoins d'énergie en particulier.

Cela s'appelle « *l'art de l'adaptation* » ou « *la science de l'évolution* ».

Plus prosaïquement, le groupe des entreprises est en ligne avec le bilan remarquablement consensuel des projets d'avis qui ont été présentés hier et que nous discutons aujourd'hui, et nous souhaitons souligner avec force plusieurs aspects du sujet.

La modération nécessaire des gaz à effet de serre pour enrayer le dérèglement climatique est bien un enjeu mondial. L'air chargé de CO₂ ne connaît pas de frontières.

À cet égard, pour les entreprises, donner un prix au carbone est essentiel, mais un prix qui relève d'un système international, prévisible et progressif pour que chacun - et les entreprises en particulier - puisse s'y préparer et s'y adapter.

Il convient d'engager dans cette lutte toutes les parties prenantes de tous les pays bien au-delà du cadre français, voire du cadre européen. À cet égard, nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'avance de l'Europe par rapport au reste du monde dans ses émissions carbone doit l'inciter à créer davantage d'effets d'entraînement plutôt que poursuivre et se concentrer sur des prescriptions unilatérales qui pourraient se tourner contre elle.

Ces effets d'entraînement, nous les visons en particulier à l'endroit des pays les plus émetteurs de carbone et nous sommes bien sûr dans l'attente de conclusions d'accords internationaux, engageant ces plus grand pays de la planète. Ce sera, en ce sens, un des éléments importants de la conclusion de la Conférence climat Paris 2015.

En phase transitoire, pour les entreprises françaises, pour l'emploi français, il s'agit de préserver, de nous préserver de normes de fonctionnement dont le rapport efficacité/coût serait prohibitif en termes de compétitivité et en termes d'industrialisation.

On nous l'a rappelé hier, et très bien : la réduction des gaz à effet de serre provient pour partie d'un phénomène de désindustrialisation de la France. Ce n'est pas ce que nous pouvons souhaiter.

Dans le même temps, il nous faudra intensifier et aider la recherche et les investissements en technologies matures ou en technologies de rupture à bas carbone. Bien des entreprises établies, bien des entreprises en naissance, sont déjà ou seront porteuses de ces technologies.

Enfin, en France où, grâce au nucléaire, les principaux progrès dans le domaine du bâtiment et du transport sont attendus des usagers du bâtiment et du transport, il incombe à la puissance publique de déterminer le degré de force coercitive et incitative qu'elle entend insuffler à leur endroit pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Sur les propositions des projets d'avis, nous sommes particulièrement sensibles à la diffusion d'une information claire et fiable par l'État sur les enjeux et les solutions. Nous sommes particulièrement sensibles à la préconisation d'une instance unique de gouvernance climatique ainsi qu'à la mobilisation de la société civile ; autant de préconisations que l'un et l'autre des projets d'avis nous proposent.

Ceci n'est pas chose facile, mais c'est indispensable, si le choix politique affiché de la transition énergétique - dont le projet de loi est en cours d'examen - donc de la transition climatique, est sérieux.

Le groupe des entreprises est plus que sensible et engagé dans ces enjeux et votera ces projets d'avis avec le plus grand soutien. Merci à vous.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Jouzel, du groupe des personnalités qualifiées.

Personnalité qualifiée - M. Jouzel

M. Jouzel. Monsieur le président, Chers et Chères collègues, Monsieur le rapporteur, Chers Monsieur Ryder et Monsieur Pasztor, Chère Madame Aubert, hier, lors de l'allocution - tout à fait remarquable, d'ailleurs - de Laurent Fabius, j'ai noté quelques sourires lorsque celui-ci a dit préférer le terme « *dérèglement climatique* » à celui de « *réchauffement climatique* », d'ailleurs adopté pour le projet d'avis présenté par M. Virlouvet, et dont je me suis fait l'avocat.

Je ne crois pas que cela traduise une réelle différence entre la perception qu'ont les scientifiques et les politiques, de l'influence croissante des activités humaines sur notre climat, de l'urgence à agir et des risques que nous faisons courir aux jeunes d'aujourd'hui si l'action n'était pas au rendez-vous de la COP 21 de Paris.

Mais pour le scientifique, c'est avant tout de réchauffement qu'il s'agit puisque l'augmentation de l'effet de serre, dont nos activités sont à l'origine, se traduit par une accumulation de chaleur dans les différentes composantes du système climatique. Certes, le réchauffement de l'atmosphère est lent - entre un et deux dixièmes de degré par décennie -, mais l'élévation du niveau de la mer - de l'ordre de 3 cm par décennie - en donne une image très forte.

En effet, elle est due, d'une part, au réchauffement des océans - qui absorbent plus de 90 % de cette chaleur supplémentaire liée à l'augmentation de l'effet de serre - d'autre part, à la fonte des glaciers, eux-mêmes affectés par ce réchauffement, aussi bien pour ceux des régions tempérées que, plus récemment, pour les calottes glaciaires du Groenland et de l'Antarctique.

Mais Laurent Fabius a aussi de bonnes raisons d'utiliser le terme de « *dérèglement* » car une des caractéristiques de ce climat plus chaud vers lequel nous allons inexorablement est que les événements extrêmes seront, soit plus intenses, soit plus fréquents, les deux dans certains cas, comme je l'ai évoqué hier pour les canicules et les périodes de sécheresse dans notre pays.

Je terminerai ce débat à distance - que j'ai déjà eu lors de Comités de Pilotage de la COP 21 - en rappelant que, d'ores et déjà, nous attribuons une large part du réchauffement climatique aux activités humaines, mais que nous restons très prudents quant à l'attribution des événements extrêmes à ces activités.

D'un autre côté, je suis de ceux qui plaident pour l'abandon du terme « *catastrophes naturelles* » tant on pressent l'influence des activités humaines dans celles directement liées à des événements climatiques extrêmes.

Soyez rassuré, Gaël Virlouvet : quel qu'en soit le titre, celui initialement proposé de « *changement climatique* », celui de « *dérèglement* » prôné par Laurent Fabius ou celui que nous avons finalement adopté, de « *réchauffement* », j'ai le même enthousiasme pour le projet d'avis que vous avez présenté au nom de notre section de l'environnement.

Et j'ai un égal enthousiasme, Monsieur Guirkinger et Madame Mesquida, pour le projet d'avis que vous avez porté sur *Réussir la Conférence Paris Climat 2015*, au titre de la section des affaires européennes et internationales.

Vous pouvez me comprendre ; j'ai commencé ma carrière de chercheur centrée sur l'évolution de notre climat il y a quarante-sept ans - en 1968 -, d'abord dans l'indifférence par rapport à cette influence des activités humaines sur le climat, dans les années soixante-dix/quatre-vingts, puis avec un intérêt croissant à partir de la création du GIEC, en 1988, et de la mise sur pied de la convention climat, en 1992.

Jeune chercheur, je n'aurais jamais rêvé d'une journée comme celle d'aujourd'hui et je suis fier que notre Conseil économique, social et environnemental se soit, grâce à vous, emparé de ce qui constitue - si la mesure n'en était pas prise - un réel danger pour un développement harmonieux de nos civilisations.

Plus concrètement, je suis très largement en phase avec les recommandations que vous faites dans ces deux projets d'avis, dont la qualité a été également saluée par Ségolène Royal. Mise en avant des termes « *juste et ambitieux* » plutôt que celui de « contraignant » pour qualifier l'accord de Paris ; rôle-clé de la société civile ; vision européenne ; implication du secteur financier ; prix du carbone ; prise en compte des aspects sociaux vis-à-vis du monde du travail - et j'ai bien noté ici l'intervention de M. Ryder - ; réponses à apporter aux populations fragilisées. Autant de recommandations fortes de votre projet d'avis, Monsieur Guirkinger et Madame Mesquida.

Mise en avant des solutions, qualité de l'accueil, adhésion de l'ensemble de la société française, importance de la loi sur la transition énergétique et du « facteur 4 », rôle grandissant des territoires et des collectivités, accent mis sur le transport et la mobilité, nécessaire implication des secteurs non-énergétiques - secteur agricole en particulier... C'est un projet d'avis très riche que vous nous présentez, Monsieur Virlouvét.

Je souhaite également souligner la grande qualité du rapport qui accompagne ce projet d'avis ; très complet ; il sera extrêmement utile pour celles et ceux qui voudront mieux connaître comment se sont mises en place les politiques publiques dans notre pays en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

Céline Mesquida, Bernard Guirkinger, Gaël Virlouvét, je vous félicite chaleureusement ainsi que tous ceux et celles qui se sont impliqués, pour la pertinence et la qualité de vos deux projets d'avis que je voterai avec enthousiasme.

(Applaudissements)

(Le Président Delevoye quitte l'hémicycle. M. Omarjee le remplace à la Présidence de séance)

M. le Président. La parole est à Mme Catherine Chabaud, du groupe des personnalités qualifiées.

Personnalité qualifiée - Mme Chabaud

Mme Chabaud. Monsieur le président, Madame, Monsieur les présidents de section, Madame, Messieurs les rapporteurs, Chers Céline Mesquida, Bernard Guirkinger et Gaël Virilouvet, Chers collègues, je vais commencer mon intervention en faisant un peu de publicité pour notre collègue Jean Jouzel, dont l'humilité et la modestie font taire l'ouvrage remarquable qu'il a publié sur le Climat, alors que celui-ci est non seulement pédagogique, mais aussi passionnant à lire.

Il explique, entre autres, sur quelles données les experts s'appuient pour leurs prévisions ; il nous parle notamment des archives du climat, de la démarche du GIEC, des négociations climatiques, de l'adaptation et bien sûr des solutions à mettre en œuvre. Cela s'appelle *Le défi climatique*, c'est co-écrit avec la journaliste Anne Debroise et édité chez Dunod.

(Applaudissements)

Je voudrais placer mon intervention sous le signe de l'enthousiasme. Un enthousiasme régulièrement malmené par les vents et les courants contraires pour faire aboutir des initiatives, mais enthousiasme tout de même, renforcé par la conviction que j'aie - depuis le retour de mon premier tour du monde en solitaire et sans escale - que « *les rêves sont réalisables à condition d'entreprendre collectivement et de persévérer* ».

L'enthousiasme c'était d'abord hier. Je voudrais dire comme j'ai apprécié notre plénière, la richesse et la qualité des interventions. Comme cela fait du bien d'innover dans notre processus !

Merci à tous d'avoir contribué à cela ! Je crois que nous avons tous été « bluffé » de l'implication des élèves, des lycéens et tous m'ont dit la passion malgré les difficultés - mais peut-être aussi grâce aux difficultés - avec laquelle ils avaient mené cette démarche. Un grand bravo !

L'enthousiasme c'est aussi le sentiment que j'éprouve avec le Tour de France des Solutions pour le climat - que nous avons lancé avec mon association le 1^{er} avril - qui consiste à mobiliser les territoires du littoral et à valoriser les solutions mises en œuvre pour répondre aux enjeux climatiques.

Cette mobilisation de tous les acteurs sur laquelle insistent nos deux projets d'avis, je la vis au quotidien dans cet itinéraire, qui m'emmène de Monaco à Dunkerque. J'étais en Languedoc-Roussillon la semaine dernière. Les élus m'expliquaient qu'ils constatent déjà l'augmentation et l'intensification des phénomènes météorologiques. À certains endroits, ils ont déjà dû reculer les infrastructures littorales menacées par les tempêtes et par l'élévation du niveau de l'océan.

Je vous rappelle que les territoires littoraux, de métropole et d'Outre-mer, doivent composer avec des enjeux cumulés de pression démographique - souvenez-vous qu'en 2050 on estime que 80 % de la population mondiale vivra sur la frange littorale - et d'impacts liés aux changements climatiques.

Donc la mobilisation est presque plus indispensable ici qu'ailleurs. Et cette mobilisation je l'ai ressentie. Il y a près de dix ans, j'avais réalisé un même Tour de France des Solutions car déjà des acteurs se mobilisaient.

Mais cette année, je constate de vraies stratégies d'atténuation et d'adaptation, pas encore généralisées certes, mais effectives. Stratégie autour de l'énergie, mais pas uniquement : les acteurs rencontrés - collectivités locales, entreprises, associations - travaillent aussi à remettre des écosystèmes terrestres ou marins en bonne santé afin qu'ils puissent jouer leur rôle dans l'équilibre du climat.

Les difficultés qu'ils rencontrent ne sont pas d'ordre technologique, car lorsqu'ils trouvent des moyens, les innovations - nécessaires à mettre en œuvre - émergent ; mais elles viennent souvent ces difficultés, des carcans administratifs, des arbitrages budgétaires, de l'incapacité de certains à jouer collectif et de la résistance au changement dont les enfants ont si bien parlé hier.

Ils sont là les vrais freins à lever pour répondre aux enjeux climatiques, et non pas - comme je l'entends souvent - de technologies qui ne sont pas mûres. Parce que les technologies ne sont jamais complètement mûres, elles peuvent en permanence être améliorées ; mais pour cela, il faut lancer des démonstrateurs, prendre le risque d'innover. C'est un sujet que je connais bien avec mon projet de Voilier du futur, enthousiasmant lui aussi malgré les vents et les courants contraires. Dans mon Tour de France, je sens le propre enthousiasme de ceux qui se mobilisent. Leurs solutions sont créatrices d'emplois, bénéfiques pour leur entreprise et en plus elles font du bien aux hommes et à la planète. Donc ils sont heureux.

Enfin je voudrais vous dire l'enthousiasme des acteurs - dont je suis - réunis au sein de la plateforme Océan et climat, citée dans nos travaux - ce dont je vous remercie - car il s'agit d'une expérience unique de mobilisation citoyenne.

Créée il y a un an, la plateforme réunit aujourd'hui une cinquantaine d'entités : des laboratoires, des associations environnementales, des associations d'entreprises, des institutions, pratiquement aujourd'hui tous les acteurs qui ont un lien avec le maritime, en France, mais des étrangers aussi nous rejoignent.

Tous constatent la même chose : l'océan, qui couvre 71% de la surface de la terre, fournit la moitié de l'oxygène de l'atmosphère, capte un quart de nos émissions de CO₂ et subit tous les impacts dont parlait encore Michel Jarraud hier. Cet océan est absent des négociations climatiques. Pourtant l'océan fait aussi partie de la solution.

Et c'est cette conviction et l'envie collective de la porter dans le cadre des **négociations** climatiques, qui fédère les acteurs de la plateforme Océan et climat et les enthousiasme. La France, hôte de la COP 21, dispose aussi du deuxième espace maritime mondial. C'est un message qu'elle peut porter.

Enfin, mon enthousiasme va bien évidemment à vos deux projets d'avis que je voterai plutôt deux fois qu'une.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Verdier, au nom du groupe de la coopération.

Coopération - M. Verdier

M. Verdier. Monsieur le président, Madame et Messieurs les rapporteurs, Chers collègues, la réduction des gaz à effet de serre et l'élaboration de stratégies durables d'adaptation et de contreponds aux effets du changement climatique constituent effectivement des impératifs essentiels.

Les premières victimes du réchauffement seront les États les plus pauvres, exposés à la montée des eaux, aux déplacements des populations et à l'avancée des déserts. L'accord récent entre la Chine et les États-Unis constitue une première étape importante. Si la France apparaît, parmi les pays développés, comme l'un de ceux qui produisent le moins de gaz à effet de serre, sa responsabilité en cas de pays d'accueil de la COP 21 n'en est que renforcée et, quelque part, elle doit montrer l'exemple, être le bon élève. Mais le bon élève ne veut pas dire l'élève naïf. En l'occurrence, un des grands efforts à faire est aussi de convaincre les autres États, les autres partenaires à cette manifestation, de suivre l'exemple que l'on peut donner en France.

D'ailleurs, le travail de notre assemblée souligne que le défi climatique se situe à la confluence d'enjeux et d'intérêts géostratégiques, politiques, économiques, souvent contradictoires, dans un cadre naturellement mondialisé. Nous partageons pleinement l'affirmation selon laquelle les interactions sont fortes entre le défi climatique et les réalités économiques, sociales et environnementales. Engager les mutations nécessite de les anticiper.

Nous partageons également la volonté de parler des solutions pour inscrire la dynamique de lutte contre le changement climatique dans une approche qui soit concrète, positive et rassembleuse. La COP 21 est aussi un processus de plusieurs mois pour valoriser et encourager les initiatives positives. L'enjeu climatique est progressivement inclus dans les activités économiques. Ces progrès ont été permis par l'instauration d'outils économiques - comme le marché des quotas ou les crédits d'impôts par - des dynamiques d'acteurs facilitant le changement - par exemple le plan bâtiment - par la formation et bien sûr l'innovation qu'il faut encourager.

Chaque secteur économique constitue un gisement spécifique de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le cercle des secteurs et des acteurs mobilisés s'élargit d'ailleurs de plus en plus.

Ainsi, l'agriculture, associée à la forêt, sont désormais intégrées aux négociations. Activités du vivant, l'agriculture et la forêt, jouent un rôle majeur à travers leur capacité de stockage de carbone dans la biomasse et dans les sols. La France a d'ailleurs organisé un forum international sur les enjeux agricoles, accueilli par le ministère des affaires étrangères le 20 février dernier.

À cette occasion, a été présenté le recueil - *Face au changement climatique : l'Agriculture de solutions* - réalisé par l'ensemble des organisations professionnelles, dont Coop de France. Ce travail est un outil de partage et d'expériences innovantes, portées par des acteurs des territoires ruraux, dont les coopératives, investies dans le développement des énergies renouvelables et des filières innovantes de la bio-économie.

C'est aussi un outil de dialogue avec l'ensemble des acteurs œuvrant dans le domaine du climat. Nous vous remercions monsieur le rapporteur de l'avoir intégré, comme nous vous l'avions proposé, dans le rapport.

À l'échelle mondiale, les coopératives - gérées démocratiquement et enracinées localement - disposent d'une force privilégiée pour renforcer la sensibilisation de leurs membres, soit un milliard de personnes dans le monde. Selon la FAO, les coopératives d'agriculteurs, forestières, de pêcheurs sont des partenaires efficaces pour gérer les réponses aux catastrophes naturelles, au changement climatique, en particulier dans les pays en voie de développement.

Des coopératives de producteurs aux coopératives de consommateurs et d'habitation, elles jouent un rôle de premier plan dans la promotion du rendement énergétique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les changements climatiques partout dans le monde.

Il nous paraît aussi essentiel d'amplifier les volets recherche et innovation pour fournir des solutions pour l'adaptation au changement climatique. Il s'agit en effet de transformer la contrainte climat en opportunité. L'objectif de la Conférence climat ne peut être circonscrit à la négociation de normes ou de quotas ou à une simple déclaration morale d'intention. Il s'agit pour nous d'orienter les entreprises et les consommateurs vers de nouvelles façons de produire et de consommer.

Pour cela, élaborons une stratégie à long terme pour des investissements innovants et mobilisons des financements (BPI, fonds communautaires, contrat de plan État-région) pour des projets concrets. Passons d'une écologie punitive à une écologie positive.

Ayons pour ambition de concilier diminution des émissions de gaz à effet de serre et développement de nouvelles filières vertes dans nos territoires. Les acteurs économiques ont besoin de visibilité et de lisibilité pour s'engager plus encore. Les négociations devront aussi tenir compte du pas de temps technologiques nécessaires pour permettre aux grands secteurs de diminuer les émissions, comme le souligne d'ailleurs le projet d'avis.

Fortes de leur ancrage local et de leur dimension internationale, les entreprises coopératives s'impliquent dans la diffusion de pratiques respectueuses de l'environnement. Le travail présenté aujourd'hui s'inscrit pour nous dans la recherche d'une croissance durable, respectant la justice sociale et au service d'une mondialisation équitable.

J'ai personnellement contribué aux débats de la section de l'environnement et j'ai pu apprécier la qualité des travaux qui ont eu lieu. Pour toutes ces raisons, le groupe de la coopération se réjouit de cette plénière dynamique consacrée spécifiquement à l'enjeu climatique. Nous en félicitons les rapporteurs et nous voterons les projets d'avis.

(Applaudissements)

M. le président. La parole est à Mme Riquier-Sauvage et à M. Gordon-Krief, du groupe des professions libérales.

Professions libérales - Mme Riquier-Sauvage et M. Gordon-Krief

Mme Riquier-Sauvage. Je salue le travail de Gaël qui fera référence dans le domaine. Les émissions de gaz à effet de serre, la température sur Terre ne cessent d'augmenter. Même si on recourt de plus en plus aux énergies propres et que des efforts sont faits en matière de sobriété, la consommation mondiale d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre devraient continuer leur inquiétante progression du fait d'une démographie mondiale en hausse.

Le climat est un enjeu environnemental de premier plan souligne le projet d'avis. Il est temps d'ancrer la lutte contre le changement climatique dans la réalité de la société française, mais l'objectif de réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre percute les réalités économiques, sociales et environnementales. Il peut, par exemple en matière économique, pénaliser à court terme certains secteurs émetteurs soumis à la concurrence mondiale, si aucun dispositif d'accompagnement n'est mis à œuvre pour compenser leur effort. Il implique en matière sociale de nouvelles organisations du travail et une évolution des emplois et des qualifications. Enfin, en matière environnementale, nous devons veiller à maintenir, voire restaurer la biodiversité et l'écosystème fragilisé aujourd'hui par de multiples facteurs.

Pour autant, il est possible d'afficher un premier bilan des actions menées. Le monde du bâtiment, auquel j'appartiens, pourtant très impliqué, connaît encore des marges de progrès. La construction neuve est en passe d'atteindre des performances optimales. Nous sommes capables aujourd'hui de construire des bâtiments à énergie positive, alors que la réhabilitation du parc existant peine vraiment à se réaliser.

L'enjeu climatique s'inscrit progressivement dans les esprits, mais la population française - dans un contexte de crise économique prise par ses préoccupations quotidiennes - a du mal prendre conscience de cet enjeu. Il est fondamental de passer d'un désintérêt pour le sujet à l'acceptation d'un engagement sur un chemin long de changement de modèle.

La COP 21 est en cela une formidable opportunité pour mobiliser de nombreux acteurs de la société civile. Le cœur du débat se situe autour du bilan français qui est paradoxal en ce domaine. La position de la France par rapport à l'Europe est enviable au regard des émissions de gaz à effet de serre grâce au nucléaire et à l'hydraulique.

En revanche, son bilan carbone est en hausse du fait des importations de produits fabriqués à l'extérieur. Il nous faut réindustrialiser proprement notre pays et raisonner en termes d'empreinte carbone mondiale.

Le projet d'avis préconise à juste titre la dynamisation de la recherche française par des programmes dédiés et des appels à projet. Entreprises et citoyens, nous sommes tous demandeurs pour définir nos priorités d'un cadre stable, de signaux de prix clairs car les initiatives se déploient actuellement dans un environnement réglementaire très inégal d'une région à l'autre du monde.

C'est à l'échelle mondiale qu'il faut rechercher la cohérence et favoriser les investissements. L'enjeu n'est donc pas seulement environnemental, il est économique. Cela concerne les questions de compétitivité, de croissance verte, de transformation de comportement de consommation. Il est aussi social, M. Ryder nous l'a rappelé tout à l'heure, il faut avant tout analyser et comprendre les réticences au changement, vaincre les scepticismes et convaincre.

Le projet d'avis présenté par la section de l'environnement, plaidant dans ce sens, le groupe des professions libérales le votera.

(Applaudissements)

M. Gordon-Krief. Monsieur le président, Chers collègues, je voudrais faire deux observations. La première, c'est d'abord une série de félicitations à Bernard, à Céline et à toute notre section des affaires européennes et internationales. C'est un bonheur d'appartenir à cette section.

Je ne suis pas un spécialiste de l'environnement, mais les professions libérales sont au cœur de toutes ces problématiques et nous sommes en face d'une problématique mondiale, humanitaire, totale et absolue.

Nous avons montré ici au CESE qu'on est capable de travailler ensemble sur des grands sujets qui transcendent les conceptions politiques et les générations. C'est un bonheur d'y avoir participé. On montre qu'au-delà des valeurs humaines, économiques et le reste, ensemble on est capable de faire de grande chose. C'est le message que le CESE va porter.

Grâce à un travail conjugué, nous avons fait la preuve que des hommes et des femmes sont capables d'apporter une vision nouvelle. Je suis fier d'avoir participé à ma modeste mesure à ces travaux. Je suis fier d'appartenir au CESE.

Notre groupe votera ce projet d'avis, présenté par la section des affaires européennes et internationales, qui, je l'espère, comptera. Ces deux journées de travaux ont été riches. Espérons que le message que nous portons permette de nous faire fortement avancer dans ces domaines, qui sont essentiels pour les générations actuelles et futures.

(Applaudissements)

(M. Delevoye reprend place au fauteuil de la présidence.)

M. le Président. La parole est à Mme Weber, au nom du groupe de la CFE-CGC.

CFE-CGC - Mme Weber

Mme Weber. Monsieur le président, Madame la rapporteure, Messieurs les rapporteurs, Mesdames, Messieurs, Chers collègues, la solennité souhaitée dans l'organisation de cette séance plénière relative à la question climatique en France et à la réussite de la Conférence mondiale sur le climat prévue à Paris témoigne de l'importance accordée par notre assemblée à l'impérieuse nécessité de limiter notre empreinte écologique au nom des générations futures.

Notre groupe, et plus largement la CFE-CGC, salue la qualité de ces deux projets d'avis complémentaires. Le premier fait un point exhaustif sur la lutte contre le réchauffement climatique en France, analysant le bilan des actions entreprises et préconisant les perspectives des politiques publiques d'atténuation du changement climatique à différents échelons territoriaux, du local au supranational. Le second analyse les conditions de réussite de la grande Conférence climat Paris 2015 et la nécessité pour la communauté internationale d'adopter un accord global, régulateur de l'action politique, sociale, économique et environnementale.

Pour appuyer la politique française de lutte contre le dérèglement climatique, dont fait état le premier projet d'avis, pour conforter la position de la France dans le peloton de tête des pays engagés en faveur de l'enjeu climatique et la conforter comme Nation d'excellence environnementale, la Conférence climat sera donc un rendez-vous décisif, ainsi que le souligne le second projet d'avis.

Si nous sommes globalement en phase avec toutes les préconisations des deux projets d'avis, nous devons nous prémunir de toute tentation prophétique de fin du monde. Une telle affirmation ne laisserait plus de choix politique d'adaptation alors que l'expérience montre que des évolutions sont toujours possibles et nécessaires.

Pour la CFE-CGC, la Conférence sur le climat doit être l'occasion, d'une part de valoriser la dynamique française et européenne de lutte contre le changement climatique - afin d'entraîner la communauté internationale à partager ses défis - d'autre part, de mobiliser et sensibiliser tant la société française que l'ensemble des représentants venus du monde entier. Elle insufflera une dynamique collective pour une société bas carbone, respectueuse de l'environnement, afin de préserver les enjeux économiques, sociaux et environnementaux de la planète.

Aussi, insistons-nous, au regard de ces projets d'avis, sur le fait que le pilotage de cette société bas carbone doit être au cœur de la politique énergétique et industrielle du pays, tout en intégrant les objectifs fixés à l'échelle européenne. Au-delà de la mise en œuvre d'une fiscalité écologique incitative, celle-ci doit également tenir compte des réalités socioéconomiques. Le marché carbone doit lui aussi faire preuve d'efficacité pour lutter efficacement contre la désindustrialisation de la France et de l'Europe.

Pour le maintien de la compétitivité du tissu économique et industriel, ce marché doit prévoir un mécanisme d'inclusion carbone aux frontières intégrant les produits fabriqués en dehors de l'Union européenne et relevant des secteurs exposés à des risques de délocalisation.

La visibilité des trajectoires pour chaque secteur d'activité émetteur de gaz à effet de serre est primordiale afin de diminuer par quatre nos émissions, comme le prévoit le « facteur 4 ».

La CFE-CGC juge indispensable de faire reposer ce défi sur des études d'impacts socioéconomiques afin que nous soyons collectivement en mesure d'anticiper les conséquences sur l'emploi, dans un contexte où les négociations climatiques se télescopent avec celles relatives au futur traité transatlantique, posant la question de l'exemplarité de nos partenaires nord-américains.

Nos politiques nationales et territoriales sur ce sujet doivent permettre de valoriser les ressources locales, de faciliter l'ancrage local des acteurs économiques, tout en tenant compte de l'intérêt des parties prenantes, en vue de favoriser les innovations techniques et sociales et, afin de faciliter les transitions professionnelles, de préserver le pouvoir d'achat des salariés, et de lutter contre la précarité.

Pour ce faire, la lutte contre le changement climatique doit être adossée à une gouvernance exemplaire et responsable des acteurs économiques, permettant notamment aux salariés d'être mobilisés et associés aux orientations et décisions. Cette adhésion des salariés et plus largement des citoyens passera par un dialogue social de qualité. La transformation du système de production et la mise en place de nouveaux modèles économiques et financiers constituent le cœur de cette lutte contre le changement climatique. Dans ce contexte, les salariés ne doivent pas être vus comme une source de problèmes, mais comme une source de solutions. Pour cette raison, nous défendons la prise en compte des critères socioéconomiques dans l'évaluation des politiques de lutte contre le changement climatique, dans les stratégies des acteurs économiques et les actions des collectivités locales. Enfin, nous préconisons que la future Conférence sociale de l'automne soit l'occasion de consacrer un rendez-vous spécifique à l'enrichissement du dialogue social sur les enjeux environnementaux, climatiques, et plus largement, du développement durable, voie de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

En conclusion, je renouvelle mes remerciements et mes félicitations aux trois rapporteurs et leur assure que le groupe de la CFE-CGC se prononcera en faveur de ces projets d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Lédée, au nom du groupe de l'Outre-mer.

Outre-mer - M. Lédée

M. Lédée. Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les rapporteurs, Mesdames, Messieurs, Chers collègues, la tenue en France, à la fin de cette année, de la 21^{ème} conférence des parties, la COP 21, justifie pleinement que le CESE se soit saisi de ce problème à travers les deux projets d'avis complémentaires que nous examinons cette aujourd'hui. Le groupe de l'Outre-mer - très sensible à ces questions qui deviennent de plus en plus cruciales pour nos territoires - se réjouit que ces débats puissent se tenir dans cette enceinte.

Notre intervention portera sur les deux projets d'avis qui relèvent somme toute des mêmes problématiques. Plus personne, en effet, ne conteste l'accroissement du réchauffement de la planète, sous l'effet d'une augmentation importante des émissions de gaz à effet de serre. Dans notre sphère géographique, cela se traduit notamment par une très forte poussée du risque cyclonique qui favorise chaque année la formation, dans nos régions, d'ouragans de plus en plus violents et destructeurs.

Cette semaine, les Nations-Unies, s'appuyant sur un récent rapport de la très sérieuse *National oceanic and atmospheric administration* (NOAA) a lancé une alerte sur le fait que les barrières naturelles que forment les massifs coralliens autour de nos îles s'amenuisent de plus en plus et ne remplissent plus leur rôle de protection des côtes, ce qui signifie de profondes modifications de la houle et une érosion côtière violente, avec toutes les conséquences économiques que l'on peut deviner.

Comme les rapporteurs le soulignent de manière unanime, l'heure est donc à la mobilisation générale, et, je cite, « à la remise en cause des modes de production et de consommation, incompatibles avec des ressources limitées et une répartition inéquitable des richesses ». Fin de citation.

Dans cette optique, le CESE préconise aujourd'hui une action orientée selon trois axes : une réduction des consommations d'énergie, une incitation à produire et à consommer différemment, une prise d'initiative en faveur de la mise au point de procédés et de technologies soft en carbone.

Mais - et nous le savons depuis longtemps - l'argent est le nerf de la guerre. Il faudra, en effet, rechercher les financements diversifiés qui rendront possible la réalisation de ces objectifs car notre groupe reste assez réservé concernant l'instauration de nouvelles taxes qui pourraient pénaliser les citoyens ou mettre en péril la survie des petites entreprises.

Nous partageons ces objectifs en insistant sur l'absolue nécessité de renforcer la cohésion entre les politiques nationales et celles qui sont menées dans les territoires et les collectivités territoriales, y compris les plus petites d'entre elles.

Pour ne prendre qu'un exemple, la réduction de la consommation d'énergie passera par une volonté et une action individuelle du consommateur citoyen, que nous sommes, chacun et chacune d'entre nous.

Cette complémentarité bien qu'indispensable en Outre-mer sera encore plus difficile à réaliser chez nous.

Nous partageons également la recommandation selon laquelle des efforts renouvelés, notamment en termes d'aide financière, doivent être consentis en direction des populations les plus vulnérables et les plus pauvres. Mais cette aide financière devra se doubler d'une aide technologique et méthodologique. Chacun des projets d'avis souligne que le savoir-faire français doit mieux s'exprimer dans la sphère internationale et aussi en Outre-mer.

Enfin, notre groupe souhaite insister sur un point : notre salut réside aussi dans les comportements que sauront adopter, dans l'avenir, les générations qui nous succéderont. C'est pourquoi nous souhaitons que dès le plus jeune âge, à l'école, mais aussi au collège et au lycée, de véritables programmes scolaires soient proposés sur ces questions.

L'Éducation à l'environnement et au développement durable (l'EDD), très prometteuse à ses débuts, a peu à peu disparu des enseignements. Nous pensons - même si l'ère du temps semble pousser à la suppression de contenus pourtant indispensables - qu'il serait judicieux de les réintroduire de manière plus systématique et plus généralisée dans les programmes scolaires.

Nous sommes en phase avec l'ensemble des analyses et des préoccupations. C'est pourquoi nous remercions à nouveau les trois rapporteurs. Nous voterons en faveur de ces deux textes.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Dulin, au nom du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse.

Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse : M. Dulin

M. Dulin. Chers membres du CESE, nous sommes le 21 mai 2060. J'ai 76 ans. Depuis 10 ans, la France connaît de fortes périodes de chaleur et subit de nombreux dégâts à cause du réchauffement climatique et de la montée des eaux.

Je me rappelle des travaux que nous avons faits toute cette année 2015, en préparation de la COP 21. Il avait fallu convaincre, convaincre et encore convaincre que le modèle de développement dans lequel nous vivions n'était plus le bon. Acheter des produits au moindre prix, toujours plus, le dernier *Smartphone*, le dernier objet connecté, sans se soucier de son impact environnemental, produire, produire toujours plus d'énergie, nous étions au cœur de la société de consommation et pourtant nous ne cessions de dire que nous étions au pied du mur.

En décembre, il y a eu la COP 21, il y a eu un accord mais il n'a pas été suffisamment ambitieux. Les intérêts égoïstes des États et des marchés ont primé sur l'intérêt général et celui des générations futures.

Chers amis, pour que cette histoire ne se réalise pas, le changement est clairement entre nos mains.

Ce n'est pas être idéaliste aujourd'hui que de vouloir lutter contre le réchauffement climatique mais juste être conscient que les ressources de notre planète sont épuisées et que nous devons tout mettre en œuvre pour permettre à nos enfants, à nos petits enfants de pouvoir y vivre pleinement.

Le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse salue donc la qualité de ces deux projets d'avis qui permettent à notre assemblée de s'inscrire dans la mobilisation globale pour la Conférence de Paris et qui viennent clore une mandature qui a vu les enjeux environnementaux prendre une place croissante.

Ils soulignent les enjeux de mobilisation autour de la Conférence COP 21. Nous devons profiter de la dynamique créée par la COP 21 pour rassembler les acteurs français et internationaux et maintenir leur mobilisation bien au-delà.

Si la société française est de plus en plus consciente de l'enjeu climatique, les projets d'avis montrent bien que le climat demeure un sujet éloigné des préoccupations quotidiennes. Les enfants et les jeunes présents hier nous l'ont rappelé. Dans une société de l'immédiateté, il nous est difficile d'envisager le temps long et de sortir de nos zones de confort, pourtant c'est à cela que l'on est appelé.

Je me rappelle encore de la parole des élèves de CM1 qui nous disaient : *« Nous ne comprenons pas pourquoi les adultes ont tant de mal à changer alors qu'à nous, on nous demande tout le temps de changer »*. La réduction des émissions de gaz à effet de serre est l'affaire de tous. Elle implique des évolutions profondes de nos modes de vie, de consommation et de production. Oui, ce que nous vivons aujourd'hui, nous ne le vivrons pas demain. Le travail de sensibilisation doit se poursuivre. Notre groupe souscrit pleinement à l'objectif d'accompagnement au changement. Celui-ci doit commencer dès l'enfance et se poursuivre tout au long de la vie, comme nous l'avons rappelé dans l'avis sur l'Éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD).

Nous recommandons, comme le CESE le préconise, de densifier le contenu du changement climatique des programmes scolaires et d'inclure cette dimension dans la formation des enseignants. Les réseaux associatifs et d'éducation populaire, d'éducation à l'environnement et au développement durable ont également toute leur place dans la structuration de la montée en puissance des enjeux climatiques.

Les projets d'avis soulignent l'urgence de politiques ambitieuses et contraignantes et « contraignantes » n'est pas un gros mot et rappelle l'objectif de partage équitable des efforts au nom du principe de responsabilité commune et différenciée et de solidarité financière en direction des pays en développement, notamment en respectant les engagements concernant l'abondement du Fonds vert. À cet égard le CESE propose l'instauration d'une taxe internationale sur les transactions financières, que nous appuyons fortement.

Notre groupe souligne la mise en évidence de l'imbrication des politiques : la lutte contre le réchauffement climatique et la lutte contre la pauvreté vont de

pair. Aussi le défi climatique doit être pleinement intégré aux politiques d'aide au développement.

Notre assemblée se déclare favorable à un appui technique et administratif aux pays en développement leur permettant de dégager, par eux-mêmes, leurs propres sources de financement. Appui qui doit s'intégrer dans une action plus large de lutte contre la corruption, contre la fraude et l'évasion fiscale et également contre l'optimisation fiscale. Nous apportons tout notre soutien à cette affirmation forte.

Nous nous félicitons de voir affirmer dans les travaux de notre assemblée que lutter contre le changement climatique ne se fera pas sans un changement radical de notre modèle de développement et de financement international.

Notre système financier actuel - déconnecté de l'économie réelle et reposant sur des exigences de rentabilité immédiate - rend impossible les investissements nécessaires à la transition vers une économie sobre en carbone et en ressources naturelles. Il y a un problème de compatibilité idéologique entre la lutte contre le changement climatique et le modèle économique dominant ; c'est donc toute la structure qu'il faut revoir. Si nous poursuivons notre consommation d'hydrocarbures au rythme actuel, nous aurons brûlé, avant 2030, de quoi émettre suffisamment de CO₂ pour réchauffer la terre de plus 2°.

Nous devons, acteurs de la société civile, comme le rappelle le projet d'avis, dès maintenant nous engager dans une dynamique de désinvestissement dans les énergies fossile. La responsabilité n'est pas seulement celle des entreprises d'hydrocarbures mais notre responsabilité à tous dans les placements financiers que nous faisons, soit individuellement dans les banques, soit au nom de notre organisation

J'ai commencé par une histoire, je vais finir par une autre. Celle très cher à Pierre Rabhi, l'histoire du colibri. C'est l'histoire d'une forêt en feu. Il y a un petit oiseau, un petit colibri qui est en train de voler. Les animaux sortent de la forêt en feu. Ils ont très peur. Ils s'enfuient. Le petit colibri va jusqu'à la rivière et avec son petit bec, il va prendre un peu d'eau et fait des aller-retours vers le feu. Les hippopotames, les éléphants lui disent que cela ne sert à rien. Un l'interpelle et lui dit : « *Qu'est-ce que tu fais ? Cela ne sert à rien ta goutte d'eau* ». Le colibri répond : « *Moi, au moins j'aurais fait ma part* ».

Je pense que l'on est tous appelé à faire notre part. À la sortie de cet hémicycle hier, on a applaudi les représentants des Pays Bas qui ont utilisé leur *vélib'* pour venir assister à cette assemblée, j'espère que l'on sera tous capables de prendre des *vélib'*, de moins consommer et de moins utiliser les ressources énergétiques et fossiles.

Gandhi le disait : « *Soyons le changement que nous voulons pour le monde* ».

Le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse, porteurs d'espoir de toute une génération devant la Conférence de Paris, pour initier une réelle révolution, votera en faveur de ces deux projets d'avis et félicite les rapporteurs de leur travail.

Merci beaucoup.

(Applaudissements)

M. le président. La parole est à Mme Serres, au nom du groupe de l'agriculture.

Agriculture - Mme Serres

Mme Serres. Je n'ai pas d'histoire à raconter, mais j'espère que vous allez quand même rester éveillés !

Monsieur le président, Madame et Messieurs les rapporteurs, Mesdames, Messieurs, mes Chers collègues, les deux projets d'avis qui ont été présentés hier évoquent, chacun à sa manière, l'implication de l'agriculture dans la lutte contre le changement climatique. Quelques développements sont en effet consacrés à la participation de notre secteur.

Si la production agricole doit être capable, sur l'ensemble de la planète, de nourrir une humanité toujours plus nombreuse - près de 9 milliards à l'horizon 2050 - elle doit aussi être en mesure de le faire de manière pérenne, en évitant le réchauffement climatique.

Il faut par ailleurs souligner que l'agriculture est également une source de solutions. C'est un puits de carbone, elle stocke désormais au-delà de ses propres émissions. Les prairies permanentes, les haies et les légumineuses jouent un rôle essentiel.

De plus, l'agriculture a réduit, en France, ses émissions de gaz à effet de serre de 12 % en vingt-deux ans, grâce à des gains d'efficacité de production et à l'adaptation des pratiques culturales. On peut également relever une plus grande performance énergétique tant pour les engins agricoles que pour les bâtiments.

Pour les agriculteurs, le changement climatique est une réalité extrêmement concrète. La production agricole est sensible à la moindre variation climatique. Il a ainsi été constaté que les rendements, les calendriers culturaux ou encore les stades de floraison subissent, depuis plus de vingt ans, des modifications notables qui imposent de nouvelles manières de travailler et obligent à adapter nos modes de production.

Nous avons parallèlement mené des réflexions sur un système assurantiel capable de soutenir un appareil de production malmené - très malmené - par des aléas climatiques de plus en plus fréquents.

Consciente de ces nombreux enjeux - et dans la perspective de participer pleinement à la préparation et à la réalisation de la COP 21, dont nous souhaitons la réussite - la profession agricole a multiplié les initiatives pour faire valoir et dynamiser plus encore son implication dans la lutte contre le changement climatique. Ceci fait aussi écho à ce que vient de nous dire M. Jouzel.

Cette année, à la veille du Salon de l'agriculture, nous avons organisé le Forum international agriculture et changement climatique. Il s'agissait pour nous

d'une journée de réflexion, d'initiatives et d'actions à laquelle nous avons voulu associer très largement d'autres pays.

Les partenaires agricoles ont fait connaître dans ce cadre les différentes solutions concrètes offertes par l'agriculture. Ces solutions ont été rassemblées dans un recueil que nous avons à cœur de diffuser, mais aussi d'enrichir.

Lors de cet événement, le Président de la République, qui y a participé, a insisté sur le fait que le secteur agricole avait un double défi : celui de la sécurité alimentaire et celui de la lutte contre le changement climatique. Il a affirmé que l'agriculture peut prendre sa place dans la lutte contre le changement climatique. Cela implique des modifications, sur le long terme, sur tous les aspects de la production agricole : gestion des sols, énergies renouvelables, innovations technologiques et génétiques, commerce international, utilisation de l'eau, aménagement du territoire, ou encore, lutte contre le gaspillage alimentaire.

Nous retrouvons toutes ces thématiques dans les projets d'avis dont nous débattons aujourd'hui.

Vous me permettez d'insister, pour terminer, sur l'aspect international de la question, que vous n'évitez pas dans les projets d'avis. La lutte contre le changement climatique n'a pas de sens si elle n'est menée que dans quelques pays. Elle ne peut être envisagée autrement que dans une dimension internationale et globale. Un territoire ne peut à lui seul espérer obtenir la baisse des 2 degrés envisagée.

La profession agricole peut comprendre et entendre que notre pays, voire l'Union européenne, se positionnent plus fortement que d'autres sur la question.

Si nous sommes en avance sur le sujet, nous avons le devoir de faire partager nos solutions, et surtout, d'entraîner d'autres pays dans cette dynamique. Mais tout cela doit être mené de manière équilibrée et sans compromettre la pérennité économique de nos activités. Car n'oublions pas que notre activité est également, fondamentalement, de nourrir les populations.

Il nous paraît donc essentiel de poursuivre le dialogue avec nos partenaires internationaux pour parvenir ensemble à une solution commune. Tous les acteurs de l'agriculture sont mobilisés pour continuer à progresser.

Je vous remercie, Madame et Messieurs les rapporteurs, de nous avoir permis de participer un peu plus encore à la préparation de la COP 21.

Le groupe de l'agriculture votera en faveur des deux textes.

(Applaudissements)

M. le président. La parole est à M. Bougrain Dubourg, au nom des groupes environnement et nature, CFDT et UNSA.

Environnement et nature & CFDT & UNSA - M. Bougrain Dubourg

M. Bougrain Dubourg. Chère Madame Aubert, Chers amis, Chers collègues, nous ne reviendrons pas sur les enjeux qui sous-tendent ces deux projets d'avis, ils ont été largement rappelés par Jean Jouzel et Michel Jarraud.

Cela dit, ces constats alarmants vont-ils réellement engager les États à prendre des décisions à la hauteur de la situation lors de la Conférence climat Paris 2015 ?

Dans ce projet d'avis de suite sur les négociations internationales, le Conseil économique, social et environnemental en appelle à un accord global, juste et ambitieux, avec des engagements réciproques que la France devra impulser en sa qualité de présidente de la Conférence.

Il n'est effectivement plus temps de faire des déclarations d'intention ; les orientations doivent être concrètes et les engagements financiers, respectés. En premier lieu, ceux de Copenhague sur la dotation du Fonds vert et sur la mobilisation des 100 Md\$ par an pour les pays en voie de développement.

Les groupes CFDT, environnement et nature et UNSA insistent particulièrement sur son affectation dans le respect du principe de responsabilité commune, mais différenciée, condition nécessaire pour recréer la confiance entre les États. Large mobilisation des financements publics et privés au profit de la transition énergétique, soutien aux initiatives donnant un prix au carbone aux niveaux national et européen, voire mondial, sortie progressive des subventions aux énergies fossiles, mise en place d'une taxe internationale sur les transactions financières et mise à contribution des transports international, aérien et maritime... autant de leviers concrets pour un engagement fort dans la transition écologique.

Ils sont indispensables pour que l'émergence de nouveaux modèles de développement, souvent réclamés - en particulier par le Conseil économique, social et environnemental - ne reste un vœu pieux.

L'enjeu sociétal est conséquent puisqu'il porte notamment sur l'évolution des emplois, des qualifications et l'organisation du travail. La mutation des emplois conditionne notre capacité à aller vers une transition juste. C'est bien la responsabilité sociale et environnementale des entreprises qui permettra cette mutation indispensable.

Nos groupes soutiennent la recommandation d'un accompagnement des travailleurs et des secteurs d'activités, notamment pour la mise en place de parcours de transition professionnelle et un renforcement du dialogue social sectoriel au niveau international ou au sein de l'OIT.

Les deux projets d'avis s'accordent sur la nécessaire mobilisation de l'ensemble des acteurs de la société civile et des collectivités locales. Si les grandes conférences internationales et les négociations climatiques qui en découlent sont un fil rouge, elles ne sauraient se substituer à la capacité d'action nationale. La réalité des résultats se joue à cette échelle et plus particulièrement à

celle des territoires. L'interrogation sous-tend le projet d'avis sur *Vingt ans de lutte contre le réchauffement climatique*, présenté hier : comment ancrer la réduction des gaz à effet de serre dans la réalité française ?

Beaucoup d'initiatives existent, elles se multiplient et leurs acteurs sont variés : villes, régions, entreprises - petites ou moyennes - organisations syndicales, ONG, citoyens. Les deux projets d'avis convergent vers la nécessaire valorisation de ces démarches positives, preuve, s'il en était besoin, qu'une transition est possible et que ce qui fonctionne doit être encouragé et déployé.

En ce sens, nous pensons qu'une approche efficace de lutte contre le réchauffement climatique est obligatoirement une approche de proximité et qu'elle passe par des politiques territoriales avec des objectifs chiffrés de réduction des gaz à effet de serre. La responsabilisation des territoires doit aller jusqu'à des contrats d'objectifs dans ce domaine, en tenant compte de leur histoire, contraintes et spécificités. Nous soutenons à ce titre la recommandation visant à établir des contrats d'études prospectives par les régions. L'objectif serait d'anticiper les impacts en termes d'emploi, de compétences et de transition professionnelle induits par la mise en œuvre des politiques d'adaptation et d'atténuation du changement climatique des Schémas régionaux climat, air, énergie.

Il est également question de la concomitance avec les élections régionales ; c'est effectivement l'occasion de reposer le rôle des régions et d'engager la politique à se saisir concrètement de ce sujet, qui dépasse l'échelle temps de l'agenda politique.

Le projet d'avis sur les *Vingt ans de lutte contre le réchauffement climatique* s'ancre autour du principe de la participation de tous à la politique d'atténuation. Comment donner envie aux acteurs d'avancer ? La COP 21 est une occasion exceptionnelle pour fédérer et mobiliser autour d'un enjeu global, déclinable en local. Médiatiser les enjeux, sensibiliser les populations avec des informations claires, rendre lisible le niveau possible d'intervention de chacun et valoriser l'existant sont des pistes qui, explorées concrètement, peuvent voir un réel impact.

La question de la gouvernance est centrale. Une instance unique de dialogue qui aurait en charge le suivi de la politique climat apporterait une lisibilité et une simplification. Dans ce même esprit, nos groupes souscrivent à la nécessité de confier au Premier ministre la responsabilité interministérielle de la politique climatique et d'en rendre compte chaque année devant le Parlement.

Enfin, l'orientation affirmée du projet d'avis pour une société bas carbone nous semble une direction évidente, une fois encore au regard de l'état des lieux exposé hier et que nul n'est plus censé ignorer. Nous partageons en ce sens la recommandation d'un travail spécifique sur le lien entre climat et aménagement du territoire, concernant l'usage des terres et des espaces naturels, l'aménagement industriel de la France et l'urbanisme. La stratégie nationale bas carbone doit, en effet, converger avec la réindustrialisation des territoires, mais également avec d'autres enjeux essentiels comme la biodiversité ou les approches territoriales évoquées.

La COP 21 offre l'opportunité capitale de trouver un accord à la mesure de l'urgence et de mobiliser la société pour une appropriation pérenne des enjeux. La France accueille cette Conférence internationale ; il s'agit pour elle de peser au maximum en ce sens.

Les groupes CFDT, environnement et nature et UNSA voteront les deux projets d'avis en remerciant les rapporteurs - que je ne citerai pas façon Claude Sautet ! - et les autres en leur disant notre reconnaissance pour ce travail complémentaire et d'envergure.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Alain Féretti, au nom du groupe de l'UNAF.

UNAF - M. Féretti

M. Féretti. Monsieur le président, Madame et Messieurs les rapporteurs, Chers collègues, les deux projets d'avis viennent utilement se compléter et c'est la raison pour laquelle le groupe de l'UNAF a souhaité les traiter ensemble dans une même déclaration. Ils dessinent des pistes pour « *transformer l'engagement politique en actions et en résultats* », comme le recommandait, il y a quelques jours, le Directeur général de la FAO, M. José Graziano da Silva. L'heure n'est plus à la tergiversation, ni aux déclarations : il est temps de donner un cadre à l'action par un accord global, juste et ambitieux. La Conférence des parties, qui se tiendra à Paris à la fin de cette année, n'est pas une fin en soi mais au contraire une ouverture vers un nouveau possible à définir collectivement.

Le groupe de l'UNAF retient avec satisfaction la recommandation qui précise que les transformations nécessaires et induites par le changement climatique doivent tout d'abord permettre à chaque personne et à sa famille de ne pas se retrouver sans emploi, en prévoyant des parcours de transition professionnelle pour un emploi décent et des systèmes de protection sociale qui sécurisent leur position. Cette approche n'a pas toujours été vue comme une priorité. Il est donc important que toutes les mesures de lutte contre le changement climatique soient analysées en fonction de leur impact sur la création d'emplois et la réduction de la pauvreté et des inégalités. Seules les politiques dont l'issue est positive dans ces deux domaines devraient être prises en considération.

Autre recommandation sur laquelle le groupe de l'UNAF souhaite insister : guider l'aménagement du territoire avec la clé climatique. Le tissu industriel de la France et le réseau des transports sont des sujets qui impactent directement les familles. Dès lors, la diversité des territoires doit être prise en compte avec un équilibre à respecter entre l'urbain et le rural. C'est d'ailleurs fort de ces différences que le pays a tout intérêt à favoriser et encourager la voie de l'expérimentation. Les multiples réponses pourront ainsi trouver leurs sources dans les expérimentations au niveau local, en proximité avec les besoins des populations sur un territoire défini.

Dernier sujet que le groupe de l'UNAF souhaite souligner : la mobilisation par un partage des connaissances par le plus grand nombre et une diffusion des « *bonnes pratiques* » entre familles. Avec le concept des « *familles à énergie positive* », qui existe déjà, et aussi avec les ambassadeurs locaux du climat, il s'agit de faire de la lutte contre le changement climatique, un enjeu du quotidien et au plus près des questions et des besoins des familles. Par ces initiatives, il s'agit de passer de la théorie à la pratique, de la stratégie à l'action.

C'est ce que nous ont montré les échanges avec les classes d'école primaire, de collège et de lycée, tout au long des travaux. La lutte contre le changement climatique passe par les jeunes générations. Le groupe de l'UNAF tient vraiment à saluer cette initiative et vous remercie, Madame et Messieurs les Rapporteurs. Il votera les deux projets d'avis.

(*Applaudissements*)

M. le Président. La parole est à Madame Sassano, au nom du groupe de l'artisanat.

Artisanat - Mme Sassano

Mme Sassano. Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les rapporteurs, Chers collègues, l'enjeu de la conférence sur le climat qui se tiendra à Paris fin 2015 est de première importance. Les études scientifiques convergent et attestent de l'urgence à agir pour limiter les répercussions mondiales du dérèglement climatique. La prise de conscience, par la communauté internationale, des dangers liés à une augmentation continue des émissions de gaz à effet de serre a largement progressé et permet d'inscrire la COP 21 dans un cadre favorable.

Pour autant, la défense des intérêts particuliers de chaque État et la diversité de leur situation en termes de développement économique, viennent freiner la perspective d'une analyse partagée sur les résultats à atteindre.

Or, il est indispensable de poursuivre l'objectif d'un engagement global le plus ambitieux possible, afin de lutter efficacement contre le réchauffement climatique mondial.

Plus les actions tarderont à venir et plus les coûts économiques, sociaux et environnementaux seront importants.

Plusieurs conditions peuvent contribuer à la réussite de la cette conférence.

Il faut tout d'abord s'appuyer sur les nombreuses actions menées à travers le monde, que ce soit au niveau des territoires - dont les grandes métropoles -, au niveau des entreprises, des associations, pour réduire les consommations énergétiques et pour produire et consommer autrement.

Il importe de rendre visibles et de valoriser toutes ces initiatives concrètes comme autant de solutions de nature à enclencher une spirale positive à une échelle plus large.

Attestant de la mobilisation de nombreux acteurs de la société civile, ces actions devraient contribuer à renforcer l'ambition des États à s'engager eux-mêmes dans une trajectoire déterminée de lutte contre le changement climatique.

Autre condition pour parvenir à un accord global : prévoir une répartition équitable des efforts à accomplir, autour du principe de responsabilité commune et différenciée.

Il conviendra notamment de s'appuyer sur le Fonds vert pour permettre aux pays en développement de s'adapter, dès à présent, au changement climatique, tout comme il conviendra de fixer des modalités claires pour actionner cet outil et pour en contrôler l'utilisation.

Enfin, pour la première fois, chaque État devra produire son plan d'actions pour participer, en fonction de sa situation, à la lutte contre le dérèglement climatique.

Cette innovation présente le mérite, non seulement d'inciter à l'implication de chacun, mais aussi de donner un caractère concret aux efforts qu'il serait prêt à accomplir, sous réserve que ceux-ci soient assortis d'objectifs chiffrés et fassent l'objet d'un processus de suivi et de vérification au niveau international.

La France - en tant qu'organisatrice et présidente de la prochaine Conférence sur le climat - a une responsabilité importante pour créer un environnement favorable à la réussite de cet événement.

Elle doit notamment être en mesure de montrer l'exemple, en s'appuyant sur la crédibilité que lui confère sa très bonne place - parmi les pays développés - en termes d'émission de gaz à effet de serre.

La COP 21 est ainsi l'occasion de montrer les avancées obtenues par des politiques publiques sectorielles volontaristes, visant à réduire la consommation énergétique, à l'exemple du bâtiment.

La COP 21 est aussi l'opportunité de promouvoir le savoir-faire français illustré par les initiatives remarquables de territoires, d'entreprises ou de réseaux d'acteurs.

Malgré son positionnement favorable, la France doit encore poursuivre ses efforts si elle veut atteindre l'objectif qu'elle s'est fixé en matière de réduction d'émissions carbone d'ici à 2050.

Pour relever ce défi, le projet d'avis engage à actionner différents leviers. En tout premier lieu, la nécessité d'inscrire la lutte contre le changement climatique dans une approche positive.

Cet axe nous paraît essentiel pour favoriser la mobilisation du plus grand nombre. C'est pourquoi, il faut donner plus de visibilité et d'écho aux solutions concrètes, les diffuser et les partager pour susciter de nouvelles actions.

Dans ce cadre, il nous paraît nécessaire de montrer que les évolutions et bonnes pratiques - en termes de production, procédés techniques, maîtrise de l'énergie, réduction ou recyclage des déchets - sont aussi le fait de nombreuses TPE-PME, accompagnées en ce sens par leurs organisations professionnelles et les Chambres consulaires.

De telles initiatives reposent principalement sur des engagements volontaires qu'il importe d'encourager car ils peuvent stimuler la capacité collective à agir au niveau sectoriel ou territorial.

Amplifier la mobilisation autour d'un changement de trajectoire des modes de production et de consommation - plus sobres en énergie et moins émetteurs de CO₂ - exige par ailleurs des politiques publiques qui fixent un cap clair et lisible, élaboré autour des objectifs suivants.

Il faut d'une part, rechercher le bon équilibre entre l'ambition climatique et les enjeux de compétitivité et de revitalisation économique des territoires. Cela suppose de construire des plans d'action avec les acteurs concernés, de prévoir des dispositifs d'accompagnement au changement et d'envisager des mécanismes économiques privilégiant l'incitation sur la sanction.

Il faut d'autre part, élaborer des politiques publiques stables mais aussi suffisamment anticipatrices afin de donner aux acteurs économiques la visibilité nécessaire pour investir dans de nouveaux procédés techniques ou organisationnels.

L'efficacité de la mobilisation exige par ailleurs de s'appuyer davantage sur les territoires.

Au niveau de la région comme des intercommunalités, la déclinaison des objectifs climatiques nationaux, l'animation des acteurs et la mise en œuvre des plans d'actions doit permettre de favoriser les dynamiques concrètes et adaptées aux réalités économiques, sociales et environnementales du terrain.

Le groupe de l'artisanat approuve l'accent mis, par les deux projets d'avis, sur une approche positive et rassembleuse de la lutte contre le changement climatique, s'appuyant largement sur les capacités d'actions de la société civile et sur la diffusion des solutions.

Nous les voterons.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Coquillion, au nom du groupe de la CFTC.

CFTC - M. Coquillion

M. Coquillion. Lors de la grande Conférence COP21, il est très important que le CESE - et à travers lui, tous les mouvements représentés - et les décideurs s'estiment partie prenante et avec eux *in fine* les citoyens. Le respect de la création s'inscrit dans les valeurs de la CFTC et elle trouve une justification, mais aussi une urgence supplémentaire, dans la question du réchauffement climatique. Cela n'est pas un à hasard si le pape François s'apprête à publier une encyclique sur la question.

Encore une fois, les États vont devoir se poser la question traditionnelle de leur attitude par rapport à ce qui conduit la Terre vers la catastrophe mondiale annoncée.

Les dirigeants vont être de nouveau confrontés à l'interrogation très difficile : faut-il mettre en cause le modèle de croissance particulièrement pour les États dans la misère, qui en sortent ou pour ceux qui ont un besoin vital de créer des emplois ?

C'est tout l'enjeu de la démarche, de défis initiaux et de mise en œuvre du développement durable, souvent évoqué par notre institution. L'État peut-il avancer courageusement vers une société plus sobre si les citoyens ne veulent pas modifier leur type de consommation, d'usage automobile ou de gaspillage alimentaire ? La question nous a été fortement posée par les enfants hier.

Pour que les paramètres bougent, il est donc essentiel que l'évolution intervienne simultanément à tous les niveaux - de l'État aux particuliers - et ceci bien sûr à commencer par les pays les plus émetteurs de gaz à effet de serre.

La multiplication des catastrophes dues aux évolutions climatiques suffira-t-elle à faire évoluer les pays ? Le groupe de la CFTC approuve la description des risques dans les deux projets d'avis. L'heure n'étant plus aux délégations, aux belles déclarations généreuses mais sans conséquences réelles et aux actions symboliques appuyées sur une approche affective, mais sans efficacité réelle. Les pays doivent s'impliquer réellement et se fixer des objectifs en précisant comment y parvenir avec, à chaque fois, une réelle étude d'impact sur ces mesures.

Concernant le projet d'avis de la section des affaires européenne et internationale, la CFTC ne peut être que favorable aux préconisations de ce projet d'avis et à une approche solidaire, ce qui la conduit à approuver la préconisation d'un accord nécessairement ambitieux, au vu des enjeux mais un accord juste.

Les dispositions pour une plus grande efficacité du Fonds vert en faveur des populations les plus vulnérables nous semble un passage obligé pour que les populations les plus pauvres ne contribuent pas, par une plus grande misère, aux mesures en faveur du climat. Se pose la question du financement de ce Fonds qui ne soit pas un recyclage d'aides existantes, et de l'utilisation de ce Fonds vert pour que les aides ne disparaissent pas comme l'eau dans le sable, ne serait-ce que par la corruption.

Les évolutions climatiques entre sécheresse et inondations pèsent d'ailleurs lourdement déjà sur certains des pays, justifiant l'usage et l'existence de ce Fonds pour les aider.

Les propositions pour aller vers de nouveaux modèles de développement s'inscrivent dans la continuité des travaux du CESE. La CFTC les approuve, que ce soient des mesures pour la régulation économique, financière, la réorientation des financements, par exemple vers la recherche, la prise en compte de l'impact des mesures sur les travailleurs.

Les effets de ces mesures seront visibles le jour où on aura tourné le dos à certaines formes de spéculation, à la recherche à tout prix d'une rentabilité excessive ou à des dérives comme l'obsolescence programmée, extraordinairement coûteuse en matières premières et en énergie, particulièrement en énergies fossiles, productrices de gaz à effet de serre.

L'actualité dramatique des naufrages en Méditerranée montre, s'il est besoin, l'importance de la prise en compte des mouvements migratoires et de l'anticipation de leurs effets évoqués dans le projet d'avis. On ne peut imaginer une Conférence climat qui ne traite pas cette conséquence de l'évolution du climat sur les populations, les flux migratoires, et qui n'anticipent pas des effets dramatiques déjà visibles ou qui se contentent d'une réponse administrative, policière, peu respectueuse de la souffrance des personnes, et déjà dépassée par l'ampleur du phénomène. Les solutions sont à rechercher dans la paix et le développement des pays.

Concernant le projet d'avis présenté par la section de l'environnement, le groupe de la CFTC estime que le Grenelle de l'environnement a marqué un tournant pour la France et a permis à tous les représentants des corps intermédiaires, des collectivités, de conduire une réflexion et de se positionner sur l'enjeu climatique. Les territoires ont accompagné et mené des démarches d'animation concernant les gaz à effet de serre.

Notre groupe soutient le projet d'avis qui encourage la rédaction d'une charte de débat sur le climat et la sensibilisation aux questions scientifiques. Il faut continuer dans l'organisation de lieux d'expression pour les citoyens, afin de les accompagner à la préparation de la COP 21. Cela permettrait de proposer des alternatives afin d'émettre moins de gaz à effet de serre.

Comme le projet d'avis le souligne, le secteur des transports a continué d'accroître les émissions de gaz à effet de serre malgré le développement, dans plusieurs départements, du transport collectif, de parkings pour le covoiturage. Il reste encore beaucoup à faire. La CFTC soutient la demande de lancer un Grenelle de la mobilité du transport.

L'éducation a aussi un rôle à jouer. Cela s'est particulièrement illustré hier. Afin de mesurer l'impact de la COP 21 et de suivre l'application des recommandations, le projet d'avis préconise la publication d'une évaluation annuelle en annexe du projet de loi. La CFTC appuie cette demande.

Le groupe de la CFTC votera ces projets d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Delmas et à Mme Cailletaud, au nom du groupe de la CGT.

CGT - M. Delmas et Mme Cailletaud

M. Delmas. Monsieur le président, Madame la rapporteure, Monsieur le rapporteur, Chers collègues, ce projet d'avis, présenté au nom de la section des affaires européennes et internationales, s'inscrit dans le projet d'avis que nous avons adopté ensemble en 2011 sur la COP de Durban.

Malheureusement, quand on dresse un bilan après Durban, on constate que les enjeux planétaires ne cessent de s'aggraver. Faute de réponses coordonnées des États, la conclusion est qu'un accord est aujourd'hui devenu une urgence.

La CGT partage globalement le constat et les recommandations de ce projet d'avis, même s'il estime que nous aurions pu aller plus loin, notamment sur une version parfois plus critique vis-à-vis de certaines grandes entreprises du secteur industriel. En effet, s'il est important de valoriser les initiatives positives, celles des grands lobbies - pétroliers, chimiques, cimentiers ou encore du transport - ne peuvent être en aucun cas considérées comme telles. Leur responsabilité dans l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre est prégnante.

Force est de constater également, au regard de la situation, qu'une démarche volontaire seule a ses limites. Je suis d'accord avec ce que disait M. Dulin : la question de la contrainte n'est pas un gros mot. Pour la CGT, la signature d'un accord global, juste et ambitieux, doit être assortie de contraintes - et donc d'un contrôle démocratique - et de sanctions.

La responsabilité différenciée des États est évidente. Certains comme l'Union européenne et les États-Unis doivent fournir un effort plus important. Toutefois, le marché carbone européen, dont on connaît les facilités à être contourné, n'est pas un outil suffisamment efficace dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. Le système normatif européen est assez peu sollicité en la matière.

Enfin, les salariés et leurs représentants sont peu présents dans la partie des recommandations traitant de la nécessaire transformation du modèle productif alors qu'ils sont pourtant les premiers concernés par la reconversion de leur emploi.

Pour la CGT, la transition juste vers une économie bas carbone doit être l'opportunité pour tous les États d'imposer des normes de travail et des emplois décents.

Malgré ces faiblesses, la CGT votera ce projet d'avis.

(Applaudissements)

Mme Cailletaud. Monsieur le Président, Messieurs les rapporteurs, Chers collègues, le réchauffement climatique est un enjeu majeur du XX^e siècle. Pour la CGT, s'attaquer résolument aux racines du problème est impératif pour réussir à infléchir la trajectoire prise. Les pays industrialisés comme la France ont une responsabilité particulière.

Les conséquences du dérèglement climatique touchent davantage les pays les plus fragiles. La réduction des inégalités entre les peuples et les citoyens est donc prioritaire.

La diminution des gaz à effet de serre y participe, à condition de partir de la réponse aux besoins dans le respect de notre environnement. Il s'agit d'imaginer un nouveau mode de développement, la notion de développement humain durable, au cœur du projet CGT.

La saisine n'est pas allée suffisamment sur le fond du sujet : impact de la crise sur les politiques climatiques, changements dans le système productif et le mode de consommation, mécanismes de solidarité entre les territoires, anticipations sociales des évolutions.

Malgré la prise en compte des remarques et amendements proposés, la structure initiale du texte n'a pas permis d'aborder ces questions. Il s'agit d'une véritable différence d'appréciation sur les causes du problème et sur les politiques à mettre en place pour y répondre.

L'implication de chacun est nécessaire et nos comportements individuels doivent changer. Cependant, une grande partie de ces changements ne sera possible que si les logiques productives évoluent profondément et si les politiques publiques y participent. Pour exemple, le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre, et en progression, est constitué par les transports. Réduire les émissions implique de développer et de moderniser les transports collectifs, de revitaliser le fret ferroviaire, de travailler sur l'intermodalité, le fluvial. Le lien est direct avec l'urbanisme, le prix des loyers, les horaires décalés et fractionnés. Nous touchons ici aux limites du mode de développement libéral avec le juste à temps, les flux tendus, les stocks dans les camions, le *dumping* social et environnemental, à l'inverse du développement de l'économie circulaire et de la relocalisation de l'appareil industriel sur le territoire.

Les questions sociales sont majeures mais trop peu abordées alors que le réchauffement climatique est une question sociale à part entière.

En matière de signal carbone, la régulation par le marché ne peut suffire. La voie réglementaire est indispensable.

Ne nourrissons pas l'illusion que la France pourrait à elle seule résoudre tous les problèmes. De ce point de vue, nous regrettons que la coopération à construire au niveau européen et international soit peu abordée.

La CGT prendra toute sa place dans la COP 21, en lien avec les organisations syndicales européennes et internationales, avec la volonté qu'elle ne reste pas un exercice de communication.

Compte tenu des insuffisances et des divergences signalées, le groupe de la CGT s'abstiendra sur le projet d'avis *Vingt ans de lutte contre le réchauffement climatique en France : bilan et perspectives des politiques publiques*.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Charhon, au nom du groupe des Associations.

Associations - M. Charhon

M. Charhon. Monsieur le président, Chers collègues, Chers amis rapporteurs, en 20 ans de lutte contre le changement climatique, les Français ont pris conscience des répercussions majeures des émissions mondiales des gaz à effet de serre sur les écosystèmes et par conséquent sur les êtres humains eux-mêmes. Devant la nécessité de limiter la hausse des températures à 2°, les secteurs concernés par les efforts de lutte contre le changement climatique se sont multipliés : industrie, agriculture, transports, logement, etc.

La société civile, elle-même, se mobilise - collectivement et non plus individuellement - dans le cadre d'une démarche volontaire plus que sous la contrainte réglementaire.

Pour que cette prise de conscience produise l'effet espéré, il faut une politique ambitieuse pour atteindre l'objectif de la France de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Les scénarios issus du débat national sur la transition énergétique imposent de véritables ruptures par rapport à nos consommations, habitudes et usages présents dans tous les domaines.

En accueillant et en présidant la COP 21, la France doit se montrer performante pour mobiliser le monde. Cet objectif français du « facteur 4 » en 2050 implique que la décennie 2020-2030 doive connaître une accélération très nette de la diminution des émissions de gaz à effet de serre.

Le projet de loi sur la transition énergétique définit une méthode pour y parvenir qui relève d'une planification. La volonté de parvenir à des objectifs de long terme impose d'anticiper et de réajuster des actions en cours du processus. Cela inclut de maintenir le cap de cette politique ambitieuse sans revirement permanent.

Si l'adoption d'instruments économiques et fiscaux relevant de la politique énergétique ont facilité une bonne dynamique, à l'inverse les hésitations, voire les reculs ont eu un impact négatif. Il faut donc une politique claire, assumée et affirmée.

En France, en Europe, comme dans le monde, la réussite d'une politique volontariste passe par des points de passage obligé, implique de faire partager les enjeux, de développer la solidarité et de planifier la gouvernance. Faire de la pédagogie de manière puissante suppose de mobiliser les médias. Il s'agit de bien exposer et expliquer les enjeux scientifiques, politiques, sociaux et de porter un discours clair et compréhensible. L'heure n'est plus au doute, le danger est là. Il appartient aux États d'élaborer, de diffuser des documents d'informations - claires fiables validées par les experts - qui constitueront, sur ces enjeux, une base documentaire de référence.

Plutôt que d'attiser les peurs, il faut mettre l'accent sur des solutions qui permettent d'inscrire la dynamique de lutte pour le changement climatique dans une approche concrète, positive et rassembleuse. Cela montre qu'il existe une capacité à agir d'une part, et cela facilitera le déploiement de solutions d'autre part.

Au niveau international, nous ne sommes pas tous égaux pour lutter contre le réchauffement de la planète. Comme en France, il faut aider les plus démunis à faire face à cet enjeu. La participation et l'adhésion des populations posent la question des moyens. Nous sommes forcément tous concernés puisque les risques sont partagés par tous.

À chacun sa responsabilité nationale, internationale ; le soutien aux populations les plus vulnérables est une obligation. Ces populations n'ont pas besoin de campagne médiatique pour comprendre les dangers, elles les vivent déjà et si on les écoute, elles ont des solutions à proposer.

En termes de gouvernance, le bilan de notre Grenelle de l'environnement est très positif. Cette « gouvernance à cinq » a eu un effet d'entraînement sur toute la société civile et nous en sommes partisans. Il n'est pas toujours aisé de faire partager dans tous les États l'idée que la réussite des politiques publiques passe par l'implication des partenaires concernés ; qu'il s'agisse de sensibiliser l'opinion, de mobiliser les citoyens, de peser sur les décisions des gouvernements ou d'agir sur le terrain, les associations et les fondations jouent un rôle bien plus important que celui relevé dans les projets d'avis.

Nous en avons beaucoup parlé.

Il est heureux que les organismes non gouvernementaux, français ou internationaux, soient investis dans les territoires trop peu impliqués dans un plan de lutte contre le réchauffement climatique. Il est encore plus heureux que dans ces territoires des ONG nationales soient à l'œuvre pour sensibiliser leur gouvernement ou pour susciter la coopération internationale indispensable à la maîtrise des enjeux.

Ces engagements citoyens méritent d'être encouragés. Le groupe des associations soutient les préconisations et les deux projets d'avis sans problème.

Un dernier mot qui n'est pas dans les deux projets d'avis. Nous avons assisté hier à une journée tout à fait exceptionnelle : non seulement on a fait rentrer l'école dans le CESE mais on a fait rentrer le CESE dans l'école. Si on pouvait voter le troisième avis et rapport, qui est celui des enfants, ce serait formidable car il y a beaucoup de pédagogie là-dedans. On y voit d'ailleurs notre ami Jean Jouzel en pleine conférence, ce qui est qualifié de moment exceptionnel dans ce rapport.

On a inscrit le CESE dans ce que l'on voulait être la société civile ; et on a permis peut-être d'avoir une voie, de se dire que ce n'est pas inintéressant, que l'on pourrait avoir des relations plus étendues avec les professeurs, avec les écoles et avoir une sorte de méthodologie au niveau des professeurs dans des écoles où, parfois, on manque de projets, alors que le projet recrée du lien social, empêche le décrochage scolaire.

(Applaudissements)

M. le Président. Merci pour cette observation pertinente. Il faut rapprocher la République, les citoyens et les enfants ; le changement climatique est l'enjeu pour les générations futures. Le fait de permettre aux enseignants de se rapprocher du CESE, et inversement, est déterminant.

Nous avons salué la méthode initiée par la présidente de la section, la section elle-même et les rapporteurs. Félicitations !

Mes chers collègues, constatant qu'il n'y plus de demande de parole, je déclare close la discussion générale.

Aucun amendement n'a été déposé sur les deux projets d'avis examinés durant cette assemblée plénière.

Nous allons donc pouvoir, s'il n'y a pas d'objections, procéder aux votes sur l'ensemble de ces deux projets d'avis. Je vous rappelle qu'il y aura deux votes distincts.

**VOTE SUR LE PROJET D'AVIS
RÉUSSIR LA CONFÉRENCE CLIMAT PARIS 2015**

M. le Président. Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de votants : 173
- Ont voté pour : 172
- S'est abstenu : 1

Le Conseil économique, social et environnemental a adopté.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est au président Veyrier.

M. Veyrier, président de la section des affaires européennes et internationales. Merci, Monsieur le Président. En fait, la technique m'a demandé de prendre la parole pour lui laisser le temps d'installer le deuxième vote !

L'essentiel ayant été dit, il me reste à remercier tous les conseillers de la section qui ont travaillé avec nos deux rapporteurs, à remercier nos rapporteurs, nos administratrices de la section, Isabelle Bacq et Marion Thomas qui, j'en profite pour le dire, est notre nouvelle administratrice-adjointe et qui a œuvré, dès son arrivée, sur ce projet d'avis ; et je tiens à remercier également notre secrétaire de section, Gérard Chamignon, et tout le personnel qui travaille autour de ces assemblées plénières.

M. le Président. Je salue aussi l'intelligence que vous avez eue de vouloir faire deux journées conjointes sur un thème qui nous rassemble parce que cela a été un moment fort pour le Conseil économique, social et environnemental.

**VOTE SUR LE PROJET D'AVIS
VINGT ANS DE LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT
CLIMATIQUE EN FRANCE : BILAN ET PERSPECTIVES DES
POLITIQUES PUBLIQUES**

M. le Président. Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de votants : 173
- Ont voté pour : 147
- Se sont abstenus : 26

Le Conseil économique, social et environnemental a adopté.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Ducroux.

Mme Ducroux, présidente de la section de l'environnement. Merci, Monsieur le Président. Je ne veux pas rallonger excessivement la séance. Je voudrais quand même remercier la section des affaires européennes et internationales pour cette coopération interne.

Pour le travail avec les classes - je l'ai évoqué brièvement hier - il est très important de souligner combien les services du Conseil économique, social et environnemental ont été nos complices sur ce sujet. Beaucoup se sont impliqués : la direction de la communication, les services audiovisuels, les publications ; ils ont joué le jeu à fond, merci à eux, c'est très sympathique d'avoir joué le jeu jusqu'au bout.

Je remercie nos administrateurs et Julie, qui a eu une mission très spéciale d'accompagner les élèves hier toute la journée ; c'était une mission particulière ! C'est une vérité dans toutes les sections : c'est un véritable travail collectif et, à chaque fois, chacun des groupes apporte quelque chose aux avis qui sont le résultat de ce travail ensemble.

Enfin, je voudrais remercier très chaleureusement et féliciter notre rapporteur. Il s'est beaucoup impliqué dans ce sujet. C'était un travail de longue haleine parce que nous avons produit un rapport et un avis qui dressaient vingt ans de lutte, des perspectives avec une histoire à raconter.

Il l'a fait avec beaucoup de conviction, d'implication, d'ouverture aux autres et ce fut un rapporteur très agréable à accompagner, je voulais le souligner.

M. le président. Merci, Madame la présidente.

Je remercie aussi les équipes techniques. Il y a eu des exploits accomplis pour pouvoir répondre à cet événement.

La séance est levée.

*
* *

La séance est levée à dix-sept heures quarante.

Prochaine séance le mardi 12 mai 2015 à 14h30.

ANNEXES

Annexe 1 - Diaporama illustrant les propos de Michel Jarraud, secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale

L'Organisation météorologique mondiale



L'histoire

- Établie en 1950 comme successeur de l'Organisation météorologique internationale (1873)
- Agence spécialisée de l'ONU pour l'atmosphère terrestre, son interaction avec les océans, le climat et la répartition des ressources en eau qui en résulte
- Compte 191 Membres et coordonne les activités des Services météorologiques et hydrologiques nationaux

La mission

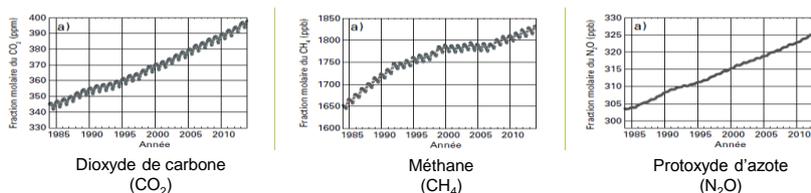
- Protéger les personnes et les biens
- Fournir des services météorologiques et climatologiques faciles à exploiter
- Promouvoir la recherche et la science pour faciliter la prise de décisions dans tous les secteurs socioéconomiques sensibles
- Assurer l'échange rapide et global des observations et des informations météorologiques et hydrologiques



2

Temps · Climat · Eau

Concentrations de gaz à effet de serre 2013



En 2013, les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère ont atteint un nouveau record

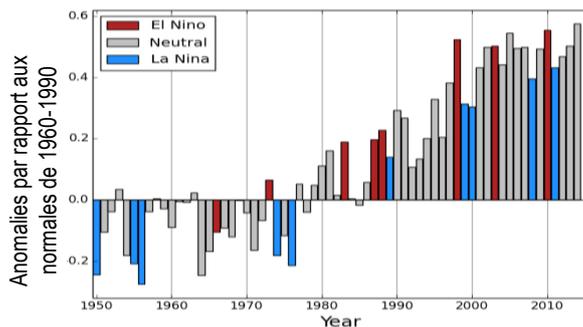
Bulletin de l'OMM sur les concentrations des gaz à effet de serre en 2013



3

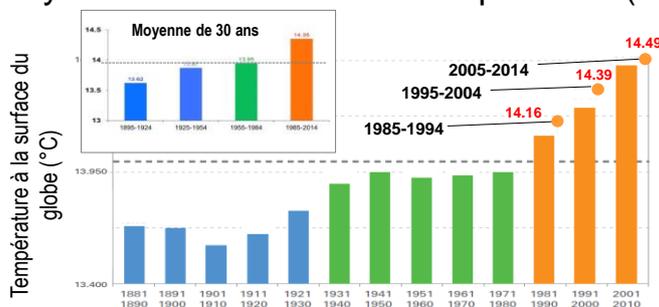
Temps · Climat · Eau

Anomalies de la température (1950–2014)

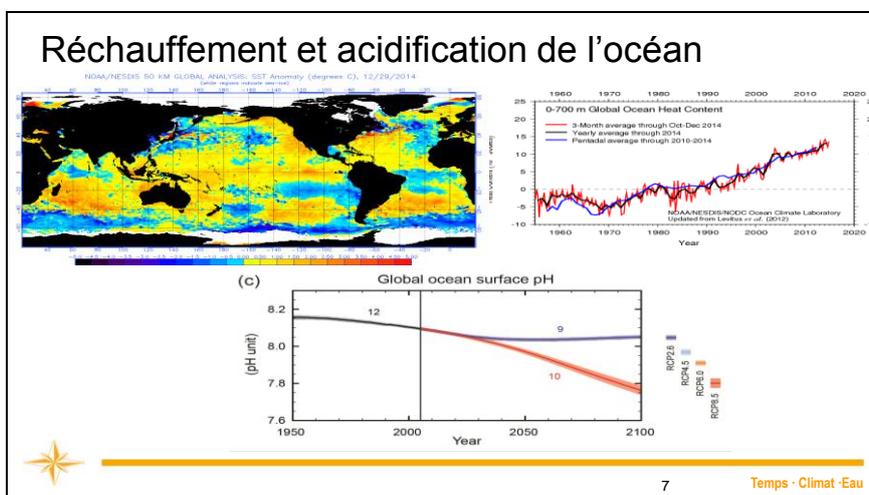
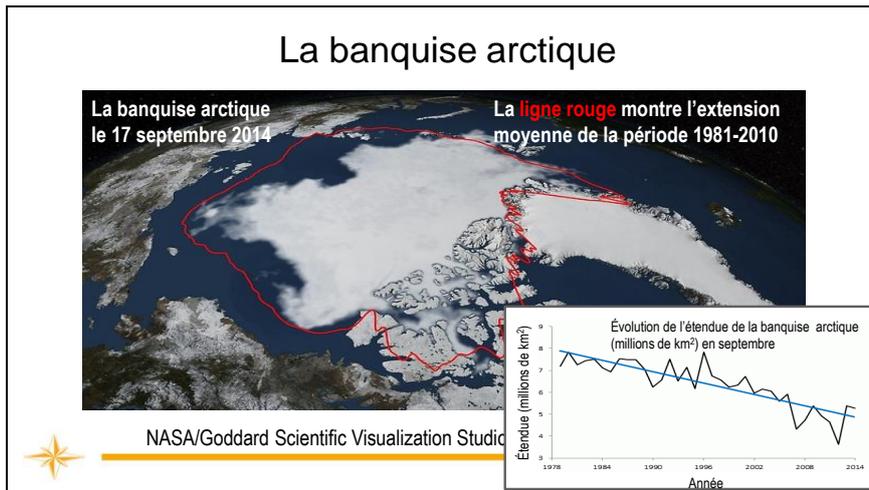


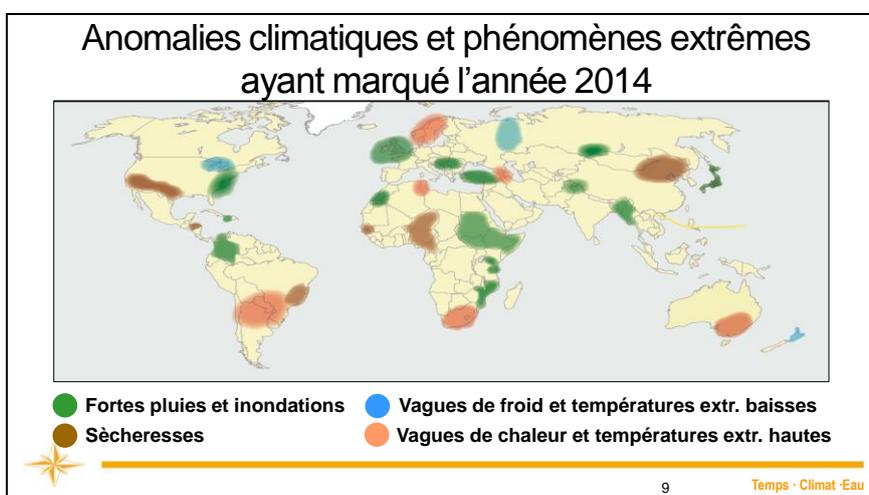
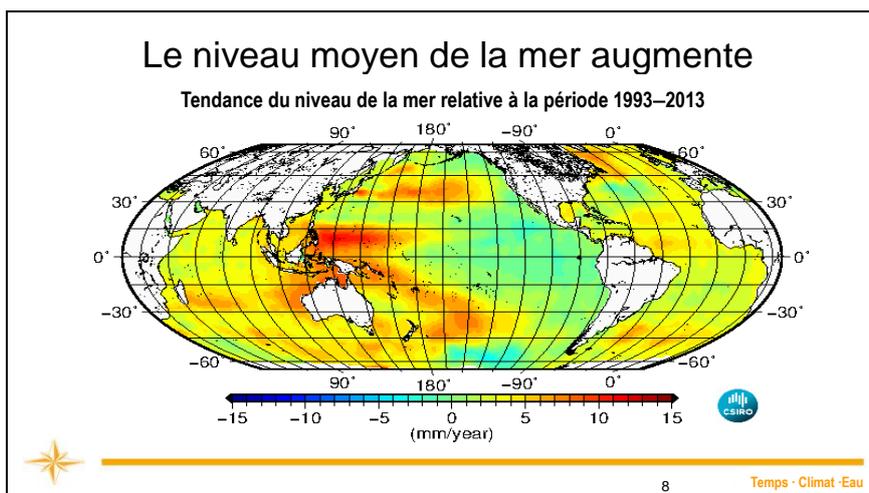
L'année 2014 a été la plus chaude jamais enregistrée depuis le début des enregistrements modernes
Déclaration de l'OMM sur l'état du climat mondial en 2014

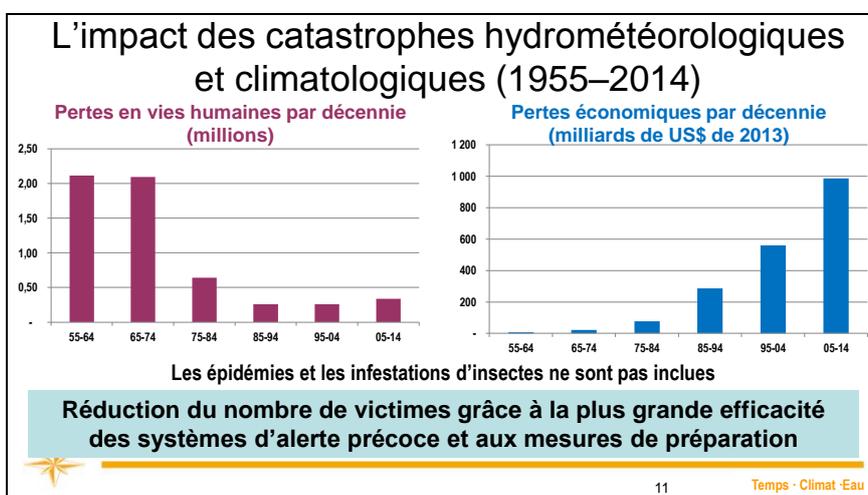
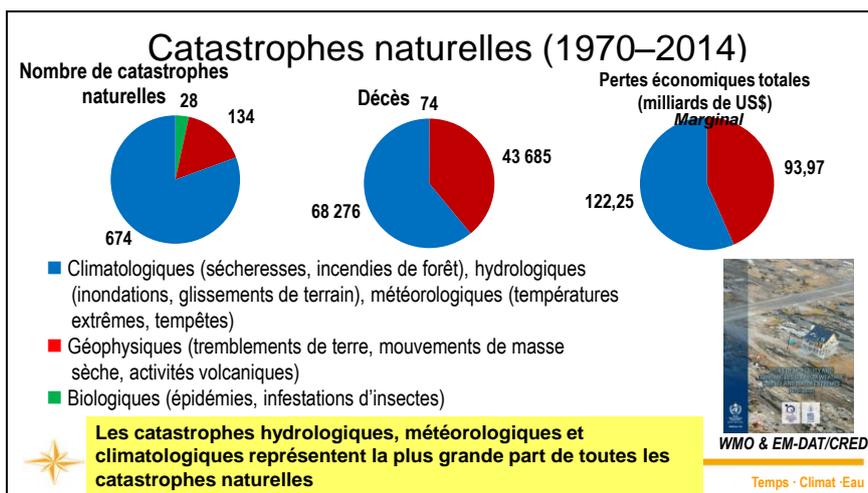
Moyenne décennale de la température (°C)

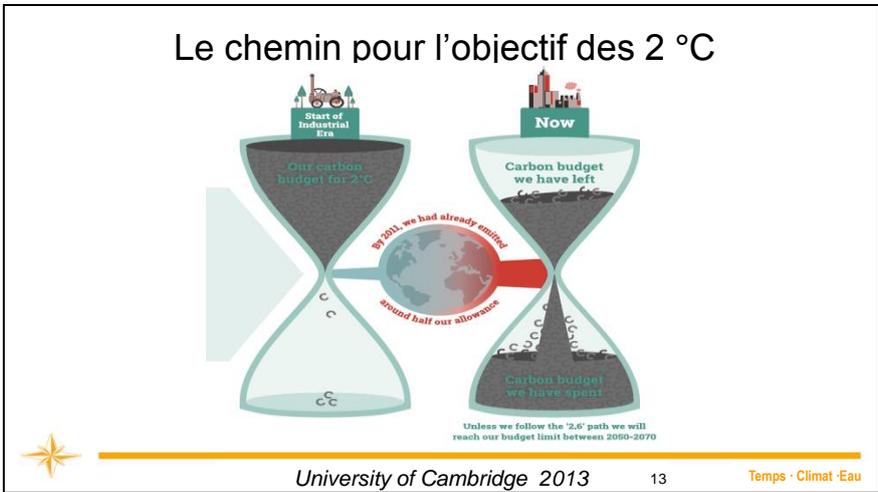
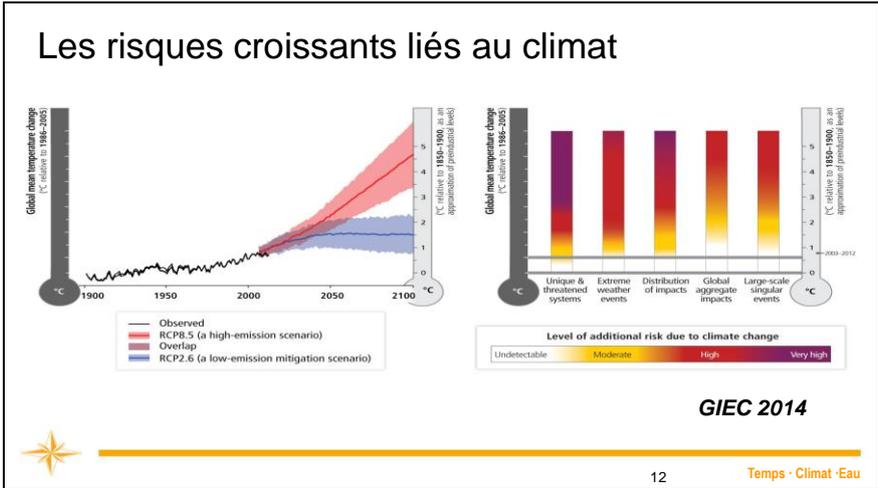


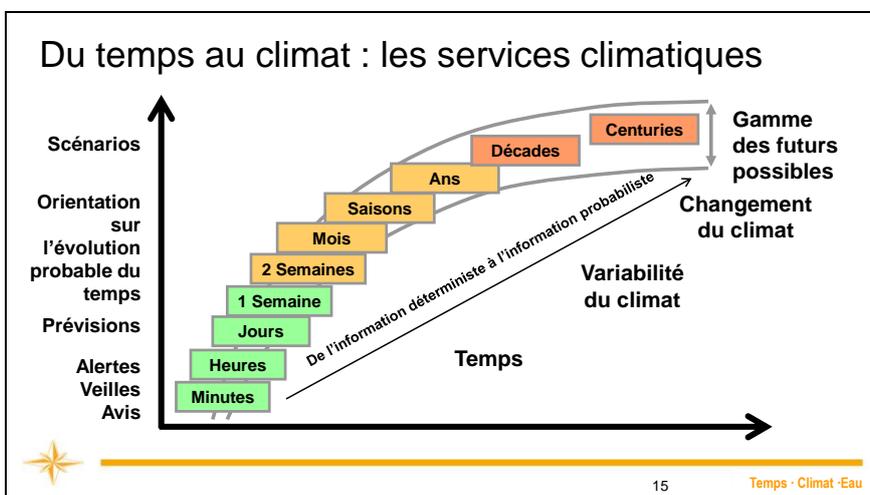
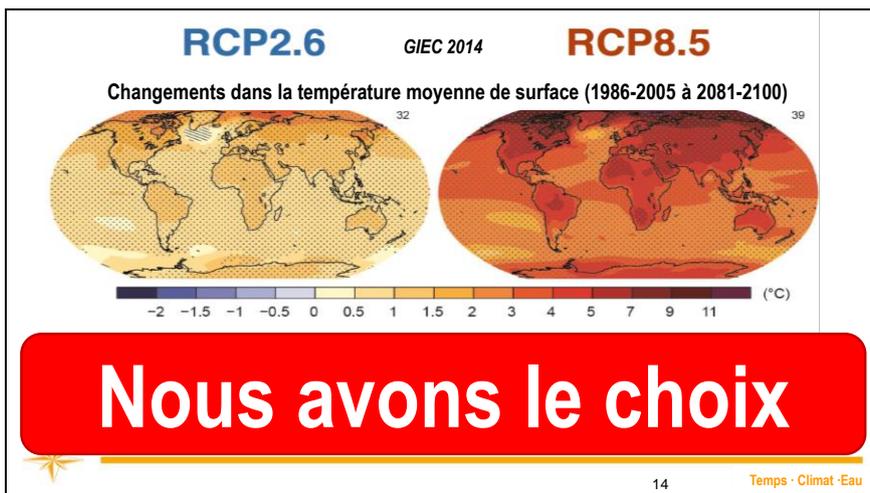
Depuis le début des enregistrements modernes, chaque période de 30 ans a été plus chaude que la précédente





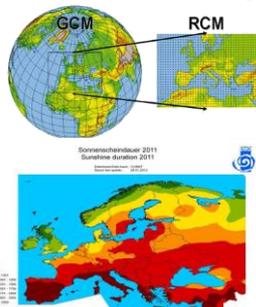






Exemples de services climatiques basés sur les prévisions

Modèles climatiques mondiaux → régionaux



- Températures futures attendues
- Scénarios de précipitation
- Changement de la fréquence des événements météorologiques extrêmes
- Changement du niveau de la mer
- Neige, glaciers et couverture de glace de mer
- Saisons de croissance
- Impacts potentiels du changement climatique sur l'environnement naturel et les principaux secteurs économiques



16

Temps · Climat · Eau

Cadre mondial pour les services climatiques (CMSC)

Utilisation de l'information climatique pour

- Une meilleure gestion des risques et opportunités liés à la variabilité et au changement climatique
- L'adaptation au changement climatique

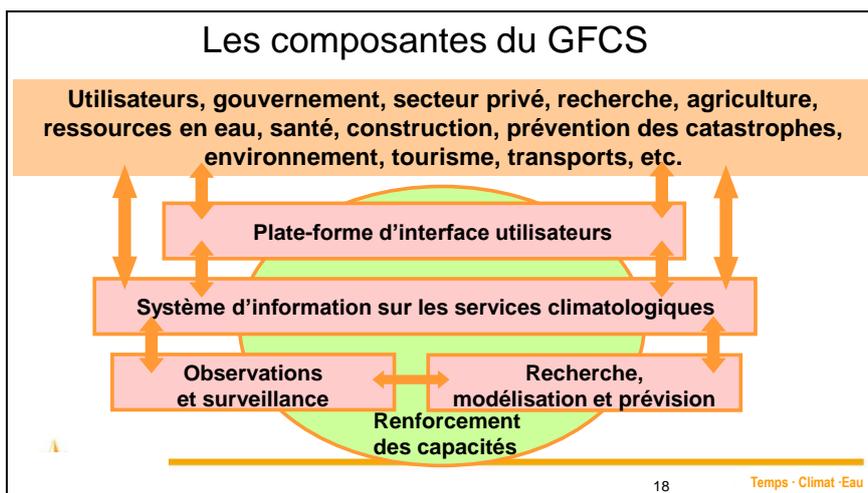
Thèmes

- Agriculture and sécurité alimentaire
- Réduction des risques de catastrophes
- Ressources en eau
- Santé humaine
- Environnement urbain



17

Temps · Climat · Eau



Bulletins météo de l'avenir : le changement climatique se passe maintenant

DEMAIN
18 août
2050

Look at this mass of extremely hot air which covers the whole of Europe.

TF1 - France

www.wmo.int/climatebroadcasts

19 Temps · Climat · Eau

Soutien de l'OMM aux priorités d'action (1)

Négociations

- Contributions prévues déterminées au niveau national menant à la neutralité carbone d'ici le milieu du siècle (*OMM: Veille de l'atmosphère globale; Bulletin gaz à effet de serre*)
- La lutte contre le changement climatique dans le contexte plus large du développement durable (en particulier, le Nexus eau-énergie-sécurité alimentaire)
(*OMM: action climatique et réduction des risques de catastrophe au cœur d'une stratégie de développement durable*)



Soutien de l'OMM aux priorités d'action (2)

Atténuation

- Appui technique et scientifique à la neutralité climatique de différents secteurs socioéconomiques (infrastructures, villes)
(*OMM: GFCS*)
- Une part des fonds du Fond Vert devrait être allouée pour soutenir les pays en développement à renforcer leur base de connaissance et les services climatiques
(*OMM: GFCS*)



Soutien de l'OMM aux priorités d'action (3)

Adaptation

- Renforcement des systèmes et des réseaux d'observation et politiques internationales d'échange des données
(OMM et partenaires: Système mondial d'observation du climat; Système mondial d'observation de l'océan; GFCS; JCOMMOPS)
- Renforcement des capacités des services hydrométéorologiques et climatiques nationaux et des utilisateurs dans les différents secteurs socioéconomiques
(OMM: GFCS)



Annexe 2 - Diaporama illustrant les propos de Jean Jouzel, vice-président du groupe scientifique du GIEC.

La France n'échappera pas au réchauffement climatique

RAPPORTS
Direction générale de l'énergie et du climat
AOÛT 2014

Le climat de la France au XXI^e siècle
Volume 4
Scénarios régionalisés : édition 2014 pour la métropole et les régions d'outre-mer

G. Ouzou, M. Déqué, M. Joulin, S. Planton, R. Vautard
Sous la direction de Jean Jouzel

RAPPORTS
GIEC
MARS 2015

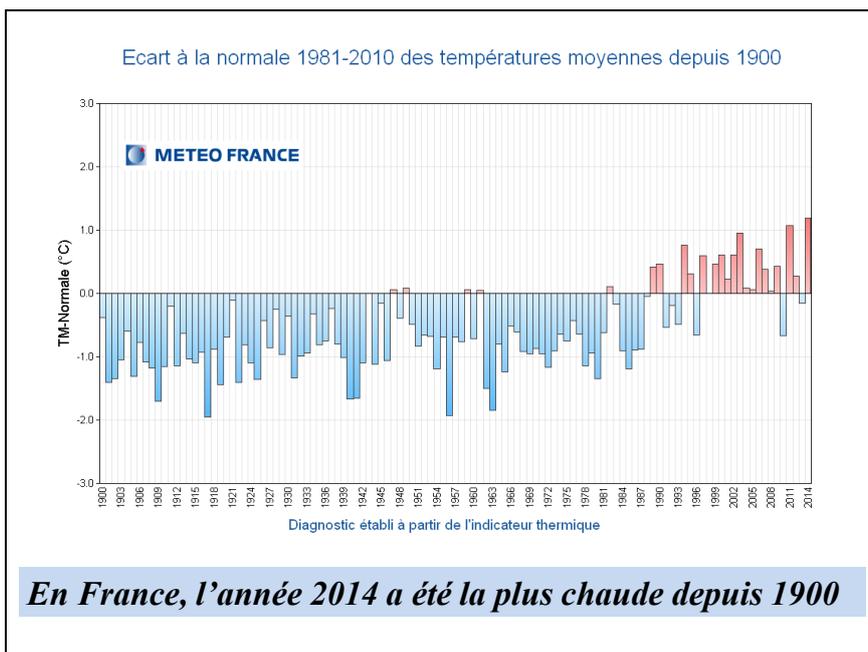
Le climat de la France au XXI^e siècle
Volume 5

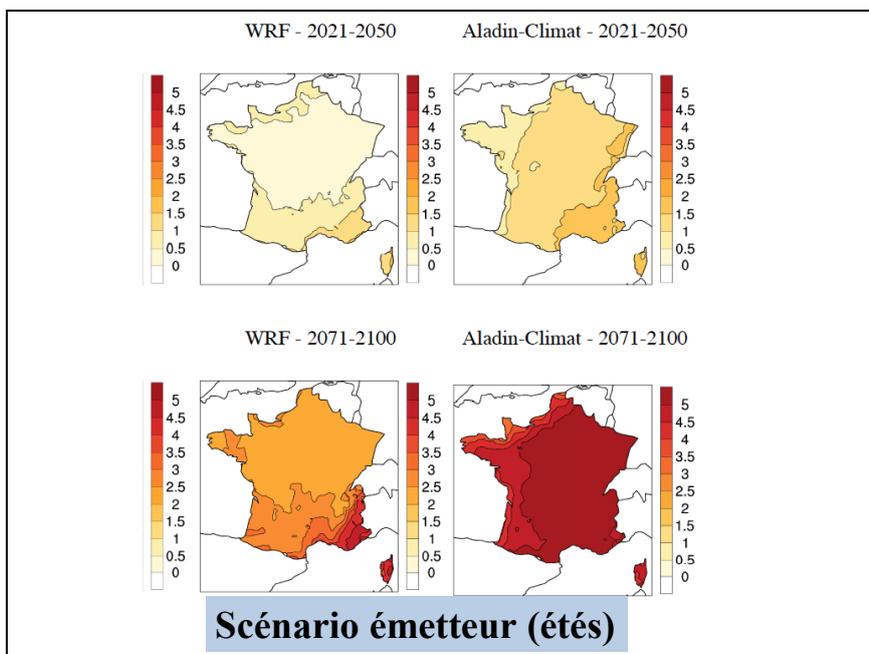
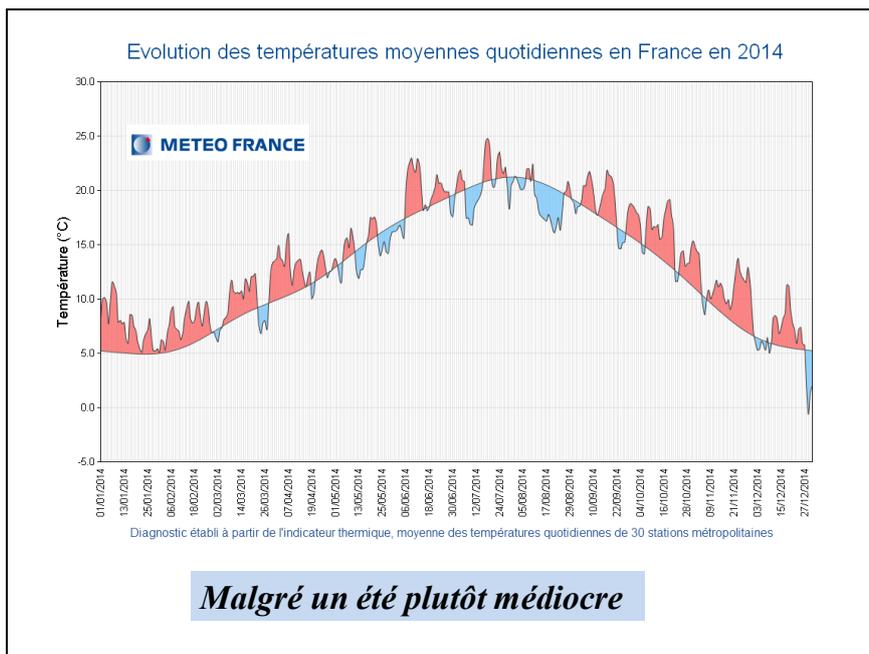
Changement climatique et niveau de la mer : de la planète aux côtes françaises

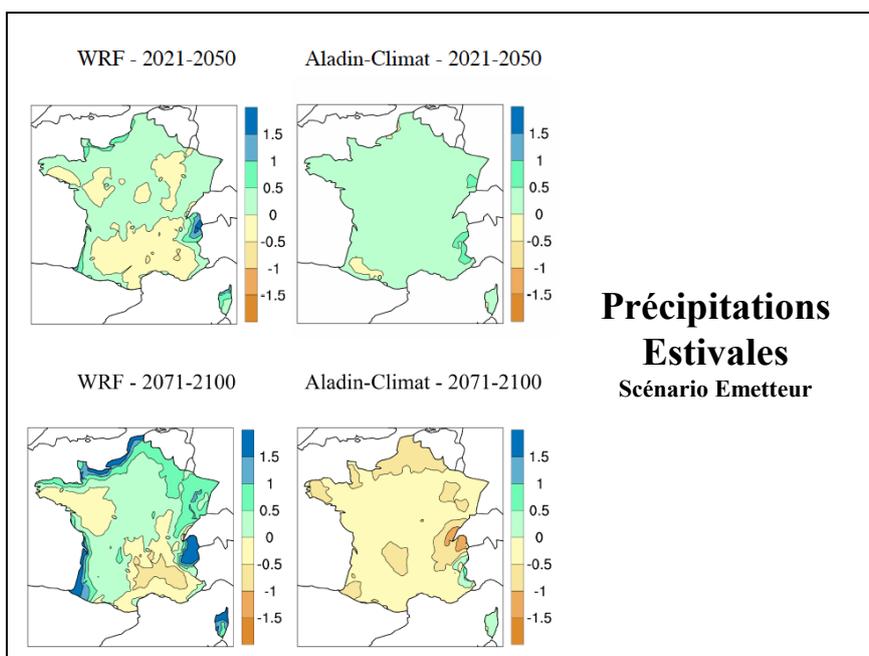
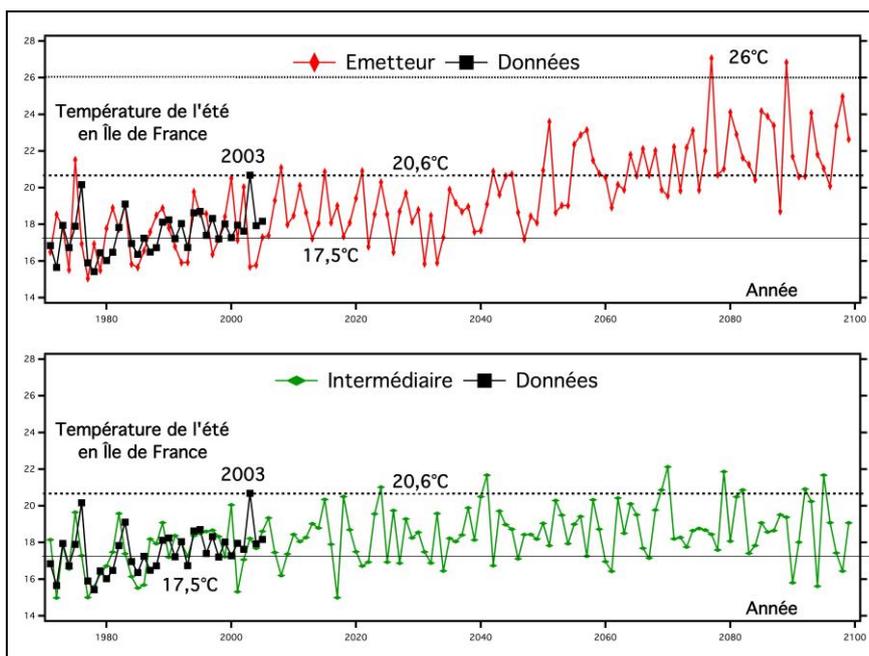
Serge Planton, Météo-France/ONRM,
Gonéri Le Cammeré, BRGM,
Anny Cazenave, ONES,
Stéphane Coste, Université de Caen - Basse-Normandie,
Olivier Douze, BRGM,
Pierre Gouffon, CEREMA,
François Hissel, ONEMA,
Déborah Idier, BRGM,
Vanessya Lohoris, CEREMA,
Vincent Petit, BRGM,
Philippe Sergent, CEREMA.

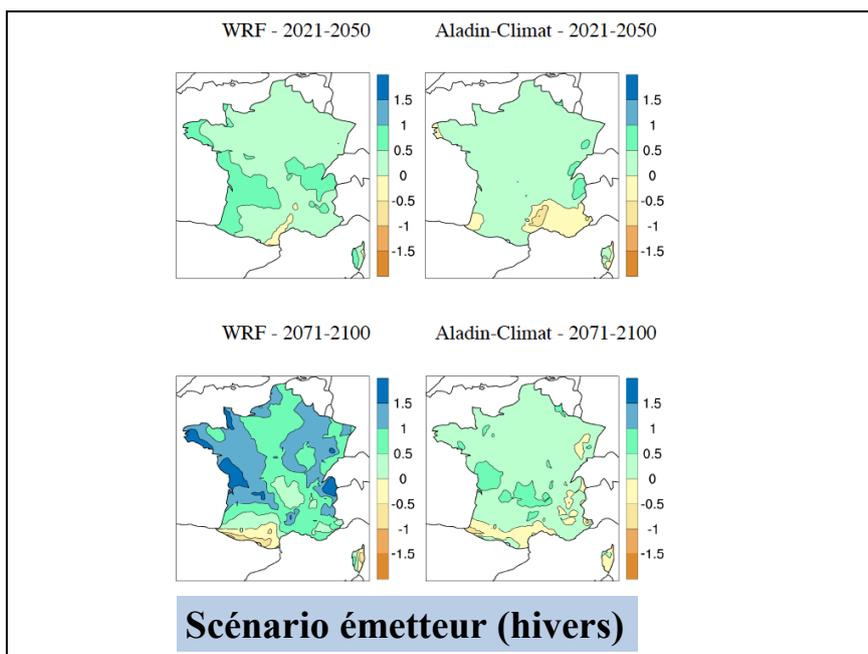
Sous la direction de Jean Jouzel, CEA - LSCE/IPSL

Antoine Bonduelle et Jean Jouzel : 14 Mai 2014
L'adaptation de la France au changement climatique mondial









Impacts pour la France

Ressources en eau

Risques naturels et assurances

Biodiversité	A horizon 2100 : dizaines de milliers de logements exposés au risque de submersion marine rien que dans le Languedoc-Roussillon
Santé	Coûts annuels du gonflement des argiles : pourrait être multiplié par 3 à 6
Agriculture	Incertitude sur les inondations de débordement
Forêt	
Energie	
Tourisme	
Infrastructures routières	
Territoires	



Impacts pour la France

Ressources en eau

Risques naturels et assurances

Biodiversité

Santé

Ensemble de pressions subies par les écosystèmes

Agriculture

Risques de pertes économiques liées aux services écosystémiques

Forêt

Energie

Tourisme

Infrastructures routières

Territoires



Impacts pour la France

Ressources en eau

Risques naturels et assurances

Biodiversité

Santé

Fréquence accrue de vagues de chaleur

Agriculture

Qualité de l'air

Forêt

Energie

Tourisme

Infrastructures routières

Territoires



Impacts pour la France

Ressources en eau

Impacts des vagues de chaleur sur le blé

Risques naturels et assurances

Hausses de rendement pour les grandes cultures mais risques liés à la variabilité climatique

Biodiversité

Santé

Pertes à horizon 2050 pour les prairie de zone péri méditerranéenne

Agriculture

Forts impacts sur la viticulture : disparités, risques de baisse de la qualité des vins

Forêt

Energie

Tourisme

Infrastructures routières

Territoires



Impacts pour la France

Ressources en eau

Risques naturels et assurances

Biodiversité

Aggravation de l' aléa « feux de forêts »

Santé

Compensations possibles entre productivité et impacts des aléas (sécheresses, dépérissement) d' ici à 2050

Agriculture

Au-delà de 2050, effets défavorables

Forêt

Energie

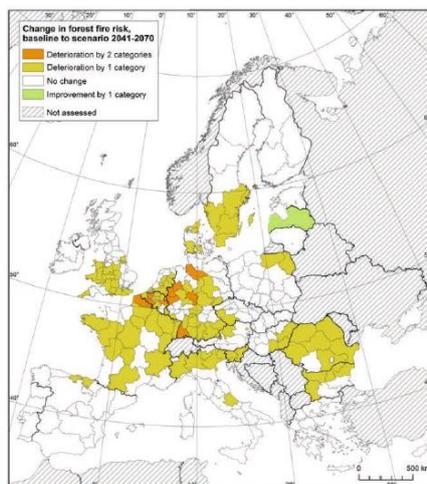
Tourisme

Infrastructures routières

Territoires



Les risques de feux de forêt augmenteraient sur l'ouest du pays (scénario A1B : 2041/2070)



Impacts pour la France

Ressources en eau

Risques naturels et assurances

Biodiversité

Santé

Baisse de la demande en hiver, hausse en été : -3% (mais pourrait diminuer de moitié avec le développement spontané de la climatisation)

Agriculture

Forêt

Baisse de la production hydroélectrique (~15%)

Energie

Tourisme

Infrastructures routières

Territoires



Impacts pour la France

Ressources en eau

Risques naturels et assurances

Biodiversité

Santé

Agriculture

Forêt

Energie

Tourisme

Infrastructures routières

Territoires



Fiabilité de l'enneigement : stations < 1500 m pourraient ne plus être viables

Dégradation confort climatique en été, baisse de l'attractivité touristique : chiffre d'affaire exposé très important

Impacts pour la France

Ressources en eau

Risques naturels et assurances

Biodiversité

Santé

Agriculture

Forêt

Energie

Tourisme

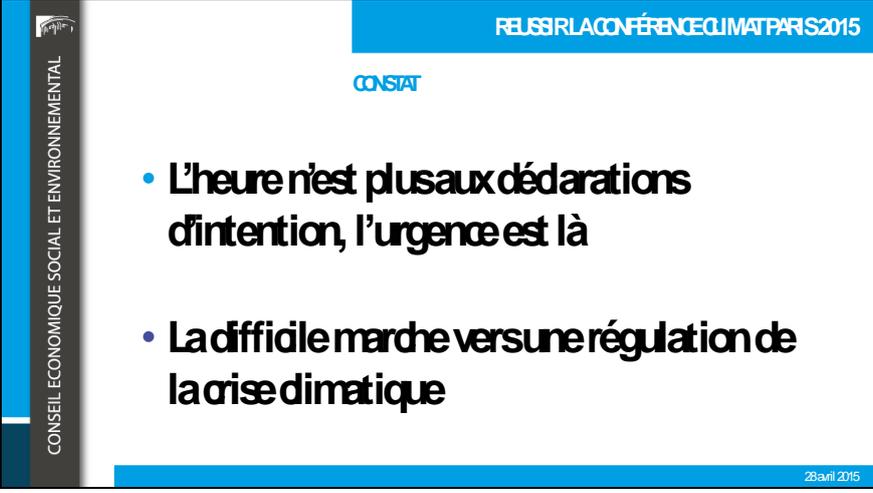
Infrastructures routières

Territoires

En cas de montée du niveau des mers d'environ 1 mètre : risque de submersion, coût pour la métropole estimé à 2 Mds €



Annexe 3 - Réussir la Conférence climat Paris 2015 - Diaporama illustrant les propos de Céline Mesquida et Bernard Guirkinger, rapporteurs



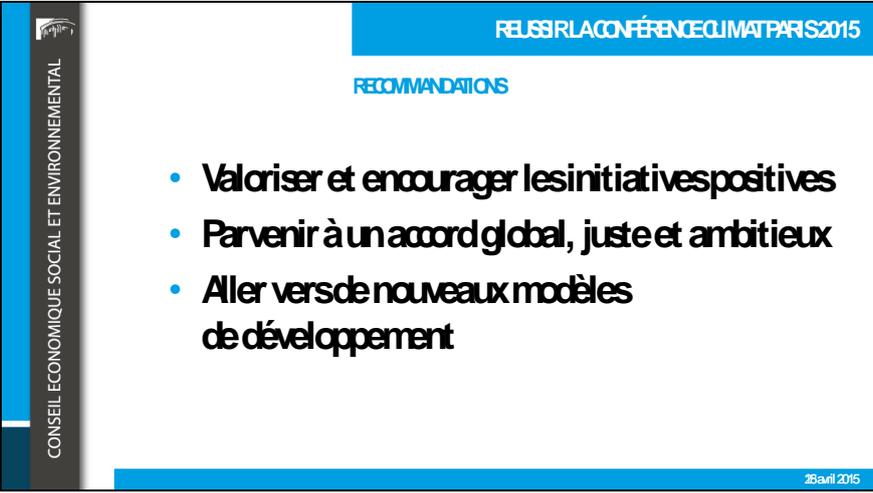
REUSSIR LA CONFÉRENCE CLIMAT PARIS 2015

CONSTAT

- **L'heure n'est plus aux déclarations d'intention, l'urgence est là**
- **La difficile marche vers une régulation de la crise climatique**

28 avril 2015

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL



REUSSIR LA CONFÉRENCE CLIMAT PARIS 2015

RECOMMANDATIONS

- **Valoriser et encourager les initiatives positives**
- **Parvenir à un accord global, juste et ambitieux**
- **Aller vers de nouveaux modèles de développement**

28 avril 2015

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

REUSSIR LA CONFÉRENCE CLIMAT PARIS 2015

PRÉCONISATIONS

▶ **Valoriser et encourager les initiatives positives**

- Les villes et régions, laboratoires d'initiatives
- La réponse des entreprises
- La dynamique des ONG
- La forte implication des organisations syndicales
- L'engagement des grandes organisations internationales
- L'expression des intellectuels, des philosophes et des milieux spirituels

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

28 avril 2015

REUSSIR LA CONFÉRENCE CLIMAT PARIS 2015

PRÉCONISATIONS

▶ **Parvenir à un accord global, juste et ambitieux**

▶ **Souscrire des engagements conformes aux préconisations scientifiques**

- Adopter un accord multilatéral pensé de manière dynamique et évolutive dans le temps
- Donner de la visibilité à la diplomatie climatique de l'UE
- Mesurer, vérifier et rendre compte des émissions de gaz à effet de serre
- Susciter la participation et l'adhésion des populations

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

28 avril 2015

REUSSIR LA CONFÉRENCE CLIMAT PARIS 2015

FRÉCONSACTIONS

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

- ▶ **Parvenir à un accord global, juste et ambitieux**
- ▶ **Garantir un soutien équitable aux populations les plus vulnérables**
 - Respecter les engagements financiers pris à Copenhague
 - Utiliser efficacement et équitablement le Fonds Vert
 - Intégrer le défi climatique aux politiques d'aide au développement

28 avril 2015

REUSSIR LA CONFÉRENCE CLIMAT PARIS 2015

FRÉCONSACTIONS

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

- ▶ **Aller vers de nouveaux modèles de développement**
- ▶ **Impulser une régulation économique internationale à la hauteur du défi climatique**
 - Un soutien aux initiatives donnant un prix au carbone
 - Une sortie progressive des subventions aux énergies fossiles

28 avril 2015

REUSSIR LA CONFÉRENCE CLIMAT PARIS 2015

FRÉCONSACTIONS

- ▶ **Aller vers de nouveaux modèles de développement**
- ▶ **Repenser la gouvernance internationale pour accompagner des transitions justes**
 - Un renforcement du dialogue social au niveau international
 - Une meilleure connaissance des impacts sur l'emploi et le marché du travail

28 avril 2015

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

REUSSIR LA CONFÉRENCE CLIMAT PARIS 2015

FRÉCONSACTIONS

- ▶ **Aller vers de nouveaux modèles de développement**
- ▶ **Mieux prendre en compte le défi des déplacés environnementaux**

28 avril 2015

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Annexe 4 - *Vingt ans de lutte contre le réchauffement climatique en France : bilan et perspectives des politiques publiques* - Diaporama illustrant les propos de Gaël Virlouvet, rapporteur

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

VINGT ANS DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN FRANCE :
BILAN ET PERSPECTIVES DES POLITIQUES PUBLIQUES

CONSTATS GENERAUX

► **Dynamique des émissions de GES**

Les émissions de gaz à effet de serre augmentent sur Terre

- 1970-2010 : + 80%
- 1990-2010 : + 30%

➔ Scénarios du GIEC:
De +1,8 à +6,4°C
pour la température
moyenne de la Terre
à l'horizon 2100

28 avril 2015

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

VINGT ANS DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN FRANCE :
BILAN ET PERSPECTIVES DES POLITIQUES PUBLIQUES

CONSTATS GENERAUX

► **Emissions de GES dans l'Union Européenne et en France**

- Monde : 7 t_{eq} CO₂ / an / habitant
- Union Européenne : 9 t_{eq} CO₂ / an / habitant
- France : 7,5 t_{eq} CO₂ / an / habitant

Les émissions de GES en France : -13% entre 1990 et 2010.
Mais l'empreinte carbone des Français : + 5%

28 avril 2015

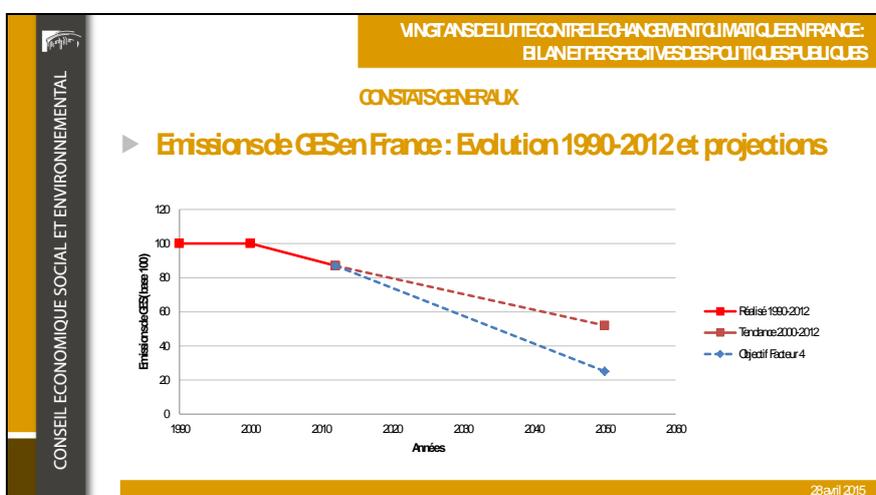
VINGT ANS DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN FRANCE :
BILAN ET PERSPECTIVES DES POLITIQUES PUBLIQUES

CONSTATS GÉNÉRAUX

► La France est dotée en 2005 d'un objectif pour 2050

- Diviser par 4 les émissions de GES sur le territoire entre 1990 et 2050
- C'est l'objectif du « Facteur 4 »
- Soit environ 2 t_{eq} CO₂ par habitant

28 avril 2015



VINGT ANS DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN FRANCE :
BILAN ET PERSPECTIVES DES POLITIQUES PUBLIQUES

CONSTATS GÉNÉRAUX

► **En France, la politique climatique a débuté en 1990**



1. L'industrie et la production d'énergie ont baissé leurs émissions



2. D'autres secteurs ont vu leurs émissions augmenter



3. Les politiques territoriales se sont développées depuis la fin des années 2000

28 avril 2015

VINGT ANS DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN FRANCE :
BILAN ET PERSPECTIVES DES POLITIQUES PUBLIQUES

CONSTATS GÉNÉRAUX

► **En 2015, le projet de loi sur la transition énergétique prévoit :**

- Une stratégie nationale de bas carbone
- La définition de « budgets carbone » quinquennaux

28 avril 2015

VINGT ANS DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN FRANCE:
BILAN ET PERSPECTIVES DES POLITIQUES PUBLIQUES

ANALYSE

► **Un objectif partagé (facteur 4), une mise en œuvre difficile**

Les enjeux

- **Economique** : contexte de mondialisation
- **Social** : organisation du travail, emplois, formation, vivre ensemble
- **Environnement** : biodiversité
- **Gouvernance** : piloter une politique de long terme, sans reporter l'essentiel de l'effort à accomplir

28 avril 2015

VINGT ANS DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN FRANCE:
BILAN ET PERSPECTIVES DES POLITIQUES PUBLIQUES

ANALYSE

► **Un objectif partagé (facteur 4), une mise en œuvre difficile**

Les moyens

- **Mobiliser** : informer, éduquer, sensibiliser, accompagner au changement
- **Développer des solutions** : organisationnelles et technologiques
- **Inciter grâce un cadre économique reflétant la préférence collective** (fiscalité, aides) ou une réglementation
- **Piloter** : donner un cap et de la confiance

28 avril 2015

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

VINGT ANS DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN FRANCE :
BILAN ET PERSPECTIVES DES POLITIQUES PUBLIQUES

LES PRECONISATIONS DU CESE



Vingt ans de lutte contre le réchauffement climatique en France : bilan et perspectives des politiques publiques

Gael Virlouvet
Avril 2015

28 avril 2015

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

VINGT ANS DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN FRANCE :
BILAN ET PERSPECTIVES DES POLITIQUES PUBLIQUES

► **Difficultés observées**

Alors qu'il faut la participation de tous :

- La politique nationale de climat est confiée à la Ministre en charge de l'environnement, sans pouvoir interministériel lié
- Pas d'instance officielle de dialogue et de suivi au niveau national

► **Proposition n°1:**

Une gouvernance lisible

- Doter la politique de climat d'une dimension interministérielle
- Rendre la politique de climat assumée par le Premier ministre
- Confier le suivi de la politique de climat à une instance de dialogue unique

28 avril 2015

VINGT ANS DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN FRANCE :
BILAN ET PERSPECTIVES DES POLITIQUES PUBLIQUES

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

► **Difficultés observées**

- La mobilisation des acteurs repose sur la proximité
- Beaucoup de solutions sont territoriales/locales (aménagement, mobilité, urbanisme...)
- Les politiques territoriales sont donc essentielles
- Mais la contribution des territoires à l'atteinte des objectifs nationaux est peu lisible

► **Proposition n°2**

Responsabiliser les territoires

- Doter les territoires de contrats d'objectifs « dimet »
- Inclure les politiques territoriales dans la contribution aux objectifs nationaux
- Améliorer l'articulation entre politiques sectorielles et politiques territoriales

28 avril 2015

VINGT ANS DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN FRANCE :
BILAN ET PERSPECTIVES DES POLITIQUES PUBLIQUES

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

► **Difficultés observées**

Un changement conséquent est attendu

- Le changement climatique est peu abordé à l'école
- Le savoir-faire d'accompagnement au changement est limité
- Les acteurs locaux à accompagner sont très nombreux

► **Proposition n°3**

Responsabiliser

- Densifier le contenu « dimet » des programmes scolaires
- Dynamiser la recherche sur l'accompagnement au changement
- Favoriser la mobilisation : semaine nationale du dimet, moyens de communication de proximité...

28 avril 2015

VINGT ANS DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN FRANCE :
BILAN ET PERSPECTIVES DES POLITIQUES PUBLIQUES

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

► **Difficultés observées**

- Le transport routier est le premier émetteur de CO₂ : 25,1%
- Les émissions de ce secteur ont augmenté de 9% entre 1990 et 2012
- La loi Grenelle de 2009 fixe l'objectif de revenir au niveau de 1990 en 2020
- La distance domicile-travail continue à augmenter
- La taxe kilométrique poids lourds a été abandonnée...

► **Proposition n°4**

**Initier un Grenelle
« mobilité-transport »**

28 avril 2015

VINGT ANS DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN FRANCE :
BILAN ET PERSPECTIVES DES POLITIQUES PUBLIQUES

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

► **Difficultés observées**

- Le prix du carbone n'est pas incitatif à la réduction
- Certaines politiques publiques favorisent les émissions de GES

► **Proposition n°5**

**Refléter dans le cadre économique
la préférence collective pour la
réduction des émissions de GES**

- Donner un prix incitatif au carbone
- Commander un audit sur l'impact des investissements et aides publics

28 avril 2015

VINGT ANS DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN FRANCE :
BILAN ET PERSPECTIVES DES POLITIQUES PUBLIQUES

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

► **Difficultés observées**

- Il est nécessaire de mobiliser sur du positif, de donner envie
- La lutte contre le changement climatique ouvre de nouvelles opportunités économiques
- La France doit conserver son leadership relatif dans la course mondiale

► **Proposition n°6**

Etre offensifs dans la course mondiale

- Promouvoir les solutions développées en France
- Assurer une veille à l'international
- Encourager l'investissement des acteurs français dans les structures et réseaux internationaux œuvrant sur le climat

28 avril 2015

VINGT ANS DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN FRANCE :
BILAN ET PERSPECTIVES DES POLITIQUES PUBLIQUES

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

► **L'accueil de la COP21 doit être bénéfique à la politique française de lutte contre le changement climatique**



PARIS 2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21 · CMP11

- Donner de l'information fiable aux Français
- Parler du vrai débat : « comment limiter l'augmentation à +2°C ? »
- Parler des solutions
- Capitaliser la mobilisation et en établir le bilan

28 avril 2015